F

2 vol.

207

J xxx. e
18

33409/B

33414

Ces 2 volumes contiennent tous les travaux de Levret (André), le premier des accoucheurs, depuis Mauriceau et de Lamotte, en Editions originales, avec nombreuses planches, parmi lesquelles on remarquera celles du méchanisme de la grossesse, au second volume. ces traités, joints à ceux de Smellie, et de Burton, forment le résumé complet de ce qui a paru de plus remarquable au 18e siecle, sur l'art des accouchemens.

Accouchemens

&

Polypes &c.

par

M. Levret

1. OBSERVATIONS
2 POLYPES

OBSERVATIONS

SUR

LES CAUSES ET LES ACCIDENS DE PLUSIEURS

ACCOUCHEMENS LABORIEUX,

AVEC DES REMARQUES

Sur ce qui a été proposé ou mis en usage pour les terminer;

ET

De nouveaux moyens pour y parvenir plus aisément.

Par M. LEVRET, *Maître en Chirurgie, de l'Académie Royale de Chirurgie, & Chirurgien ordinaire du Roy en son Artillerie.*

A PARIS,

Chez CHARLES OSMONT, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue Saint Jacques, à l'Olivier.

MDCCXLVII.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

42550 (1)

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

PRÉFACE.

L'Art des Accouchemens eſt auſſi noble par ſon ſujet, qu'utile par ſa fin : il eſt le ſeul qui jouiſſe de la prérogative de ſauver ſouvent d'un ſeul coup de main pluſieurs individus à la fois. Quels puiſſans motifs pour exciter l'émulation ! Auſſi, ſi on parcourt les Auteurs les plus célébres, en deſcendant des ſiécles les plus reculés juſqu'à nous, on y verra par gradation des progrès étonnans, ſurtout dans les Ouvrages des Modernes. Cependant les plus habiles dans l'Art ſentent & conviennent que la matiere n'eſt pas épuiſée. En profitant des connoiſſances des grands Hommes

qui m'ont précédé, & des lumiéres de ceux avec qui j'ai le bonheur de vivre, & dont je tiens à honneur d'avoir été Eléve, j'ai été aſſez heureux de remplir une petite partie du vuide qui y étoit encôre, ayant imaginé des moyens ſalutaires dans pluſieurs cas urgens.

Il eſt vrai que lorſque je commençai cet Ouvrage, je n'avois pour but que l'extraction de la tête de l'Enfant ſéparée du corps & reſtée dans la Matrice; mais les réflexions que j'ai faites depuis m'ayant fait juger qu'ils étoient applicables à d'autres cas, j'ai ſaiſi l'occaſion d'en faire la tentative, & la réuſſite a juſtifié mes idées.

C'eſt pourquoi fondé ſur la raiſon & l'expérience, j'ai oſé avancer qu'avec ces moyens on peut quelquefois ſauver la vie aux Meres & aux Enfans dans des accouchemens très-laborieux, lorſque la main ſeule n'eſt pas ſuffiſante, & cela ſans ſe ſervir de ces

moyens extrêmes, dont le nom même fait horreur; enfin qu'avec ceux que je propoſe, on peut au moins, dans quelques circonſtances, abréger la trop longue durée des douleurs infructueuſes, & par cette raiſon affranchir quelquefois les femmes de la perte involontaire & continuelle des urines: incommodité ſouvent incurable, & qui feroit preſque déſirer à ces infortunées d'être mortes en couche, plûtôt que d'y avoir ſurvêcu.

Après cet expoſé, ne pourroit-on pas me taxer de négligence, ſi je différois plus long-tems à rendre ces moyens publics, pour que mes Collégues en puiſſent tous jouir promtement, & devenir par-là encore plus utiles à la conſervation du genre humain, qui fait l'objet de leurs travaux comme des miens.

J'eſpére qu'ils ne me priveront pas de la judicieuſe cenſure, qui en démêlant le bon du médiocre, fixe tou-

jours le mérite des choſes, par l'appréciation qu'elle en fait ; mais en même tems c'eſt des vrais connoiſſeurs que j'attends ces ſalutaires corrections, qui ſeront toujours pour moi autant de leçons précieuſes : s'ils m'en honorent, je ferai mon poſſible pour en profiter, & ils n'éprouveront de ma part d'autres réponſes que celles que dicte la bonne foi, ni d'autres ſentimens que ceux qu'inſpire la reconnoiſſance.

On ne doit point s'attendre à trouver dans ce petit Ouvrage un Traité complet d'Accouchement, nous avons quantité de bons Auteurs qui y ont ſatisfait : celui-ci eſt borné eſſentiellement à trois cas capitaux, qui diviſeront ce Livre en trois parties.

Dans la premiere, je ferai l'Hiſtoire de tous les moyens qui ont été mis en uſage, ou propoſés par les Auteurs juſqu'aujourd'hui, pour

tirer une tête d'Enfant ſéparée du corps & reſtée dans la Matrice. Après avoir détaillé les cauſes de cet accident, je décrirai le plus exactement qu'il me ſera poſſible, un Inſtrument que j'ai inventé pour faire cette opération aiſément & ſans danger; & enfin j'expliquerai la maniere de s'en ſervir.

La deſcription de l'Inſtrument précédera ce que j'ai à dire ſur ſon uſage; non ſeulement parce que je me ſuis laiſſé conduire par la filiation de mes idées, qui me préſentoient cet ordre comme plus naturel & plus aiſé à ſuivre, mais encore parce qu'on ne peut pas être trop inſtruit de la conſtruction & de la nature des différentes pieces d'un Inſtrument: cette connoiſſance étant eſſentielle pour s'en bien ſervir, & devant précéder ſon uſage.

Dans la deuxiéme Partie je traiterai de l'Accouchement où la tête

ſe trouve arrêtée au paſſage, le corps de l'Enfant étant tout-à-fait ſorti de la Matrice, mais reſtée en partie dans le Vagin. Je rapporterai le ſentiment de pluſieurs Auteurs ſur ce ſujet, les moyens qu'ils ont employés, & j'expoſerai une méthode pour finir heureuſement cet Accouchement.

Dans la troiſiéme Partie j'examinerai ce que les Auteurs ont mis en pratique juſqu'à préſent pour accomplir l'Accouchement où la tête eſt reſtée enclavée dans le détroit des os du Baſſin; & on verra qu'avec mes moyens on peut terminer avantageuſement ces ſortes d'Accouchemens. Je m'appuyerai ſur des Obſervations dont je tirerai des conſéquences qui ſemblent prouver que l'attache du Placenta contre l'orifice de la Matrice eſt une des cauſes du déplacement de cet organe dans le ventre de la Mere; & je ferai ſentir de quelle importance il eſt de s'en aſſurer; en-

ſuite je paſſerai à toutes les différentes ſituations de la tête de l'Enfant enclavée dans le paſſage, que j'ai reconnues être au nombre de quatorze, ſans y comprendre celles qui peuvent ſe trouver combinées les unes avec les autres, ou compliquées d'autres parties de l'Enfant; & je ferai voir après avoir établi quelques préceptes généraux, qu'il n'y a pas une de ces ſituations où l'on ne puiſſe tenter mes moyens avec eſpoir de ſuccès.

Quoique je diſe en pluſieurs endroits mon ſentiment librement, ayant une certitude quelquefois morale, d'autres fois phyſique, de ce que je décris, je ne prétends pas cependant dire abſolument qu'avec mes moyens, on ne doive jamais manquer de parvenir à ſon but dans tous les cas que j'indique. Il ne ſe trouve que trop ſouvent des obſtacles invincibles à l'Art. Je me flatte que les

personnes judicieuses ne me rendront pas alors garant de l'événement : au contraire j'espére que ce sera un nouveau motif pour déterminer aux secours que tout le monde considere comme extrêmes.

Personne ne peut disconvenir que les trois cas capitaux que je traite, n'en soient trois des plus graves par eux-mêmes, & qu'ils ne le deviennent encore plus, lorsqu'ils seront accompagnés d'accidens pressans, comme perte de sang, convulsions, abolition des forces, &c. puisqu'ils mettent également en danger la Mere & l'Enfant.

Je rapporterai des circonstances, où j'espere que mes moyens pourront paroître préférables, & je les mettrai à cette occasion en parallele avec ceux qui sont usités. Ceux que je propose sont essentiellement fondés sur le manuel d'un Instrument que j'ai fait graver, ouvert, fermé,

monté, démonté piece à piece, pour être exactement connu dans toutes ses parties. J'ai cru devoir encore contre l'usage ordinaire en faire deux explications séparées, pour lever toutes les difficultés que les Artistes trouvent assez souvent à copier les gravures.

La premiere de ces explications est en forme d'*analyse*, pour désigner toutes les parties ; & la seconde en forme de *sintése*, pour expliquer tous les rapports de ces mêmes parties & rendre raison de leur usage, afin qu'on en saisisse mieux l'esprit, & qu'on ne tombe pas dans l'inconvénient d'être obligé de refaire des pieces, peut-être même plusieurs fois, par le défaut de clarté dans l'explication.

Cet Instrument est des plus simples dans son effet ; car deux petits mouvemens presqu'imperceptibles, faits dans un seul instant, sont suffisans pour l'ouvrir ou le fermer à volonté.

Il eſt vrai que ſa diſpoſition eſt un peu compoſée, & même qu'elle pourra le paroître beaucoup au premier aſpect de la Planche ; mais lorſqu'on aura fait attention qu'il y a pluſieurs figures répetées pour les voir en tout ſens, on reconnoîtra qu'il n'en entre pas une ſi grande quantité dans ſa compoſition.

Je ne dis pas ceci pour m'excuſer ſur la multiplicité des piéces qui le forment : il n'a pas d'abord été ſi ſimple, tout compoſé qu'il puiſſe paroître ; les habiles gens ſçavent que les productions de génie ſont rarement parfaites dans leur naiſſance ; elles ſont ordinairement compliquées dans leur commencent ; peu à peu on les ſimplifie à meſure qu'on les apprétie, enfin on les améne par degrés à un certain point de perfection propre à remplir le but qu'on s'eſt propoſé. Voilà l'état où je penſe avoir amené mon Inſtrument. Or, quand on veut

copier quelque chose qui n'est pas exposé bien clairement, on est presque obligé de passer par tous ces degrés; & c'est cette peine que j'ai eue en vûe d'épargner à ceux qui voudront construire ou faire construire cet Instrument, lorsque j'ai multiplié les figures de la Planche & leurs descriptions.

Quoique je considere cet Instrument comme parfait, je n'ai cependant pas assez d'amour propre pour croire qu'on ne puisse pas le simplifier un peu plus, soit par des choses uniques équivalentes à plusieurs autres, ou par le changement ou soustraction de quelque piece, puisque depuis que j'ai fait graver la Planche, j'ai reconnu quelques-unes de ces choses que j'ai eu soin d'indiquer dans leur lieu.

Je ne prétends pas assujettir personne à copier scrupuleusement cet Instrument; mais je crois devoir aver-

tir de prendre garde de ne point détruire ſa bonté pour vouloir s'attacher trop ſervilement à cet *axiôme*, *que plus les machines ſont ſimples, plus elles ſont eſtimables;* car ce ſeroit mal entendre *ce précepte*, que d'hazarder l'utile en le ſacrifiant à l'agréable : ce ſeroit en effet être bien ſimple de chercher le ſimple à ce prix.

J'ai fait auſſi l'hiſtoire du *Forceps* connu parmi les gens de l'Art ſous le nom de Tire-tête de Palfin : on y verra ſon origine, tous les changemens qu'on y a fait, pourquoi on les a imaginés, ce qui a été cauſe qu'on en a abandonné quelques-uns, la derniere forme ſous laquelle on le connoît, & enfin les additions que j'y ai faites, & les avantages qu'elles peuvent procurer dans quelques occaſions.

Quoiqu'on ait qualifié ce dernier Inſtrument du nom générique de Tire-tête, je le regarde, malgré la perfection que je lui ai donnée, com-

me inſuffiſant pour produire dans toutes les circonſtances l'effet que ſon nom ſemble indiquer. On en verra les raiſons dans le courant de cet Ouvrage, lorſque je le comparerai à celui qui eſt de mon invention : & afin qu'on ſoit plus à portée d'en juger, je les ai fait graver tous les deux ſur la même Planche.

Je crois devoir avertir que pour avoir celui-ci parfait, il faut qu'il ſoit exécuté non par la main d'un Ouvrier ordinaire, mais par celle d'une perſonne qui poſſéde parfaitement l'art de tourner les métaux, parce qu'il demande une grande juſteſſe dans ſa méchanique, pour faire avec préciſion l'opération qui m'a déterminé à l'inventer. J'avoue de bonne foi que ſi je n'avois pas trouvé un Méchanicien très-habile dans la perſonne de M. Dumas mon ami, j'aurois été fort en peine de le faire conſtruire. Il a bien voulu ſe prêter

à mes vûes pour mettre en évidence ce que la pratique des accouchemens m'avoit ſuggéré. M. Dumas a bien voulu encore à ma ſollicitation s'engager à faire exécuter ſous ſes yeux cet Inſtrument, en faveur de ceux qui lui en demanderont. Il demeure à l'Abbaye Saint Germain des Près, au grand Portail, rue Sainte Marguerite, chez M. Grégoire Marchand Limonadier.

Les *Forceps* de ma correction ont été faits par le ſieur Noel très-habile Coûtelier, rue Galande.

OBSERVATIONS

SUR LES CAUSES ET LES ACCIDENS de plusieurs Accouchemens laborieux.

PREMIERE PARTIE.

De l'extraction de la Tête de l'Enfant séparée du Corps & restée dans la Matrice.

Tête d'Enfant restée seule dans la Matrice.

DE tous les accidens qui peuvent être la suite des accouchemens difficiles & laborieux, il en est peu qui réunissent plus de complications fâcheuses, que celui où la tête de l'Enfant est restée dans la Matrice après l'extraction du corps : On ne peut alors obtenir la conservation de la Mere, qu'en la délivrant de cette portion de son fruit infortuné, ce qui est quelquefois très-difficile, selon les

différentes circonſtances qui ont produit, ou qui accompagnent l'état dans lequel ſe trouve la Malade.

Cauſes de cet accident.

Pluſieurs cauſes peuvent enſemble, ou ſéparément donner lieu à cet accident, & elles viennent de l'état de l'Enfant, ou de la conformation de la Mere : ſi l'Enfant eſt mort depuis quelque tems, la macération qu'il a ſubi dans les eaux qui l'environnent, relâche toutes ſes fibres, les pénetre, les détrempe, & les rend par-là incapables de ſoutenir des efforts, quelque légers qu'ils puiſſent être. Si les eaux ſe ſont écoulées, & que l'air extérieur ait eu le moindre accès dans la Matrice, il y ſurviendra une putréfaction manifeſte qui opére la deſtruction des ſolides, d'où naît la difficulté de procurer la ſortie totale de l'Enfant. Cet accident peut arriver à un Enfant vivant & très-délicat qu'on aura été obligé de tirer par les pieds, & dont la tête un peu groſſe n'aura pas ſuivi le corps, quoiqu'on n'ait point fait d'efforts extraordinaires auxquels on puiſſe rapporter un évenement auſſi fâcheux : cependant il eſt bon de remarquer que c'eſt le plus ſouvent le produit de l'impéritie.

La conformation de la Mere peut beaucoup y contribuer par la difformité des Os du baſſin ; ils peuvent même être bien conformés, mais n'avoir pas les dimenſions néceſſaires pour permettre la ſortie d'un

Enfant qu'on ſera obligé de recevoir par les pieds ; car dans ce dernier cas, s'il ſe trouve dans ce Fœtus quelques-unes des diſpoſitions dont je viens de parler, la tête ſe ſéparera facilement du corps, ſurtout ſi la machoire inférieure ſe trouve accrochée à la jonction des Os pubis ; parce que la baſe du crâne & cette machoire font réſiſtance dans toutes leurs étendues, & préſentent enſemble une très-grande ſurface incapable de prêter, comme fait le ſommet de la tête, dans l'accouchement ordinaire, où les os gliſſant en partie les uns ſur les autres, forment une figure conique qui en facilite la ſortie.

Mais malgré toutes ces cauſes, il eſt très-rare que cet accident arrive aux perſonnes prudentes & bien au fait de toutes les parties qui compoſent l'Art des Accouchemens, & ſi nous avons quelques exemples que cet accident ſoit ſurvenu à des Praticiens éclairés, nous ſçavons en même tems que ce n'a été que par la dure néceſſité de ſe faire aider par des perſonnes peu propres à donner le moindre ſecours & à concevoir ce dont on les charge, comme cela n'arrive que trop ſouvent dans les Campagnes : on en voit deux exemples dans le Traité de *M. de la Motte.* (*a*)

Quelle que ſoit la cauſe de cet accident, Moyens propoſés

(*a*) Ob. 253. & 254. ce sont les obs. 257. & 258. de mon Edition. La haye. 1726.

par les Aûteurs pour l'extraction de la tête restée seule dans la Matrice.

si l'Orifice de la Matrice est encore suffisament dilaté pour permettre l'introduction de la main, & que la tête que l'on doit tirer ait peu de volume, il ne faut point perdre de tems; il est alors quelquefois possible de délivrer la malade, en saisissant cette tête par la Machoire inférieure, quand on est assez heureux pour quelle ne s'arrache pas; mais si ces circonstances favorables ne se trouvent pas, la difficulté de l'extraction est ordinairement si grande, qu'on a quelquefois vû, dit, *Mr. Mauriceau* (*a*) » jusques à deux ou » trois Chirurgiens renoncer l'un après » l'autre à cette opération & n'en pouvoir » venir à bout, après y avoir épuisé en » vain toute leur industrie, & fait tous » leurs efforts, ensuite de quoi la mort » des femmes s'est ensuivie.

M. de la Motte (*b*) rapporte à ce sujet que dans un cas semblable il eut une très-grande peine à en tirer une; il s'explique ainsi. . . . . » Je ne puis l'exprimer: » l'Orifice intérieur de la Matrice se res- » serra sensiblement, quelqu'effort que je » fisse pour l'en empêcher; je la tirai pour- » tant enfin sans pouvoir dire comment. » Je me trouvai tellement épuisé, que je » crus mourir. Il n'est pas possible de souf-

(*a*) Page 286. VIe Edition.

(*b*) Page 452. pag. 368. Edit. de la haye. obs. 258.

» frir plus que fit cette femme.

Ces évenemens qui ne font que trop vrais, font caufe qu'il a paru à propos à plufieurs Praticiens, à *M. Peu*, (*a*) entre autres, de confeiller qu'on en abandonnât l'expulfion à la nature, plûtôt que de fatiguer une malade par un travail pénible, au fuccès duquel il fe préfentoit des obftacles qu ils croyoient infurmontables.

M. Mauriceau eft auffi de ce fentiment : il en a même formé un Aphorifme (*b*) conçu en ces termes : » Lorfque la tête » d'un Enfant eft reftée feule dans la Ma- » trice, qui n'eft plus affez ouverte pour » lui donner paffage, il vaut mieux en » commettre l'expulfion à la nature, que » d'en tenter l'extraction avec trop de » violence.

Quoique ce précepte puiffe paroître bien fondé, cependant d'autres perfonnes non moins verfées dans la pratique des Accouchemens, ayant appris par expérience, qu'en abandonnant ainfi la portion de l'Enfant reftée, on abandonnoit en même tems la Mere à un fort plein de péril, jugérent qu'il falloit avoir recours à des moyens auxiliaires ; ils ont employé & prefcrit à ce fujet des inftruments tran-

(*a*) Page 308.
(*b*) 240e Aphorifme.

chans & des crochets de diverſes figures, ceux-là pour inciſer, & ſéparer les os du Crâne, & ceux-ci pour les tirer ſéparément ou tous enſemble plus aiſément: A l'égard de la maniere de s'en ſervir, *MM. Dionis (a) & Mauriceau* (*b*) ſont d'avis qu'on enfonce un crochet dans le lieu le plus convenable, comme la bouche, une des foſſes orbitaires ou le trou occipital, & qu'on tâche enſuite de tirer la tête par des efforts redoublés; mais ſi le crochet ſe détache, parce que la tête eſt de figure ronde & qu'elle tourne comme une boule, étant ſur tout lubrifiée par les eaux, ils veulent qu'on mette un crochet dans le trou d'une oreille, qu'on en faſſe tenir le manche, tandis qu'on en plantera un autre de la même figure dans le trou de l'autre oreille, pour tirer également & faire ſortir la tête s'il eſt poſſible.

Guillemeau (*c*) remarque, qu'il faut en pareil cas prendre le tems que la malade aura quelque douleur pour faire l'extraction par cette méthode; c'eſt-à-dire de ſaiſir ce moment pour extraire la tête, lorſqu'on croit la tenir fermement.

Mais ſi la femme eſt ſi contrefaite que le paſſage ne ſoit pas en proportion au

(*a*) Traité d'Accouch. Liv. 3. chap. 12.

(*b*) Liv. 2. chap. 14 VI^e Edition.

(*c*) Traité d'Accouch. Liv. 2. chap. 17. page 324. & dans mon Guillemeau. Paris. 1643. pag. 177.

volume de la tête de l'Enfant, M. *Dionis* conſeille l'uſage des crochets tranchants, pour dépecer la tête, & tirer par partie ce que l'on n'a pû avoir en entier. *M. Mauriceau* veut que cette eſpéce de couteau courbe ait un manche fort long, (*a*) & il dit, *qu'Ambroiſe Paré & Guillemeau* veulent que ce manche ſoit fort court; ils en donnent les uns & les autres leurs raiſons peu néceſſaires à rapporter, puiſque notre intention eſt d'en proſcrire l'uſage.

M. de la Motte (*b*) dit, s'être ſervi en pareille circonſtance d'un biſtouri paſſé à travers une guaine ouverte par les deux bouts: Je vais rapporter ce qu'il dit avoir fait dans ce cas.

» J'introduiſis ma main gauche (dit cet » Auteur) dans la Matrice, ſur laquelle » j'aſſujettis cette tête, & avec ma main » droite je gliſſai une guaine ouverte » par les deux bouts, dans laquelle étoit » un biſtouri que j'appliquai ſur cette tête, » avec lequel je fis une ouverture capable » d'introduire mes doigts; je l'accrus en- » ſuite autant que je le trouvai à propos, » & je tirai une partie de la cervelle; après- » quoi je trouvai une priſe aſſez bonne » pour tirer cette tête, dont le volume

(*a*) Liv. 2. page 287. VI[e] édition.
(*b*) Traité d'Accouch. ob. 253. mon Edit. obs. 257.

» étoit considérablement diminué.

Paré (a) dit avoir vû à son grand regret la tête restée seule dans la Matrice. Pour l'extraire, il propose à peu près ce que nous avons déja décrit d'après *Dionis & Mauriceau*, & conseille, en cas que ces moyens ne réussissent point, de se servir de l'instrument appellé pied de griffon, qu'il dit avoir tiré de la Chirurgie Françoise de *Daléchamp*. Il en donne deux figures, une à deux branches, & l'autre à quatre: Ces instrumens sont faits l'un & l'autre sur le principe *du Speculum uteri*, (b) avec cette différence, que ce dernier a ses branches coudées à angle aigu, & que les pieds de griffons les ont droites, tant dans leurs parties supérieures que dans leurs inférieures, & arquées dans leur moyenne; les extrémités supérieures de ces especes de dilatatoires ont la pointe crochue, & garnie d'aspérités pour saisir & retenir la tête.

Si on veut se donner la peine de voir

(a) XXIV^e Liv. de la génération, chap. 33.

(b) Instrument nommé Miroir de la Matrice: c'est un dilatateur du Vagin, qui aide à appercevoir l'Orifice propre de la Matrice. Les bons Praticiens ne s'en servent point, pouvant porter un doigt ou deux dans ce lieu, pour reconnoître ce qui s'y passe, ce moyen étant plus sûr, moins incommode & moins douloureux.

Fabrice de Hilden a décrit dans son Traité de la Lithotomie un Instrument semblable au pied de griffon, si on en excepte qu'au lieu de griffe, ce sont des dents: il le propose pour tirer la Pierre dans l'opération de la Taille.

la figure de ces inſtrumens dans leurs Auteurs, on ſera convaincu au premier coup d'œil de leur inutilité, de même que de celui qui ſuit; il eſt de l'invention *d'un Chirurgien de Rouen*, qui vient de faire un Traité d'Accouchement par demandes & par réponſes. Cet inſtrument eſt compoſé de deux crochets, dont les tiges ſont arquées; leurs extrémités ſupérieures ſont faites en forme de pied de biche; il y a près du manche de l'un de ces crochets un tenon attaché à demeure, & dont l'extrémité a quelque pas de vis; l'autre crochet a à pareille hauteur un trou qui le traverſe, pour que quand l'Opérateur a implanté ces deux crochets dans la tête, il puiſſe les aſſujettir enſemble par le moyen d'un écrou, pour extraire la tête; du moins, voilà comme il l'inſinue.

Juſques à préſent nous n'avons vû que des crochets tranchans, pointus, ou mouſſes, des biſtouris, des inſtrumens faits en pied de biche, de griffon, &c.

L'horreur que tous ces différens moyens inſpirent naturellement, & les inconvéniens qui en ſont preſque inſéparables, malgré tous les changemens qu'on y a faits, ont engagé pluſieurs Auteurs à en imaginer d'autres.

Nous ne mettrons point ici en parallele la méthode de *Celſe*, qui veut qu'un hom-

me robuſte preſſe fortement ſur le ventre de la malade avec ſes mains, en les inclinant un peu de haut en bas, pour faire ſortir la tête reſtée dans la Matrice : il eſt étonnant que cet Auteur ait avancé cette propoſition.

MM. Mauriceau (a) & Amand (b) en donnant eſſor à leurs genies, ne nous ont rien propoſé de dangereux dans l'exécution. Le premier dit, qu'il lui eſt venu en penſée qu'on pourroit dans le cas dont il s'agit, porter derriere la tête une bande de linge mollet coupée en forme de fronde, au moyen de laquelle on pourroit faire l'extraction : (*c*) le ſecond a imaginé une Coëffe de ſoye en rezeau, dont on doit envelopper la tête ; cette Coëffe ſe fronce par le moyen d'un cordon qui réunit quatre rubans attachés à quatre points oppoſés de la circonférence ou ouverture de la bourſe, par leſquels on doit tirer la tête enveloppée & en procurer la ſortie.

(*a*) Liv. 2. page 286.

(*b*) Obſ. ſur la pratique des Accouch. pag. 235. édit. de 1714.

(*c*) M. Waldgrave Profeſſeur à Coppenhague a corrigé ce moyen, en faiſant coudre les deux extrêmités d'une bande de linge d'une aulne & demie de long ſur quatre ou cinq pouces de large, à laquelle il fait trois fentes longitudinales pour ſaiſir plus fermement la tête, & empêcher la bande de gliſſer ſur ſa rondeur : onen voit la figure dans un ouvrage intitulé : *Diſsertatio inauguralis de capite infantis abrupto, variiſque illud ex utero extrahendi modis. A Domino Joanne Carolo* VOIGT. *Gieſſæ* 1743.

Pour peu qu'on y faſſe attention, on ne verra dans ces moyens qu'un produit d'imagination, ou ſuperflu, ou impraticable : car s'il étoit poſſible d'aller coëffer ainſi la tête d'un enfant, quelle difficulté y auroit-il de la tirer ſans ces ſecours ? Ils ſeroient donc ſuperflus dans ce cas ; & en ſuppoſant même qu'ils puiſſent être employés, ils rendroient l'extraction difficile, ſoit que la cauſe du ſéjour de la tête vînt de ſon volume, ou de la mauvaiſe conformation du baſſin : car en tirant du fond de la matrice vers l'orifice, la tête s'applatira dans ce ſens & augmentera en volume horizontal, ce qui rendra ſa ſortie moins poſſible, puiſqu'il faudroit au contraire qu'elle s'applatît ſur les côtés, & qu'elle devînt, pour ainſi dire, pointue, pour diminuer la diſproportion qu'il y a dans ce cas, entre le volume de la tête & le paſſage. Tout ce raiſonnement ſuppoſe, comme je viens de le dire, le libre jeu de la main dans la Matrice, qui étant très-ſouvent ou preſque toujours impoſſible, rend les moyens, dont nous parlons impraticables ; ce qui nous a réduit juſqu'à préſent à la dure néceſſité de nous ſervir de crochets toutes les fois que la main n'eſt pas ſuffiſante ; c'eſt une verité atteſtée de tous les Praticiens qui exiſtent.

M. *Soumain*, (*a*) celébre Accoucheur, avec qui j'eus différens entretiens ſur cette matiere, jugea comme moi, de l'inutilité des moyens dont je viens de faire le récit; c'eſt-à-dire, de la Fronde de *Mauriceau*, & de la Coëffe d'*Amand*. (*b*)

Modele d'un nouveau tire-tête.

Je lui fis part d'un autre moyen que je méditois depuis long-tems pour cette extraction, & peu de tems après je lui montrai le modele d'un Inſtrument que j'avois fait en carton; il lui parut avoir tous les avantages poſſibles pour le cas dont il s'agit; je le fis enſuite conſtruire en acier, tel qu'on le voit dans la Planche qui eſt à la fin de ce livre, & conforme à la deſcription qui ſuit.

Deſcription analytique de toutes les parties de l'Inſtrument.

Deſcription analytique du nouveau tire-tête.

Cet Inſtrument eſt compoſé de trois parties principales.

(*a*) Chirurgien de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orleans, Maître en Chirurgie, & de l'Academie Royale de Chirurgie.

(*b*) M. *Gregoire* Chirurgien de Paris & fameux Accoucheur, a diſputé à M. *Amand* la gloire de l'invention de cette coëffe; celle de M. Gregoire differoit en ce qu'elle n'avoit que deux cordons à la circonférence, & qu'elle n'avoit point intérieurement cinq anneaux deſtinés dans celle de M. Amand à introduire l'extrémité des cinq doigts d'une main, pour porter plus facilement ce filet réticulaire autour de la tête qu'on avoit deſſein d'embraſſer.

SÇAVOIR,

D'un Corps, de trois Branches & d'un Manche.

Le Corps est composé des Figures 3.4. 5. 6. & 7.

Les Branches des Figures 8. & 9. & le Manche des Figures, 10. 11. 12. & 13.

Les Figures 1. & 2. représentent l'Instrument vû sous deux différens aspects.

Dans la Figure 1. il est vû de côté, c'est-à-dire les branches de profil & appliquées les unes sur les autres; cet état est celui où je le considére fermé.

Dans la 2. il est vû les Branches développées & arrêtées dans leur lieu de repos; alors il est ouvert.

Le Manche y est représenté coupé par la moitié, suivant sa longueur, pour laisser appercevoir les pieces qui y sont renfermées, quand l'Instrument est tout monté.

Les proportions de ces deux Figures sont à moitié, suivant toutes les dimensions de l'Instrument qu'elles représentent; on les a réduites à cette étendue pour éviter le trop grand volume de la Planche. On trouvera encore deux Figures réduites de même; on aura soin de le faire remarquer lorsqu'on en fera la description.

Toutes les autres ont été gravées dans leur volume naturel.

On a pris cette précaution dans celles-ci, parce qu'étant beaucoup plus petites, le développement de leurs parties n'auroit pas été ſi ſenſible.

Figure 3. l'Arbre de l'Inſtrument.

AB eſt un *Cilindre* d'acier, creux & taraudé intérieurement dans ſes deux extrêmités; ce *Cilindre* eſt de deux diamétres différens, les deux tiers de la partie inférieure CD étant d'un moindre diamétre que celui de la partie ſupérieure E F. Cette derniere eſt entaillée, comme on le voit, ce qui rend la ſurface *cilindrique* en cet endroit d'un égale ſuperficie à l'eſpace C B D; le milieu de cet entail eſt percé de deux trous taraudés. G & H ſont deux enfoncemens longitudinaux, dont G eſt ſitué à la tierce partie moyenne du *Cilindre* & H à l'inférieure; on voit en I une petite échancrure quarrée.

Figure 4. premiere Virole.

Cette piéce eſt intérieurement d'un égal diamétre à C G fig. 3 & extérieurement à EF même figure; ſon épaiſſeur ſe trouve compriſe entre ces deux diamétres, & ſa hauteur égale celle de l'éminence E ou F fig. 3. Cette *Virole* eſt percée en A & en B de deux trous taraudés; en C eſt une Vis à tête ronde, & en A en doit être

une à tête plate & perdue ; la premiere eſt beaucoup plus longue que la derniere, elle ſe prolonge en B dans le vuide de l'anneau ; ce qui eſt très-néceſſaire, comme on le verra par la ſuite.

Figure 5. ſeconde Virole.

Cette piéce eſt pareille en tout à la précédente ; elle eſt percée de même & garnie de deux Vis ſemblables, mais elles ſont tranſpoſées de droite à gauche, c'eſt-à-dire que la Vis à tête ronde A, occupe dans celle-ci la place de la Vis plate A de la fig. 4. & la Vis plate B, celle de la Vis à tête ronde B C de la fig. 4. A côté de la Vis à tête ronde eſt pratiquée ſur la ſurface convexe de la *Virole* en D une échancrure faite en queue d'aronde ; on verra dans la ſuite ſon utilité.

Figure 6. Reſſort.

A Son Corps, il eſt demi rond dans ſa largeur, & dans ſa longueur il décrit une portion de Cercle ; il y a à une de ſes extrêmités B une éminence faite en queue d'aronde, toute pareille à la mortaiſe D de l'anneau fig. 5. Cette eſpece de Tenon eſt cachée par deſſous, par conſéquent ne ſe voit pas, mais il eſt très aiſé d'y ſuppléer, par ce qui vient d'en être dit. A l'autre extrêmité C eſt une autre éminence du côté

ſupérieur de la piece qui a un petit cran en D; la baſe E de cette éminence C, eſt arondie ſur le plan&percée d'un trou rond dans lequel eſt rivée la queue du boutonF.

Figure 7. Opercule, *Piece arbitraire.*

Cette Figure repréſente le plan extérieur d'une piece d'égal diamétre que la partie ſupérieure de la figure 3.& enchancrée de même longueur, largeur & profondeur. Cette piece porte à ſa partie oppoſée vis-à-vis le cercle le plus près du centre de la figure, une groſſe Vis du diamétre & du tarau B fig. 3. Son échancrure B C eſt égale à E F même figure; le cercle dans lequel eſt marqué *Figure* 7, eſt bombé & garni de petits filets, comme on le voit en A figure 3. Ces filets ne ſervant que d'ornement y ſont mis à volonté. Je dis que cette piece eſt *arbitraire*, parce qu'on peut la ſouſtraire, comme il ſera dit plus bas.

Figure 8. *les* 3 *Branches.*

Cette Figure repréſente les trois *branches* de l'Inſtrument, (réduites à moitié) vûes par leurs ſurfaces externes. Elles ſont appliquées les unes ſur les autres, & un peu développées inférieurement, A B C indiquent leurs parties inférieures, leſquelles leur ſervent comme de baſe; elles ſont chacune

cune percées de deux trous taraudés. Quoiqu'on ne voye ces deux trous que dans la base A, ils ne sont pas moins sur les autres, mais c'est qu'il y en a un de caché à chacune des deux autres. L'entrée extérieure de ces six trous est un peu évasée, pour loger les têtes de Vis plates, qui doivent y être perdues. Un peu au dessus de la base A, on voit en G une petite échancrure semilunaire dont on dira l'utilité. D est une espece de bouton en goute de suif appartenant à la figure suivante.

Figure 9. Petit Axe & ses dépendances.

A Partie supérieure de l'*Axe* terminé en grosse goute de suif: La partie inférieure de cet *Axe* est faite en Vis, les pas en sont cachés par un Ecrou B, aussi terminé en goute de suif: Cet Ecrou a sur ses parties latérales deux trous diamétralement opposés. Il y a entre A & B sur l'*Axe* même, une petite éminence quarrée, dont on dira l'usage.

Figure 10. Tige ou partie inférieure de l'Instrument.

Cette Figure réprésente une piece qui est cachée dans le Manche, lorsque l'Instrument est tout monté; (cette piece est ici réduite à la moitié de son volume.) A B son corps, C D sa portion inférieure,

E ſon extremité qui eſt taraudée, F ſa partie ſupérieure qui eſt creuſe & garnie extérieurement de pas de Vis, G H eſpece de platine, I une petite piece ajoutée & qui eſt attachée en cet endroit avec une Vis à tête plate & perdue, K pareille piece dont la ſituation eſt diamétralement oppoſée : Cette piece a une petite éminence L, qui paſſe à travers la plaque G H par une fente qui y eſt pratiquée.

Figure 11. Eſpece de petit Verrou.

Cette petite piece faite en quarré long, a à ſa partie inférieure un trou taraudé & évaſé extérieurement pour recevoir la tête d'une Vis platte & perdue ; Sa partie moyenne ſupérieure eſt coudée à angle droit ſur ſon plat en A ; à l'extrémité de ce coude il s'éleve perpendiculairement une languette B quarrée & platte, dont on vera l'uſage en ſon lieu.

Figure 12. Piece auxiliaire.

Cette piece eſt en tout pareille au corps de la précédente, elle n'a ni coude ni languette ; on voit à ſa partie inférieure la tête d'une Vis platte & perdue.

La Figure 13. eſt une groſſe Vis qui ſert à aſſujettir le manche de l'Inſtrument.

A l'égard de la forme extérieure du manche, elle eſt déſignée dans la premiere

Figure, & ſon interne dans la coupe de la ſeconde.

Je crois devoir avertir ici derechef que de ces 13. Figures, il y en a 4. de réduites à moitié, pour en éviter le trop grand volume; ce ſont les Figures 1. 2. 8. & 10. & que toutes les autres ſont repréſentées dans leur volume naturel, pour en rendre toutes les parties plus ſenſibles, parce que celles-ci ſont petites.

Quoique la deſcription *analytique* que je viens de donner de toutes les parties de cet Inſtrument, ſoit autant exacte qu'il m'a été poſſible de le faire; j'ai cru pour en faciliter l'intelligence, devoir en donner une en forme de *Sintéſe*, de crainte que les Artiſtes qui voudront copier cet Inſtrument, ne trouvent pas la premiere ſuffiſante.

Aſſemblage de toutes les pieces de l'Inſtrument par ordre de compoſition, leurs rapports mutuels, & la raiſon de toute cette conſtruction.

Nous commencerons par la Figure 3. étant comme la baſe ou le fondement ſur lequel eſt bâti tout l'édifice. Conſtruction raiſonnée du nouveau tire tête.

Cette piece doit être 1°. d'acier pour prendre un beau poli, ſe rouiller difficilement, & être douce au frottement.

2°. Il faut que l'acier ſoit doux, afin de

le pouvoir travailler aisément.

3°. Il faut que cette piece soit faite sur le tour pour qu'elle soit juste, sans quoi on en viendra très-difficilement à bout.

4°. Il faut aussi qu'elle soit de deux diamétres différens; sçavoir CDGH d'un moindre diamétre que EF.

5°. Il faut encore que cette partie CD GH soit du double de hauteur de EF.

6°. On entaillera ensuite le diamétre EF en forme de *creneau circulaire*, de la grandeur de tout l'espace compris entre ces deux lettres & jusqu'à la profondeur du diamétre inférieur, ensorte que AB ne fasse qu'une seule & même surface égale dans toute son étendue.

7°. Après quoi on percera les deux trous *taraudés* qu'on y voit.

8°. Et on fera ensuite les deux especes de petits fossés G & H de la même longueur, profondeur & de moitié de largeur au creneau EF.

9°. Si on se sert d'un *Cilindre creux* pour faire cet arbre, il faut que son vuide ne comprenne que la moitié de son diamétre, afin de lui conserver suffisament de force & de matiere pour y faire le *Creneau* EF, & les petits fossés GH &c.

10°. Si le Cilindre est creux dans toute sa longueur, on fera cinq ou six pas de tareau dans chaque extrémité, mais s'il n'est

percé que par un bout, on ſituera ce bout en bas, comme ici en B, parce que c'eſt ce côté qui doit recevoir les pas de Vis FL de la Figure 10.

11°. Enfin on fera à la partie inférieure B de cet arbre une petite enchancrure I, deſtinée à recevoir une petite piece du volume de ce vuide, comme il ſera dit lorſque nous parlerons de la Figure 10.

Uſage de cette piece.

1°. L'echancrure EF en forme de *Creneau* eſt faite pour recevoir la partie inférieure C de la Figure 8. Cette partie qui eſt l'extrêmité d'en bas de la branche la plus courte de l'Inſtrument eſt d'un volume égal au *Creneau* EF ; elle ſera attachée immobilement dans ce *Creneau* par le moyen de deux Vis à tête *perdue* (*a*) ce qui remplira ce vuide & rendra alors cette partie auſſi ſaillante que EF, parce que cela complettera ce cercle.

2°. La moitié ſupérieure de l'eſpace compris entre BCG eſt deſtiné à recevoir la *Virole* fig. 4. qui doit être d'épaiſſeur avec EF. Sur cette *Virole* ſera montée la portion inférieure de la *Branche* B fig. 8.

(*a*) Il eſt bon de remarquer ici, que par tout où il ſera parlé de Vis à tête platte & perdue, cela annoncera qu'il paſſe par deſſus elle quelques autres parties qu'elle arrêteroit ou géneroit dans ſes mouvemens, ſi elle étoit autrement.

Pour mettre en place ces deux pieces, c'eſt-à-dire, la *Virole* fig. 4 & la *Branche* B fig. 8. il faut commencer par placer la *Virole* ſur la fig. 3. en CG; enſuite ayant fait rencontrer les *Tareaux* vis-à-vis le *foſſé* G, attacher la *Branche* B fig. 8 avec les *Vis* qui ont été indiquées; alors il arrivera que la *Virole* ne pourra plus ſortir de ſa place, parce que l'excédent B de la *Vis* C ſe trouvera logée dans le *foſſé* G; & comme ce *foſſé* a de longueur le tiers de la circonférence, la *Virole* ſera bornée dans ſa progreſſion à cette étendue.

3°. L'eſpace reſtant HDB ſera rempli par la ſeconde *Virole* fig. 5. dont le corps eſt égal en diamétre & dimenſions à la précédente, ſi on en excepte qu'il y a en D une petite echancrure ou *mortaiſe* ſuperficielle faite en *queue d'aronde* dans laquelle eſt reçue la portion poſtérieure B fig. 6. qui a un petit *tenon* de la même configuration & qui ſe place en l'y gliſſant comme en *couliſſe*. Les *Vis* ſont dans cette *Virole* tranſpoſées reſpectivement à celle de la fig. 4. pour des raiſons que nous dirons dans un moment.

Sur cette *Virole* ſera enſuite montée la *Branche* A fig. 8, de même que l'a été la précédente, c'eſt-à-dire, qu'après avoir placé celle-ci en HD fig. 3. l'extrémité C de la *Vis* A entrera dans le *foſſé* H, qui étant

comme G du tiers du diamétre du *Cilindre* AB, ne permettra à cette ſeconde *Virole* de ſe mouvoir que de cette étendue. Voilà la troiſiéme *Branche* placée : mais comme ce *foſſé* eſt ſitué à droite, tandis que l'autre l'eſt à gauche ; il en réſultera que quand on fera mouvoir les deux *Branches* inférieures ou externes, elles iront en ſens contraire prendre les places déſignées dans la 2^e^ figure par les lettres A & B. Voilà pourquoi les *Vis* des *Viroles* doivent être tranſpoſées.

Par cette méchanique on pouvoit bien faire tourner les deux *Viroles* en ſens contraire, comme il a été dit, ſans pouvoir ſe tromper, & borner leur progreſſion chacune à un tiers de la circonférence de l'*arbre* de l'Inſtrument ; mais tout cela, quoique très-néceſſaire, ne ſuffiſoit pas : il falloit encore trouver un moyen pour arrêter ces deux *Branches*, & les empêcher de rétrograder lorſqu'elles auroient pris les places qu'on leur avoit aſſignées, & c'eſt à quoi eſt deſtiné le *reſſort* repréſenté dans la Figure 6.

Ce *reſſort* eſt *arqué* dans ſa longueur & demi-rond dans ſon épaiſſeur, enſorte qu'il reſſemble (aux dimenſions près) à une portion de cercle de tonneau, étant plat poſtérieurement & vouté antérieurement. Sa face platte eſt appliquée exactement ſur

la *Virole* Figure 5. & ſon talon B qui a poſtérieurement un *tenon* fait en *queue d'aronde*, entre en *couliſſe* dans la *mortaiſe* de même figure, qui eſt pratiquée dans la *Virole* Figure 5. Par ce moyen ce *reſſort* eſt très ſtablement attaché par ſa baſe B, & on peut l'en faire ſortir aiſément & à volonté en cas de beſoin.

Il n'eſt pas néceſſaire que je diſe que la *ſoudure*, la *rivure* & la *Vis* ne peuvent pas ſe donner pour équivalant à la *queue* d'*aronde* dans cette place ; les raiſons en ſont auſſi ſenſibles qu'inutiles à rapporter.

De l'extrémité E de ce *reſſort*, s'éléve une éminence C qui eſt terminée par un plan incliné de devant en arriere. Au point D il y a un petit *cran* qui ſert à accrocher le *talon* poſtérieur de la partie inférieure de la *Branche* B Figure 8, ce qui met ces deux *Branches* en repos, lorſqu'on les a developpées ; parce que pendant que ce *reſſort* eſt emporté par la *Virole* Figure 5, la *Virole* Figure 4. porte la partie poſtérieure de l'autre *Branche* au lieu même de D *cran* du *reſſort*, qui alors la retient. Lorſqu'on veut faire ceſſer ce repos, on n'a qu'à appuyer avec le pouce de haut en bas ſur le *bouton* F, c'eſt-à-dire en l'inclinant du côté du manche, & ſur le champ les deux *Branches* ſeront dégagées & prêtes à retourner chacune l'une ſur l'autre comme

dans la Figure premiere, ce qui eſt abſolument néceſſaire pour être sûr de l'Inſtrument dans le tems qu'on ſera à opérer; car ſans cette piece il perd toute ſa puiſſance, il devient pour ainſi dire paralitique.

Si le *corps* ou *arbre* de l'Inſtrument Figure 3 eſt ouvert par en haut, il faudra y adapter la piece Figure 7. qui lui ſervira comme de *couvercle* ou *bouchon*, ſon uſage étant d'empêcher que rien ne tombe, tant dans la cavité du *corps* de l'Inſtrument, que dans celle du manche pendant qu'on opére ou qu'on le lave. Cette piece doit être montée par dedans A par le moyen de la *Vis* dont le plan eſt repréſenté par le cercle intérieur; il faut que cette piece ſoit *échancrée* en BC, pour concourir à faire l'échancrure ou *creneau curvigline* EF Figure 3. Mais il ne faut pratiquer cette *échancrure* qu'après l'avoir mis en place, ſans quoi, comme cette piece ſe monte à *Vis*, on courroit riſque de ne la pouvoir pas ajuſter, au lieu qu'y étant bien ſerrée, il n'y a rien de ſi aiſé. On ne peut ſe diſpenſer d'échancrer cette piece, parce qu'elle fait partie du *creneau* qui reçoit la *branche* immobile C Figure 8. On peut retrancher cette piece en laiſſant pleine pour ſon équivalant, la partie ſupérieure A qui l'occupe, & cela abrégeroit l'ouvrage, puiſque cette piece, après avoir été ajuſtée comme je viens de le dire, a été braſée ſur le mien.

A l'égard des filets qui y ſont repréſentés, comme ils n'y ſont mis que pour ornement, on les peut faire à volonté.

Voilà pour tout ce qui concerne le *corps* de cet Inſtrument tant en général qu'en particulier.

Examinons préſentement les *branches* en particulier.

Les *Branches* de l'Inſtrument Figure 8 dont nous n'avons encore parlé que très-ſuperficiellement, doivent être *plattes*, très-*flexibles* & faiſant *reſſort* ; leur *largeur* doit être dans toute leur étendue de 6 lignes, mais de différentes épaiſſeurs, c'eſt-à-dire qu'elles ſeront plus épaiſſes en bas qu'en haut, & qu'elles diminueront de leur baſe à leur partie ſupérieure, par des degrés inſenſibles, ce qui n'eſt pas à négliger ni aiſé à exécuter.

Le choix de la matiere pour faire ces *Branches* eſt encore une choſe importante ; car on a éprouvé & reconnu que de toutes celles qu'on a employé pour parvenir à en avoir de bonnes, il n'y avoit que les lames de fleuret nommé *Solinge* ſur leſquelles on pût ſe fier ; il faut les bien *écrouir* & les réduire de largeur à la lime & dans la forme ci-deſſus décrite. Outre toutes ces précautions, il faut encore avoir celle de rendre les côtés exactement *obtus* pour ne point bleſſer les parties.

A l'égard de l'épaiſſeur de ces *Branches*, outre ce que j'en ai déja dit, il faudra qu'environ l'endroit marqué par les lettres EF, elles commencent à avoir un peu plus d'une demi-ligne, & toujours en augmentant vers leurs extrémités inférieures à proportion de leur longueur, enſorte que la *baſe* A ſoit la plus épaiſſe des trois; cependant il eſt bon de remarquer que la *baſe* B n'eſt pas ſi épaiſſe que les deux autres pour éviter d'écarter trop la *tige* ou *branche* A de la *branche* C, parce qu'elle occupe cette place mitoyenne quand l'Inſtrument eſt fermé.

Nous avons de plus fait remarquer qu'au-deſſus de la *baſe* de la *Branche* A, vis-à-vis la lettre G, il y a une petite échancrure ſemi-lunaire; elle a été faite pour placer le *collet* de la *tête* de la *Vis* CB de la *Virole* Figure 4. quand l'Inſtrument eſt fermé: ſans quoi la *tige* A n'auroit pû être exactement appliquée parallelement ſur les deux autres. Ceci eſt plûtôt un défaut qu'une perfection; pour l'éviter il n'y a qu'à placer la Vis un peu plus loin de la *branche*, & pour lors il ne ſera pas néceſſaire d'avoir cette échancrure.

Ces branches commencent toutes trois à devenir inſenſiblement en goutieres, depuis ou environ les lettres EF juſques en bas, où chaque piece décrit dans ſa baſe

une petite portion de cercle propre à s'appliquer exactement tant ſur les *Viroles* que ſur l'*Arbre* de l'Inſtrument.

Au deſſus de EF, ces trois Branches ſont exactement plates, & vont en diminuant d'épaiſſeur par des degrés inſenſibles juſques à leurs extrémités ſupérieures D, lieu où elles ont environ un quart de ligne, comme il a déja été dit, enſorte que dans toute leur longueur il n'y a pas deux points d'égale épaiſſeur, & tous ces degrés ſe paſſent entre une ligne qu'elles ont à leur partie inférieure & un quart de ligne qu'elles ont à leur partie ſupérieure.

A l'égard de leur courbure, il ſera plus aiſé de la copier d'après la Planche, que de la décrire, étant une courbe moulée ſur la conſtruction des parties où elle doit, pour ainſi dire, s'appliquer & ſe conformer.

L'extrémité ſupérieure de ces mêmes *branches* ſont tenues, appliquées & jointes enſemble les unes ſur les autres, par le moyen d'un petit axe qui les traverſe.

Cet *axe* eſt repréſenté dans la Figure 9. il eſt fait d'un ſeul morceau d'acier. A en eſt l'extrémité ſupérieure ou externe, elle eſt formée en goute de ſuif très-liſſe pour ne point bleſſer les parties dans ſon introduction.

Le propre corps de l'*axe* eſt réduit à la

lime au volume qu'on lui voit. On auroit pû à la vérité éviter cette peine, en attachant ces deux pieces ensemble par le moyen d'une *rivure*; mais outre qu'elle n'auroit pas été si sûre dans les différens mouvemens & efforts que peut souffrir l'Instrument dans ses opérations; il auroit pû encore dans ces efforts se relever quelque peu de *bavûre* qui pourroient égratigner les parties.

Il y a à la partie inférieure de l'*axe* quelque pas de *Vis* destinés à recevoir un petit *ecrou* fait aussi en *goute* de *suif* B, pour les mêmes raisons que nous venons de dire. Cet *Ecrou* étant en place, cache les *pas de Vis* comme il fait ici en B. Il y a sur cet *Ecrou* dans une direction diamétrale deux trous pour le monter & démonter à volonté.

J'ai preferé ces trous dont l'entrée est bien adoucie, aux fentes ou aux *creneaux* ordinaires, parce que l'une & l'autre de ces deux dernieres formes laissent des angles aigus inévitables, puisqu'ils sont absolument nécessaires pour y engager solidement le *tourne-Vis*. Ces angles étant dangereux, il falloit les éviter; & c'est ce qui a été fait par le moyen de ces deux petits trous.

On voit entre A & B une petite éminence sur l'axe même; elle est prise dans

la piece pour lui conſerver de la ſolidité; elle eſt deſtinée à entrer dans une petite fente pratiquée à l'extrémité ſupérieure de la branche externe A Figure 8. à l'endroit D ſous la goute de ſuif que cette lettre indique, c'eſt-à-dire que cette fente qui eſt exactement proportionnée au volume de cette éminence quadrangulaire s'ouvre dans l'œil par où paſſe l'axe.

De prime abord, on ne voit pas l'utilité de cette éminence ſur un axe qui doit naturellement tourner dans les pieces qu'il traverſe, ou permettre à ces mêmes pieces de tourner ſur lui : je vais expoſer la raiſon de cette conſtruction.

Cet axe n'ayant pas plus d'une ligne de longueur, & ſa tête étant en goute de ſuif priſe ſur la piece, il auroit été impraticable d'y appliquer l'écrou, parce que n'ayant pas aſſés de volume pour donner priſe quand on auroit voulu aſſujettir les trois branches enſemble par ſon moyen, comme elles le ſont en DDD Figures 1. 2. & 8. il auroit toûjours tourné & jamais ſerré; mais étant fixé à la Branche la plus éloignée de l'Ecrou, cette éminence ainſi engagée produit alors un effet pareil à une main ou un étau qui le tiendroit ſtablement. Cette méchanique n'empêche pas que les trois Branches ne s'écartent les unes des autres; parce que la Branche A Figure 8

emporte l'axe avec elle en tournant à droite; la Branche B tourne autour en allant à gauche, & à ſon tour l'axe tourne dans la Branche C, parce que celle-ci eſt fixée par conſéquent immobile; ainſi on voit que ſur ce ſeul axe il ſe fait trois mouvements différemment combinés, mais qui rempliſſent tous enſemble un ſeul & même but.

Lorſqu'on a monté enſemble toutes les pieces dont nous venons de parler, ſçavoir la tige C Figure 8 ſur le tronc Figure 3 entre E & F, qu'on a mis en place les deux Viroles Figure 4. & 5. l'une après l'autre, & qu'on y a attaché les Branches B & A Figure 8. au moyen de toutes les Vis deſignées, qu'on a placé le petit reſſort Figure 6. & enfin qu'on a attaché les trois Branches enſemble, comme il vient d'être dit, par le moyen du petit axe; le corps & les branches de l'Inſtrument ſont montés enſemble comme ils doivent l'être. Alors prenant la Figure 10. on la préſentera en B Figure 3. & on l'y montera en tournant par le moyen des pas de Vis relatifs de ces deux pieces : après quoi on prendra la piece Figure 11. & on enfilera l'éminence B à travers la fente ou l'entrée L de la plaque G H Figure 10. Cette éminence ſe trouvera alors logée en I Figure 3. ce qui fera que cette piece rendra l'office

d'un verrou fermé : on l'aſſurera par le moyen d'une Vis à tête plate & perdue, comme elle y eſt déſignée, ce qui rendra cette partie comme ſoudée (c'eſt-à-dire auſſi ſolide,) avec l'arbre ou tronc de l'Inſtrument ; enſuite on mettra en I Figure 10. la piece Figure 12. qu'on y attachera par le moyen qui y eſt marqué.

A l'égard du manche de l'Inſtrument, il a été fait d'ébéne pour la propreté, & en partie à facette pour le tenir plus ferme. Il eſt creux intérieurement ; cette cavité eſt conforme en tout au volume & à la Figure extérieure de la tige de la Figure 10. ce qui fait que les éminences formées par le corps des Figures 11. & 12. attachées par le moyen de deux Vis à tête plate & perdue, ſur la Figure 10. en I & en K, empêchent que ce manche ne tourne ſur cette eſpece de ſoye.

La Vis Figure 13. qui entre & ſe monte à l'extrémité de la Figure 10. empêche que le manche ne puiſſe ſortir par en bas, ce qui fait qu'il tient très-ſolidement.

On trouvera peut-être que je me ſuis un peu étendu ſur cette matiere ; mais j'ai préféré ce défaut, ſi c'en eſt un, à l'inconvénient d'être obſcur, mon deſſein n'étant pas de cacher la moindre choſe, ſouhaitant au contraire que tous les Inſtrumens qui ſeront faits d'après cette deſcription

cription ſoient auſſi bons que le mien.

Il eſt bon de remarquer que moyennant les précautions qu'on a priſes dans toute cette conſtruction, on eſt maître de démonter toutes les pieces de l'Inſtrument les unes après les autres, ſans courir les riſques d'en endommager aucune. Mais outre cet avantage, qui n'eſt pas à négliger, il en reſulte encore d'autres bien plus importans dont on va juger.

Les Branches de cet Inſtrument, par exemple, ſont attachées tant ſur ſon Corps que ſur ſes Viroles par le moyen de ſix Vis, quatre à tête plate & perdues, & deux autres à tête ronde & très-ſaillantes. Les quatre premieres ſervent à unir les Branches aux pieces ſur leſquelles elles doivent être pour ainſi dire entées; les deux autres, outre cette utilité, ſont encore deſtinées à deux autres uſages, dont le premier a été expliqué dans la deſcription : il conſiſte à borner la progreſſion des branches à un tiers de la circonférence de l'arbre de l'Inſtrument, par le moyen de leur extrémité interne, qui s'avance dans les foſſés pratiqués ſur cet arbre ; nous parlerons dans un moment du dernier de leurs uſages.

Il paroîtra peut-être à quelques perſonnes en état de juger des machines, qu'on pourroit ſupprimer les quatre Vis à tête plate dont nous avons d'abord parlé, en

leur ſubſtituant quelqu'autre moyen qui pourroit leur paroître plus ſimple, comme la *ſoudure* , la *rivure*, ou la queue d'*aronde*; mais, il eſt bon d'obſerver premiérement que la *ſoudure* ne vaudroit rien, parce qu'outre qu'elle feroit perdre l'*écroui* des Branches, elle en corromproit la figure.

Secondement, la *rivure* n'auroit pas cet inconvénient; mais elle en auroit un autre qui ne ſeroit pas moins grand; car les *bavures* des *rivures* ſont ſujettes à ſe relever au moindre effort qu'on leur fait ſouffrir, ce qui pouroit rendre le mouvement difficile & même l'intercepter.

Dans le premier moyen de jonction les pieces une fois ajuſtées ne peuvent plus ſe ſéparer, & s'il arrive par malheur quelque choſe à l'une des deux, l'autre eſt en même tems ſacrifiée.

Dans le ſecond moyen, on ne peut ſéparer en pareil cas les pieces ſans beaucoup les endommager: ces deux ſortes de de jonctions ne doivent donc pas, par ces raiſons, être pratiquées.

Il nous reſte à examiner la jonction qui peut ſe faire à *queue d'aronde*: celle-ci eſt ſemblable à celle qui unit le petit reſſort arqué Figure 6. avec la ſeconde *Virole* Figure 5. Elle ſemble d'abord la meilleure de toutes celles qu'on peut faire, étant la

plus propre & la plus ſolide quand elle eſt bien faite : Mais comme il faut entailler profondément les *Viroles*, pour que les mortaiſes ayent aſſés de profondeur pour recevoir le tenon de la tige, qui de ſon côté doit auſſi avoir ſuffiſamment de corps pour n'être pas forcé en aucun ſens, il en réſulteroit qu'il faudroit que les Viroles fuſſent d'un bien plus grand diamétre, ce qui augmenteroit beaucoup le poids & le volume du corps de l'Inſtrument. Ce ne ſeroit pas cependant le plus grand défaut; il viendroit du volume du tenon pratiqué à la baſe de chaque Branche, parce que pour lui conſerver de la ſolidité, il obligeroit l'Artiſte à laiſſer la partie inférieure des Branches plus épaiſſes qu'elles ne doivent être, ce qui leur feroit perdre une ſorte de ſoupleſſe qui doit regner dans toute leur longueur; ſoupleſſe extrémement néceſſaire, comme l'éprouveront les Accoucheurs dans le manuel de l'Inſtrument lorſqu'ils opéreront dans quelques-uns des cas que j'indique: car il ne s'agit pas ici d'extraire à quelque prix que ce ſoit la tête d'un enfant, lorſqu'on la tient fermement engagée dans l'Inſtrument; on doit avoir pour but en opérant de conſerver la Mere & l'Enfant (en ſuppoſant ce dernier en vie.) Or ſi les Branches de l'Inſtrument ont trop de ſolidité, la main

qui les tiendra, perdra cette finesse du tact qui lui fait appercevoir que la résistance des parties est grande, & l'Opérateur seroit alors en danger de les mutiler sans s'en appercevoir, au lieu que quand les Branches flêchissent jusqu'à un certain degré, elles avertissent de la résistance qu'elles trouvent, & donnent occasion à la sagacité du Chirurgien de les vaincre par des voyes douces. Il est donc bien important, comme on le voit, que la force de ces Branches soit bien mesurée, ce qui me fait conclure que de quelque maniere qu'on s'y prenne pour faire cet Instrument, il ne faut pas perdre de vûe la perfection de ses Branches, & cette perfection me paroît être à un éminent degré dans celui sur lequel la description est faite; aussi c'est par cette raison que je me suis beaucoup étendu sur sa méchanique.

Par toutes les conséquences qui viennent d'être déduites, je préfere, comme l'on voit, les quatre Vis à tête plate & perdue à tout autre moyen de jonction.

A l'égard des deux Vis à tête ronde & saillante, on peut les perfectioner. C'est pourquoi je dois avertir que depuis que j'ai fait graver la Planche, la pratique m'a dicté que leur tête étoit trop courte, je l'avois déja pressenti avant que d'en faire usage, m'étant proposé d'en faire construire

d'autres qui euſſent la tête large & plate ſuivant leur élévation ; penſant alors que les moteurs des Branches mobiles ſur leſquelles ces Vis ſont montées, ſeroient les pouces de l'Opérateur ; mais la pratique m'a démontré que cette forme ne vaudroit rien, parce qu'au lieu de ſe ſervir des pouces, il faut ſe ſervir très-ſouvent de la partie interne de l'indicateur de chaque main, & que les têtes de ces deux Vis doivent être ſaiſies par le plis où ſe joint la premiere phalange avec la ſeconde ; or comme les Vis dont je parle & qui ſont deſſinées ſur la Planche, ſont celles qui ont d'abord été faites, je conſeille à ceux qui feront conſtruire un pareil Inſtrument, de donner à la tête de ces Vis une fois plus de longueur qu'à celles qui ſont ici repréſentées, & qu'au lieu d'avoir la figure d'un oignon, elles ayent celle d'une olive *ſtriée*, qui auroit ſon axe poſé perpendiculairement, c'eſt-à-dire, faiſant avec celui de l'Inſtrument un angle droit : cette derniere forme eſt celle que j'ai adoptée, parce qu'elle eſt infiniment meilleure qu'aucune autre. (*a*)

J'ai cru devoir m'étendre un peu ſur

(*a*) Un autre changement que j'ai été obligé de faire pour perfectionner mon Inſtrument, eſt une addition de queue d'aronde ſous le bouton du petit reſſort, laquelle gliſſera dans une petite mortaiſe pratiquée ſur la virole. La raiſon de cette addition eſt de diriger ce reſſort de façon

toutes ces remarques, les considérant comme très-essentielles, puisqu'elles sont toutes fondées sur la pratique de l'Instrument mis en usage, tant sur le cadavre que sur le vivant.

A présent que l'Instrument est connu, je vais parler de quelques-unes de ses propriétés, après quoi je passerai à la maniere de s'en servir.

Avantages du nouveau Tire-tête.

1^e^. Cet Instrument n'étant ni piquant ni tranchant, & d'un très-petit volume, peut être introduit fort aisément & sans aucun danger.

2°. Il n'ajoute aucun volume à celui du corps qu'il a saisi, ce qui paroît paradoxe : mais si on fait attention au peu d'épaisseur de chaque Branche, à la pression des parties environnantes, & à la mollesse de celles que ces mêmes Branches embrassent, on en sentira aisément la raison.

3°. Si la tête n'est pas d'un gros volume, elle n'en sera pas moins exactement saisie par l'Instrument, tant à cause de la flexibilité de ces Branches, qu'à cause de la résistance des parois de la Matrice, qui tendent continuellement à comprimer par leur propre ressort les corps qui y sont contenus. Les mêmes raisons subsistent

qu'on ne puisse que le baisser pour dégager les branches qu'il retient : une personne, d'ailleurs adroite, m'en ayant cassé un, parce qu'il n'avoit point de direction uniquement déterminée.

lorſque le tout enſemble paſſe par le vagin & par la vulve.

4°. Il a encore l'avantage qu'étant d'une forme oblongue, il procure la dilatation néceſſaire, & cela par des dégrés inſenſibles, par la raiſon que ſon diamétre change ſuivant la réſiſtance des parties qu'il contient, & de celles qui l'environnent, enſorte que ſi les parties de la mere réſiſtent au volume de la tête dans le moment de l'extraction, l'Inſtrument tend à affaiſſer celle-ci ſur les côtés, par conſéquent à lui donner une forme avantageuſe pour être extraite plus aiſément.

5°. Enfin cet Inſtrument paroît réunir une grande quantité des avantages qu'on ſe propoſe lorſqu'on met ceux qui ſont d'uſage en pratique, dans des circonſtances urgentes, eſſentiellement lorſque la tête d'un enfant a été ſéparée de ſon corps & que cette partie eſt reſtée dans la Matrice; & il ne paroît pas avoir l'inconvénient d'aucuns d'eux.

Il ne ſuffiſoit pas d'avoir fait conſtruire un Inſtrument qui parût remplir le but que je m'étois propoſé, pour le mettre tout de ſuite en pratique ſur le vivant, il convenoit qu'avant cette tentative on le mît en expérience ſur le cadavre : Pour cet effet, M. *Louis* (a) dont on connoît le zéle

Eſſai du nouveau Tire tête.

(a) Maître ès Arts, ancien Chirurgien Major des Trou-

pour le progrès de la Chirurgie, s'étant fait un plaisir de me procurer dans son Hôpital les cadavres nécessaires pour imiter du mieux qu'il me seroit possible les cas où cet Instrument peut convenir, je m'y suis transporté plusieurs fois avec M. *Soumain*, & j'établis en leur présence la méthode de faire cette opération, dont voici la description.

Supposons qu'il faille extraire la tête d'un enfant séparée de son corps & restée dans la Matrice.

Méthode pour l'extraction de la tête séparée du corps & restée seule dans la Matrice.

Il faudra situer le corps de la malade presque horisontalement, la tête un peu élevée de même que le bassin, qui doit être placé au bord du lit, les cuisses & les jambes fléchies, les genoux écartés, les talons à une distance raisonnable des fesses, pour que la femme soit en force; la plante des pieds appuyée à quelques corps solides, comme les quenouilles du lit, ou quelque chose d'équivalent qu'on aura mis en leur place, pour que la femme puisse s'arcbouter aisément contre; ou bien, & ce qui sera encore mieux si on le peut, on placera deux aides sur deux chaises, l'un à droite & l'autre à gauche, qui poseront chacun de leur côté, l'une de leurs mains sur le

pes du Roy & Aide-Major des Camps & Armées de S. M. Associé à l'Académie Royale de Chirurgie, & Chirurgien de l'Hôpital Général de Paris à la Salpetriere.

genouil de la malade pour la retenir en l'écartant en dehors, & l'autre main ſur le pied qui ſera poſé ſur eux, pour l'empêcher de ſe déplacer; les autres aides, ſi on en a, empêcheront la malade de ſe retirer en arriere en la retenant par les épaules. Tout étant ainſi diſpoſé, l'Accoucheur chauffera un peu l'Inſtrument pour lui faire perdre ſa froideur métallique, qui pourroit inquiéter la malade, il frottera enſuite ſes Branches avec du beurre ou de l'huile pour qu'il gliſſe plus aiſement; après quoi s'étant placé commodément, il enduira une de ſes mains de quelque corps gras, enſuite il introduira le doigt indicateur & celui du milieu de cette main par la partie inférieure du vagin, paſſant le dehors de ces mêmes doigts ſur la *fourchette*, & les gliſſera, s'il le peut, juſques dans l'orifice de la Matrice; enſuite il prendra de l'autre main l'Inſtrument par ſon manche, les Branches fermées & ſituées inférieurement, & les introduira à la faveur des deux doigts dont nous venons de parler, (même de toute la main ſi cela eſt néceſſaire & poſſible,) dans la Matrice par deſſous ce corps étranger: l'Accoucheur introduira, dis-je, ces Branches dans une direction à peu près ſemblable à celle qu'on ſuit quand on ſonde les hommes par deſſus le ventre, enſuite en baiſſant le poignet

& en pouſſant doucement elles entreront dans la Matrice par deſſous la tête de l'enfant : Alors l'Operateur dégagera circulairement, & par de petits mouvemens alternatifs & ſucceſſifs les deux Branches mobiles d'avec celle qui eſt fixe (& qui reſtera en bas) & cela en relevant avec les doigts indicateurs de chaque côté, leur faiſant faire une eſpece de crochet dans lequel ſeront logées les éminences olivaires des Vis motrices, qui ſe trouveront alors placées en deſſous & un peu latéralement. Par ce moyen, ces deux Branches s'avanceront chacune de leur côté, c'eſt-à-dire, à droite & à gauche de la tête & l'embraſſeront en décrivant latéralement des lignes courbes. Voyez la Figure 2 de la Planche.

J'ai dit, qu'il falloit dégager les Branches mobiles peu à peu par de petits mouvemens alternatifs & ſucceſſifs, & il n'y faut pas manquer, parce qu'il ſe fait dans ce moment de petites rides dans les parties latérales de la vulve, qui feroient un leger obſtacle à leur développement & quelque peu de douleur à la malade, ce qu'on évitera ſi on prend cette précaution : Pourſuivons l'opération.

Sitôt qu'on aura mis les Branches de l'Inſtrument dans leur repos, où elles ſont retenues par le reſſort Figure 6. on n'aura plus qu'à extraire la tête en tirant tout

doucement à soi, & en donnant de petits tours de poignet combinés suivant la direction & la résistance des parties ; je dis suivant la direction des parties, c'est une remarque très-essentielle dans le manuel de cette opération, car le chemin que doit parcourir cette tête en sortant, est une portion de cercle composée de la courbure de l'os *Sacrum*, de celle du *Coccix*, & enfin de toutes les parties charnues ou membraneuses, qui joignent cette derniere avec la *Commissure* inférieure des grandes lévres nommée fourchette. Or si on compare tout ce chemin à celui qu'il y a à faire sous les os pubis, il sera aisé de s'appercevoir que la tête renfermée dans les Branches de l'Instrument aura beaucoup plus de chemin à parcourir par en bas que par en haut, ainsi lorsqu'on voudra saisir la tête, il faudra avoir les mains baissées suivant la direction du corps, & les relever peu à peu à proportion que la tête avancera, ensorte que lorsqu'elle sortira, les mains ayent parcouru environ un quart de cercle, dont l'angle des os pubis seroit comme le centre; si on manquoit à cette précaution, on risqueroit de déchirer la fourchette, & alors on pouroit imputer cet accident à l'Instrument, quoiqu'il ne puisse y avoir aucune part, pendant que ce seroit la faute de celui qui opéreroit sans connoître suffisament la structure des parties

& le méchanisme des accouchemens, ou du moins qui n'y feroit pas alors toute l'attention que ces choses méritent. Je ne nie pas que le volume de la tête ne puisse entrer pour quelque chose dans cet accident, quand il arrive dans quelque circonstance que ce soit ; au contraire je suis persuadé que son excessive grosseur y contribue beaucoup, & c'est alors une raison de plus pour tenir la route que j'ai indiquée par ma méthode ; en un mot rien n'en doit écarter qu'une conformation contre nature, auquel cas la sagacité du Chirurgien pourvoira, n'étant pas possible de deviner le lieu, l'étendue ni le dégré de ces difformités.

On vient de voir tous les avantages que cet Instrument doit avoir pour tirer la tête d'un enfant séparée du corps & restée dans la Matrice; mais comme ce cas qui est rare, n'arrive pas sans que la tête n'ait été retenue premiérement à l'entrée de cet organe, soit par son volume considérable, soit par l'étroitesse du bassin, ou bien enfin par la pourriture de l'Enfant mort depuis long-tems ; il seroit sans contredit fort avantageux, que l'Instrument pût satisfaire à ce cas perilleux, où il en coute au moins absolument la vie à l'Enfant, lorsque le corps s'en sépare : Je n'y vois rien d'impossible, & c'est ce que je vais discuter dans la partie qui suit.

SECONDE PARTIE.

De l'Accouchement où la tête de l'Enfant ſe trouve arrêtée au paſſage, ſon corps étant tout-à-fait ſorti de la Matrice, mais reſté encore en partie dans le Vagin; & de la maniere de terminer cet Accouchement.

TOUS les Auteurs, tant anciens que modernes, ont reconnu de tout tems que la ſituation la plus naturelle d'un enfant pour ſortir de la Matrice, étoit celle où il préſentoit la tête la premiere; c'eſt en effet la tête qui ordinairement fraye la route au corps, en forçant l'obſtacle que forme l'orifice de la Matrice, qui eſt la partie la plus étroite de cet organe; mais très-rarement la plus difficile à vaincre à cauſe de ſon extenſibilité. Les modernes ont ajouté à cette ſituation naturelle, celle où l'Enfant ſe préſente par les pieds.

Accouchement par les pieds.

Lorſqu'on reconnoît par le toucher que l'Enfant préſente une autre partie que la tête, ou les pieds, ou bien qu'il s'en préſente d'autres avec celles-ci, il n'eſt pas placé naturellement, & l'accouchement devient plus ou moins difficile à terminer,

ſelon le plus ou le moins de peine qu'il y a à chercher les pieds de l'Enfant; car c'eſt par les pieds que tous les bons Praticiens ſont convenus qu'il en falloit procurer la ſortie. Cet accouchement eſt quelquefois ſi facile, & ſe termine ſi promptement, qu'on pourroit dans ces circonſtances (& c'eſt lorſque les pieds ſe préſentent les premiers, ou qu'on n'a pas eu de difficulté à les trouver,) le regarder comme très-avantageux; la mécanique approuve cette idée; car, lorſque l'Enfant ſortira par les pieds, toutes choſes d'ailleurs égales, il paſſera comme un coin en élargiſſant peu à peu l'orifice de la Matrice; (en ſuppoſant que ce ſoit cette partie qui faſſe l'obſtacle, ce qui arrive rarement;) les parties étroites de ce coin, qui ſont les jambes & les cuiſſes, préparent la ſortie du baſſin, de la poitrine, & de la tête : Cet avantage ne ſe trouve pas dans l'accouchement où la tête ſe préſente la premiere, parce qu'elle eſt ordinairement d'un diamétre plus conſidérable que tout le reſte du corps, & ſon embarras au paſſage fait ſouvent tout le retard de l'accouchement; lorſqu'elle eſt dégagée, le corps la ſuit bientôt avec facilité; mais il faut qu'elle ſurmonte cet obſtacle, ce qui eſt quelquefois très-difficile.

L'accouchement. Malgré la facilité que ſemble préſenter

le premier cas, il eſt bon de ſe ſouvenir, que quoique le corps ſoit tout à fait ſorti, quelques-unes des cauſes rapportées dans la premiere partie de cet ouvrage peuvent donner lieu à de grandes difficultés pour la ſortie de la tête, qui ne ſe détache jamais du corps pour reſter dans la Matrice, que dans l'accouchement où les pieds de l'Enfant ſortent les premiers.

par les pieds peut donner lieu à la ſéparation de la tête.

Or, comme il eſt fort à déſirer que malgré le moyen que je viens d'indiquer pour remédier à cet accident, il n'arrivât jamais, je vais parler de ceux que l'on peut metttre en uſage pour l'éviter, en m'étayant de ce que les meilleurs Auteurs ont dit ſur ce cas. M. Mauriceau, s'eſt entre autres expliqué ſi clairement ſur ce ſujet dans le chapitre qui traite de l'accouchement par les pieds, que je ne puis me diſpenſer de rapporter ce qu'il en dit..... Il faut prendre garde que l'Enfant ait le ventre & la » face directement en deſſous, pour éviter » que l'ayant en deſſus, ſa tête ne vînt » à être arrêtée vers le menton par l'os » *Pubis* : C'eſt pourquoi, s'il n'étoit ainſi » tourné, il faudroit le mettre en cette poſ» ture; ce qu'on fera facilement, ſi dès lors « qu'on commence à tirer l'Enfant par les » pieds, on les incline en les tournant peu à » peu, à proportion qu'on en fait l'extrac» tion, juſqu'à ce que ſes talons regardent

Moyens que propoſent les Auteurs pour éviter cet accident.

» directement le ventre de la femme ; &
» s'ils n'étoient pas tout-à-fait dans cette
» ſituation, quand on a tiré l'Enfant juſ-
» ques au haut des cuiſſes, il faut devant
» que de le tirer plus avant, que le Chi-
» rurgien gliſſe une de ſes mains applatie
» juſques vers le *Pubis* de l'Enfant, & que
» de ſon autre main il en tienne les deux
» pieds, pour lui tourner en même tems
» le corps du côté où il eſt plus diſpoſé
» à recevoir une bonne ſituation, juſques
» à ce qu'il ſoit comme il eſt requis, c'eſt-
» à-dire, la poitrine & la face en deſſous :
» & l'ayant ainſi amené juſques vers le
» haut des épaules, il faut bien prendre
» le tems (commandant à la femme de
» s'efforcer dans cet inſtant) pour faire
» enſorte qu'en le tirant, ſa tête puiſſe
» prendre leur place dans le même mo-
» ment, & qu'ainſi faiſant, elle ne ſoit pas
» arrêtée au paſſage.

Juſqu'ici ces préceptes ſont généralement reçus de tous les Accoucheurs.(a) » Quelques
» Auteurs recommandent (continue M.
« Mauriceau) pour empêcher cet inconvé-
» nient, de n'abbaiſſer ſeulement qu'un des
» bras de l'Enfant, & de laiſſer l'autre re-
» levé ; afin que ſervant d'ecliſſe à ſon
» col, la Matrice ne puiſſe ſe refermer
» devant que la tête de l'Enfant ſoit en-
» tiérement paſſée : Mais ſi le Chirurgien
ſçait

(a) V. l'Addition manuscrite n° 1.

» fçait bien prendre fon tems fans perdre
» l'occafion, il n'aura pas befoin de cette
» précaution pour éviter cet accident, qui
» arriveroit bien plûtôt, s'il laiffoit un bras
» de l'Enfant en haut; car outre qu'il oc-
» cuperoit par fa groffeur une partie du
» paffage qui n'eft pas déja trop large;
» c'eft, que faifant pancher la tête d'un côté
» plus que de l'autre, il feroit caufe qu'elle
» ne manqueroit pas d'être encore bien
» plûtôt arrêtée par celui où le col de
» l'Enfant ne feroit pas ainfi écliffé. Lorf-
» que j'ai quelquefois voulu effayer, en ti-
» rant des Enfans par les pieds, à laiffer de
» cette façon un bras élevé, j'ai toujours
» été obligé de les abbaiffer tous deux,
» après quoi j'ai bien plus facilement ache-
» vé mon opération.

Les avis font partagés fur ce fentiment: cependant le plus fuivi eft de dégager les deux bras pour peu qu'on fente quelque réfiftance; en effet ils ne font qu'augmenter le volume, ou, ce qui revient au même, diminuer, ou rendre le paffage plus étroit.

M. Mauriceau pourfuit: » Il y a néan-
» moins des Enfans qui ont la tête fi groffe,
» qu'elle demeure arrêtée au paffage, après
» que le corps eft tout à fait dehors, non-
» obftant toutes les précautions qu'on
« puiffe y apporter pour l'éviter: en ce
» cas, il ne faut pas s'amufer à tirer feu-

» lement l'Enfant par les épaules ; car
» quelquefois on feroit plûtôt quiter & sé-
» parer le col, que de l'avoir ainsi ; mais
» *pendant* que quelqu'autre personne tirera
» par les deux pieds, ou au dessus des ge-
» noux, le Chirurgien dégagera peu à peu
» la tête d'entre les os du passage, ce qu'il
» fera en glissant doucement un ou deux
» doigts de sa main gauche dans la bou-
» che de l'Enfant, pour en dégager pre-
» miérement le menton, & de sa main droi-
» te il embrassera le derriere du col de
» l'Enfant, au dessus de ses épaules, pour le
» tirer ensuite avec l'aide d'un des doigts
» de sa main gauche, mis dans la bouche
» de l'Enfant, comme je viens de dire, pour
» en dégager le menton ; car c'est cette
» partie qui contribue davantage à retenir
» la tête au passage, duquel on ne la peut
» tirer devant que le menton en soit entié-
» rement dégagé ; observant aussi de le
» faire le plus promptement qu'il sera pos-
» sible, de peur que l'Enfant ne soit suffo-
» qué, comme il arriveroit indubitable-
» ment, s'il demeuroit ainsi pris & arrêté ;
» parce que le cordon de l'ombilic, qui est
» au dehors, étant réfroidi & fortement
» comprimé par le corps, ou par la tête
» de l'Enfant, qui reste trop long-tems
» dans le passage, l'Enfant ne peut plus
» pour lors être vivifié par le moyen du

» ſang de la mere, dont le mouvement
» eſt arrêté dans ce cordon, tant par ſon
» réfroidiſſement, qui l'y fait cailler, que
» par ſa compreſſion qui l'empêche de
» circuler, au défaut de quoi l'Enfant de-
» vroit reſpirer; ce qu'il ne peut pas faire
» devant qu'il ait la tête tout-à-fait hors
» de la Matrice. C'eſt pourquoi, lorſqu'on
» aura une fois commencé de tirer l'En-
» fant, il faut tâcher de le faire ſortir en-
» tiérement le plûtôt qu'on le pourra.

M. Mauriceau reconnoît ici, qu'il y a des Enfans qui ont la tête ſi groſſe, qu'elle demeure arrêtée au paſſage, après que le corps eſt tout-à-fait dehors, nonobſtant toutes les précautions qu'on puiſſe prendre pour l'éviter.

Voilà un des cas où mon Inſtrument peut être d'un grand ſecours : mais avant que de le mettre en pratique, il eſt néceſſaire de reconnoître ſi la face eſt en deſſous ou en deſſus; car ſi le menton étoit arrêté par les os *Pubis*, il faudroit faire tout ce que M. Mauriceau conſeille, & ce que j'y ajouterai pour dégager le menton de l'Enfant, lui tournant la face en deſſous, & enfin l'extraire ſans délai, ſans quoi l'Enfant perdra la vie par la compreſſion du cordon, comme l'a très bien remarqué cet Auteur; & les conſéquences qu'il en tire ſont fort juſtes.

» M. Mauriceau fait encore remarquer, » que lorſque l'Enfant eſt vivant, il n'eſt pas » ordinairement difficile de donner à ſa » tête cette ſituation en deſſous, ſi elle ne » l'avoit pas auparavant, laquelle nous » avons dit être très-néceſſaire pour fa- » ciliter l'extraction, à cauſe que toutes » les parties du corps de l'Enfant qui eſt » vivant, ayant de l'appui & de la fer- » meté, ſa tête ſuit ordinairement le corps, » & ſe tourne de ſon même côté; ce qui » n'arrive pas de la ſorte à la tête de » l'Enfant mort, parce que ſon col étant » devenu mollaſſe & ſans fermeté, ne con- » tribue pas à faire tourner la tête dans » une bonne ſituation, quoique le corps » de l'Enfant y ait été mis par le Chi- » rurgien, & qu'il ait obſervé, pour ce » faire, tout ce que j'ai dit ci deſſus; au- » quel cas le corps de l'Enfant mort étant » entiérement ſorti, ſa tête vient à être » arrêtée au paſſage, à cauſe qu'elle n'eſt » pas ſituée directement en deſſous com- » me le corps. Pour lors, il ne faut pas » s'amuſer à tirer le corps de l'Enfant, » devant que d'avoir pareillement réduit » la tête en figure droite, la faiſant ainſi » regarder en deſſous; ce que le Chirur- » gien fera, en gliſſant ſa main applatie » ſur la face de l'Enfant, pour en couvrir » les inégalités, & pour aider par ce

» moyen en l'embrassant, à la faire tour-
» ner plus facilement, & à lui donner
» une situation commode, lui mettant aussi
» quelques doigts dans la bouche, afin de
» dégager le menton hors du passage,
» comme j'ai dit, observant cependant de
» tourner avec son autre main le corps
» de l'Enfant, ou de le faire tourner par
» une autre personne, pour lui faire sui-
» vre en même tems le mouvement qu'il
» donne à la tête; ce qu'il ne doit pas
» aussi obmettre, quand il arrive que la
» tête d'un Enfant vivant est arrêtée de
» la sorte au passage, à cause de sa mau-
» vaise situation : car s'il vouloit faire
» tourner la tête sans le corps, ou le
» corps sans la tête, il lui torderoit le col,
» & le feroit mourir dans l'opération, s'il
» ne prenoit bien garde à cette circons-
» tance.

Les remarques que fait ici M. Mauriceau sont très justes : il est bien sûr, qu'il est plus difficile de mettre dans ce cas la face en dessous à un Enfant mort, qu'à celui qui est en vie; mais aussi d'un autre côté, un Enfant en vie demande des ménagemens, que n'exige pas un Enfant mort. Il ne sera pas impossible de s'assurer de cet état en touchant le cordon, dont la portion qui tient à son ventre est alors hors de la Matrice; il est même très-né-

cessaire de prendre cette précaution pour ondoyer l'Enfant en cas de vie, & ensuite travailler promptement à la lui sauver s'il se peut; mais je ne suis pas de l'avis de M. Mauriceau, qui conseille de confier le corps de l'Enfant à un aide, pour le tourner à mesure que l'Accoucheur lui tournera la face en dessous.

Inconveniens de quelques-uns de ces moyens.

Cette méthode me paroît pleine d'inconvéniens; car il est très difficile, pour ne pas dire impossible, que deux personnes, quelque habiles qu'elles puissent être toutes les deux, s'entendent aussi parfaitement qu'une seule, pour plusieurs raisons:

Premiérement, on est très souvent privé en pareil cas d'un second soi-même, si on veut bien me passer cette expression.

Secondement, il faut pour lors se servir de quelques personnes, qui, quoique très-intelligentes & adroites pour toute autre chose, pourroient bien ne l'être pas pour ceci: car, la compassion, la crainte de malfaire, les cris de la malade, & quantité d'autres choses effrayantes, sont capables de mettre leur intelligence en désordre.

Troisiémement, enfin je suppose que l'aide ait toute la tranquillité d'ame possible, & toute l'adresse imaginable, il faudra qu'il écoute attentivement ce que lui

dira l'Accoucheur, pour tourner à droite ou à gauche le corps qu'on lui aura confié. Ne peut-il pas arriver dans cet inſtant quantité d'équivoques capables de faire périr l'Enfant en lui tordant le col ? Je ſuppoſe, par exemple, que le moment ſoit arrivé que l'Accoucheur eſtime que le corps doive être tourné à gauche ou à droite; qu'eſt-ce que l'aide doit entendre, lorſque cela lui ſera dit? Sera-ce la droite ou la gauche de la Mere, celle de l'Enfant, ou bien la ſienne ? On me répondra peut-être que l'Accoucheur prendra ſans doute la précaution, avant que de ſe mettre à opérer, d'avertir l'aide que lorſqu'il lui dira de tourner le corps de l'Enfant à droite ou à gauche, il faudra qu'il entende que ce ſera la droite ou la gauche de la Mere, ou la ſienne (à lui aide) ſeulement; car alors la Mere & l'Enfant ſont dans la même poſition. Je tombe d'accord que l'Accoucheur pourra prendre cette précaution, même qu'il n'y manquera pas: mais c'eſt d'abord autant de tems perdu, & les inſtans ſont précieux en pareilles circonſtances.

Mais, voici un cas où toutes ces précautions ſeront non-ſeulement inſuffiſantes, mais même inutiles: ſuppoſons que l'Accoucheur ſoit parvenu à introduire ſa main dans la Matrice, (ce qui n'eſt pas

toujours possible,) elle n'y sera pas à son aise; loin de là, elle y sera très-gênée, ce qui lui fera perdre une partie de sa puissance & toute son agilité ; elle aura donc beaucoup de peine à saisir & à tenir saisie la tête, ou quelques-unes de ces parties, pour lui faire faire un demi-tour, soit à droite ou à gauche ; enfin si dans le moment que l'Accoucheur croit tenir cette tête suffisamment pour en venir à bout, il dit à son aide de tourner le corps de l'Enfant de ce côté-là, & que dans l'instant que l'aide le fait, la prise manque à la main de l Accoucheur, comme cela arrive souvent plus d'une fois, avant que de réussir en pareilles circonstances, l'Enfant ne seroit-il pas en très-grand danger de perdre la vie? Sans doute : cette méthode n'est donc pas exempte de grands inconvéniens. Pour les éviter, voici quel est mon avis.

Je consens que l'Accoucheur fasse tenir le corps de l'Enfant par un aide le plus entendu que faire se pourra, mais qu'il lui défende bien expressément de lui donner aucun mouvement, ce qui n'est pas susceptible d'équivoque; il lui recommandera seulement de soutenir le corps un peu élevé.

Quand l'Accoucheur aura introduit sa main jusques à la tête de l'Enfant par

dessous son corps, il saisira alors lui-même ce corps avec son autre main, au moyen d'un chauffoir, pour faire faire au tout ensemble le demi-tour nécessaire pour mettre la face de l'Enfant en dessous en même tems que le ventre; ce tout étant conduit par une seule intelligence, ne fera précisément que les mouvemens nécessaires.

Remarques sur la méthode de tourner le corps de l'Enfant sorti, la tête restée dans la Matrice.

Mais il y a deux choses ausquelles il semble qu'aucun Auteur n'ait fait attention; la premiére, qu'il ne suffit pas d'avoir saisi la tête pour la faire tourner aisément à l'aide du corps, à qui on fait suivre le même mouvement, mais qu'il faut encore repousser en partie ce dernier, pour ainsi dire, dans la Matrice, afin d'éloigner le menton de l'Enfant des os pubis de la Mere; & la deuxiéme, de prendre l'intervalle des deux douleurs, quand il y en a, (pour faire ce coup de main:) moment où toutes les parties sont en relâche.

Il est étonnant que les Auteurs n'ayent pas fait la premiére de ces remarques; car il ne semble pas possible qu'ils n'ayent pas senti la nécessité de ce mouvement: on le feroit volontiers machinalement. (2)

A l'égard de la seconde remarque, quoiqu'il y ait quelques Auteurs qui en ayent fait usage dans quelqu'autre cas,

(2) v. l'Addition manuscrite N°. 2.

je n'en ai pas trouvé un ſeul qui en ait parlé dans celui-ci.

Difficulté de terminer l'Accouchement par les pieds.

Quoiqu'on ait fait en apparence tout ce qui vient d'être dit, & qu'on croye avoir réuſſi à retourner la face de l'Enfant en deſſous, on n'eſt pas toujours aſſez heureux pour terminer l'accouchement: il arrive alors quelquefois qu'on ne peut faire ſortir l'Enfant hors de la Matrice: on en voit deux exemples dans le Traité des Accouchemens de M. *de la Motte*; cet Auteur y décrit de bonne foi les fautes dans leſquelles il eſt tombé, pour éviter que ce malheur n'arrive à d'autres.

Accidens qui ſont la ſuite de cette difficulté

Je ne crois pas hors de place de les rapporter ici par extrait, avec la même intention; après quoi je citerai la méthode que propoſe M. *Ménard*, & donnerai enfin mon ſentiment pour terminer heureuſement ces ſortes d'accouchemens.

M. *de la Motte* dans ſa 253.(*) Obſervation, rapporte que dans un cas où il fut obligé de retourner un Enfant, à deſſein de terminer plus heureuſement l'accouchement, il le retourna fort aiſément, que l'ayant amené dehors juſques aux cuiſſes, & l'ayant ondoyé, parce qu'il étoit sûr qu'il étoit en vie, il fit faire enſuite un demi-tour à ſon corps, pour lui mettre en deſſous la face qu'il avoit en deſſus, & qu'enſuite il continua de

(*) C'est la 257.e obs. Edit. de la haye.

de tirer l'Enfant jusques aux épaules & jusques au col : » Après que je lui eus dé- » gagé les bras (dit cet Auteur,) je don- » nai quelques légeres secousses, & je le » tirai même assez fortement & à plusieurs » reprises pour finir cet accouchement, » dont les commencemens avoient si bien » réussi ; mais ce fut inutilement, ce qui » m'obligea, suivant ma méthode ordinai- » re, à lui mettre mon doigt dans la bou- » che : j'y fus trompé, en ce qu'au lieu de » la bouche je trouvai la nuque, & que » le col n'ayant pas suivi le mouvement » du corps, il s'étoit tors ; ensorte que » la face étoit demeurée en haut, & le » menton par conséquent s'étant accro- » ché aux os pubis, étoit l'obstacle qu'il » falloit vaincre pour finir l'accouche- » ment.

Il y a grande apparence, que lorsque M. *de la Motte* tourna le corps de l'Enfant, il le tiroit à lui & que la femme étoit dans une douleur ; car on sçait qu'alors la Matrice se contracte en tout sens sur le corps qu'elle contient : elle serroit donc exactement la tête de l'Enfant, ce qui la devoit rendre comme immobile pendant qu'il faisoit tourner le corps ; ces deux choses ensemble ont concouru à tordre le col de l'Enfant, conséquemment à lui faire perdre la vie.

Cet accident a dû bien mortifier un auſſi habile homme que M. *de la Motte* ; & pour comble d'infortune, il donna ce petit corps à tenir au mari de la malade, pendant qu'il repouſſoit le derriere de la tête d'une main, & que de l'autre il dégageoit le menton, tâchant de retourner la tête autant qu'il lui étoit poſſible. Il dit en même tems au mari de tirer doucement, » mais il tira avec tant de vio-» lence dans l'eſpérance de ſoulager ſa » femme, qu'il alla tomber à ſix pas loin » du lit avec le corps de l'Enfant, dont » la tête étoit reſtée dans la Matrice.

On voit ici d'une part, que M. *de la Motte* n'avoit pas dégagé le menton, comme il le croyoit, lorſque le mari de la malade tira le corps de ſon Enfant ; & d'autre part le danger qu'il y a de ſe ſervir d'aide en ſemblable circonſtance ; M. *de la Motte* a bien ſenti lui-même par cet exemple, la conſéquence de ce dernier article ; car il dit dans ſes Reflexions, qu'il ſe promit bien de n'accepter jamais un pareil ſecours. Cependant nous allons voir dans l'Obſervation ſuivante, qu'il a eu aſſez de malheur pour que cela lui ſoit arrivé encore une fois ; à la verité c'étoit, parce qu'il crut pouvoir ſe ſervir d'une Sage-femme pour aide.

L'année ſuivante, M. *de la Motte*, dit(*)

(*) obs. 258. Edit. de La haye.

qu'il fut appellé pour ſecourir une pauvre femme, qui étoit en travail depuis deux jours, » que cette femme étoit fort petite, » & de l'âge d'environ quarante-cinq ans, » dont le bras d'un Enfant fort petit ſortoit du jour précedent; Je coulai (dit-» il) ma main le long de ce petit bras, » pour aller chercher les pieds, que je » trouvai en peu de tems, & après les » avoir joints, je les attirai au dehors du » Vagin; le corps ſuivit juſques au col, » la malade étant ſur le bord du lit, qui » étoit fort haut, où il n'étoit pas reſté » aſſez de place pour mettre l'Enfant à » meſure qu'il ſortoit; je fus obligé de le » donner à tenir à la Sage-femme, pen-» dant que j'allai avec douceur dégager » la tête arrêtée au paſſage, à cauſe de ſon » étroiteſſe. Vû la petite taille, âge avan-» cé de la malade, le long-tems que les » eaux étoient écoulées, pendant lequel » la Matrice irritée par la longueur du » travail, la préſence de ce bras au paſſa-» ge y avoit cauſé de l'inflammation & » par conſéquent de la dureté, joint au » tems qu'il y avoit que cet Enfant étoit » mort & qu'il étoit fort petit, étoient » plus de raiſons qu'il n'en falloit pour » ménager cet Enfant afin de l'avoir en-» tier; ce qui me porta (dit cet Auteur) » à introduire ma main applatie vers la

» fourchette, & à lui mettre le doigt du
» milieu dans la bouche, & avec mon au-
» tre main au dessus du col. Mes mesures
» ainsi prises, je dis à la Sage-femme de
» tirer doucement, pendant que je dégage-
» rois les parties, crainte d'accident : mais
» elle ne manqua pas de donner avec
» aussi peu de sens que d'esprit une secous-
» se à peu près pareille à celle du mari
» de l'autre femme; ce qui força le corps
» de l'Enfant de sortir, & de se séparer
» de la tête qui resta dans la Matrice.

Qu'il me soit permis de dire mon sentiment sur cette méthode; car il me semble que les précautions que M. *de la Motte* prit pour éviter de séparer la tête du corps de cet Enfant, ont été la cause que cela est arrivé. Car, puisqu'il accuse que le passage étoit étroit, ne suffisoit-il pas d'avoir introduit une de ses mains par en bas pour mettre un doigt ou deux dans la bouche de l'Enfant, comme il dit avoir fait, sans aller pousser son autre main au dessus du col? Ces deux mains, quoique portées à plat, & l'une après l'autre à l'entrée de la Matrice, ont dû à la vérité repousser en partie la tête dans cet organe; mais en même tems elles ont ajouté un volume d'autant plus considérable, que le passage étoit plus étroit; & c'est ce qui est positivement arrivé ici, puisque M. *de la Motte* dit, *que la tête étoit arrêtée au passage*

à cauſe de ſon étroiteſſe, & que ce paſſage étoit dur & enflammé; or dans ce moment, il fait tirer le corps d'un Enfant mort qui a la tête enclavée & retenue comme par un étau; qu'en devoit-il arriver? D'ailleurs, ſuivant ſon expoſé, quel déſordre le volume de deux mains enſemble ajoutée à celui du corps d'un Enfant, tel petit qu'il puiſſe être, ne devoit-il pas occaſionner dans toutes ſes parties déja enflammées & engorgées juſques à la dureté?

On peut dire à cela, que ſi M. *de la Motte* étoit un Auteur ancien, on pourroit croire qu'il entend par l'orifice de la Matrice celui du Vagin; encore les anciens Auteurs diſtinguoient-ils quelquefois l'orifice de la Matrice de celui du Vagin, par le mot d'interne qu'ils donnoient à celui-là; mais outre que M. *de la Motte* eſt reconnu pour un bon Anatomiſte & grand Praticien, il ſçavoit parfaitement diſtinguer cet orifice; ainſi c'eſt ſûrement de l'orifice propre de la Matrice qu'il parle, & non de celui du Vagin: cela prouve ſeulement, que les plus grands hommes peuvent faire des fautes; mais auſſi ils en font peu: & quand ils ont ce malheur, ils ſçavent les mettre à profit dans l'occaſion.

Pour retirer quelque fruit de cette Obſervation, nous dirons donc, que ſi M.

de la Motte n'eût mis qu'une main dans l'orifice de la Matrice, pour saisir la machoire inférieure de l'Enfant, & qu'il se fût aidé lui-même de l'autre main, comme nous avons déja dit, en donnant au corps les mouvemens nécessaires, il auroit vraisemblablement pû en venir à bout plus aisément & sans danger.

Cet Auteur dit dans ses Reflexions, page 451.(*) avoir sauvé un grand nombre d'Enfans en pareil cas, en se comportant à peu près comme nous venons de l'insinuer, (c'est-à-dire en ne se faisant aider par personne.) Or quand il faisoit tout lui-même, il ne mettoit pas sans doute ses deux mains dans la Matrice, ou du moins les doigts de toutes les deux ensemble; & pour lors il réussissoit; aussi dit-il, page 453.* » voilà deux accidens des plus fâ» cheux qui me soient arrivés pour m'être » voulu faire soulager dans mes opéra» tions, qui m'ont fait prendre une fer» me résolution de ne me plus exposer à » retomber dans la même disgrace.

Mon dessein n'a pas été en rapportant ces deux Observations, d'insinuer au Lecteur d'avoir du mépris pour leur Auteur; loin de-là, nous lui sommes redevables des Refléxions ausquelles ces Observations ont donné occasion, & nous pouvons dire, que si c'est le propre des grands hommes

(*) Edit. de la haye. p. 367.
(*) Edit. de la haye. p. 369.

hommes d'avouer leurs fautes, pour que les autres en profitent, que ne devons-nous pas à celui qui les transmet de son propre mouvement à la postérité ? On peut ajouter à sa gloire, qu'il est bien un digne modéle à suivre, & que si chaque Auteur en faisoit autant, les Arts enrichiroient davantage les Sciences; car pour pratiquer le bien & éviter le mal, il faut connoître parfaitement l'un & ne pas ignorer l'autre.

Quoique l'espece d'accouchement laborieux, qui fait le sujet de cette partie, ne soit pas des plus communs, il n'est cependant pas si rare, que celui où la tête est restée seule dans la Matrice, puisque ces derniers ont passé par le dégré de ceux-ci, sans qu'ils y soient tous arrivés; mais pour cela il n'en sont gueres moins pénibles & perilleux, tant pour la Mere que pour l'Enfant, & même, si j'ose le dire, pour la réputation de celui qui opére.

Plus un Accoucheur a de renommée, & plus il est exposé à se trouver dans ces cas épineux, parce qu'il est souvent appellé pour réparer les désordres que l'impéritie n'occasionne que trop souvent.

Supposons donc, que par quelque cause que ce puisse être, un Accoucheur soit appellé pour secourir une femme qui auroit le corps de son Enfant hors de la

Moyens qu'il faut mettre en usage pour terminer

l'accouchement par les pieds.

Matrice, tandis que la tête y feroit retenue, ne pouvant fuivre le corps fans qu'on ait pû jufques à ce moment terminer d'aucune façon l'accouchement:

L'Accoucheur doit commencer par ondoyer l'Enfant, en cas qu'il ne l'ait pas été & qu'il foit encore en vie, car il rifque beaucoup de la perdre ; enfuite il doit fituer la malade & les aides commodément & promptement ; après quoi il faudra, comme je l'ai dit plus haut, qu'il porte une de fes mains bien lubrifiée par la partie baffe du Vagin, pour reconnoître en quelle fituation eft le vifage de l'Enfant. S'il le trouve en deffus, ce qui eft le plus ordinaire en pareil cas, il faifira alors avec fon autre main, le corps de l'Enfant qu'il aura auparavant couvert d'un linge fec, pour empêcher que la main ne gliffe deffus ; il le refoulera, pour ainfi dire, dans le Vagin, afin d'aider le menton de l'Enfant à fe décrocher de deffus les os pubis de la Mere ; & lorfqu'avec la main qui eft dans la Matrice, il fentira que cette partie fera libre, il donnera au corps de l'Enfant un demi tour du côté où il eftimera que la tête aura plus de facilité à tourner ; & lors qu'il fera parvenu à lui mettre la face en deffous, ayant un doigt ou deux dans fa bouche ; & tenant toûjours le corps de l'autre main, il pourra faire des tenta-

tives pour terminer cet accouchement tout de suite.

Mais, si par quelque cause que ce puisse être, il n'en pouvoit venir à bout, il ne faudroit pas qu'il s'obstinât à tirer, n'y qu'il s'avisât de se faire aider pour cette fin, de crainte qu'il n'arrivât pis. Je suis d'avis que dans ce moment l'Accoucheur donne à tenir seulement le corps de l'Enfant à quelqu'un, en lui recommandant de ne faire absolument aucun mouvement, mais de le soutenir un peu élevé; ensuite l'Opérateur prendra mon Instrument de la maniere que je l'ai déja dit, après avoir pris les précautions décrites dans la premiére partie de cet ouvrage, & l'introduira de même qu'il y est dit, jusques dans la Matrice; il placera l'extrémité des Branches au-delà de la tête de l'Enfant, ensuite il retirera la main qui lui servoit de conducteur, & après l'avoir essuyée, il développera peu à peu & alternativement les Branches latérales de l'Instrument, jusques à ce qu'il les ait amenées dans leur repos: alors tenant d'une main le manche de l'Instrument, & de l'autre le corps de l'Enfant, il terminera promptement & heureusement l'accouchement; parceque, premiérement il a deux prises immanquables, qui sont d'une part, celle qui tient le corps de l'Enfant, & d'autre part celle qui tient le manche de l'Instrument:

Méthode avantageuse de le terminer avec le nouveau tire-tête.

fecondement, parce que foit que ce foit le volume confidérable de la tête, qui faffe obftacle à fa fortie, foit que ce foit l'étroiteffe du paffage du baffin de l'hipogaftre qui s'y oppofe, l'Inftrument lui fera également franchir ce pas; parce qu'il fe prete à proportion de la réfiftance des parties, tant de celles qui l'environnent, que de celles qu'il contient : or, comme dans l'un ou l'autre de ces deux cas, il fe moule, pour ainfi dire, à ces différentes preffions, alors l'action de la tête fur l'Inftrument, la réaction de celui-ci fur celle-là, occafionnée par la réfiftance des parois du paffage du baffin, font que la tête eft obligée de s'allonger, & par cette raifon de fe prêter à l'étroiteffe de ce même paffage. D'ailleurs l'axe de l'Inftrument fe trouvant pofé fur le fommet de la tête de l'Enfant, il y fait l'office d'une main sûre, forte, intelligente & très-grefle, qui feroit appliquée en cet endroit pour tirer puiffamment la tête en devant en la pouffant par derriere, & cela fans augmenter le volume de cette même tête, comme feroit indifpenfablement la main de l'Accoucheur.

On voit, à ce que je crois, par cet expofé que j'ai rendu le plus clair qu'il m'a été poffible, que tout y concourt au bien de la chofe; par conféquent, que non-feule-

ment il eſt à propos de ſe ſervir en pareil cas de cette méthode, mais qu'il y a quelquefois des circonſtances urgentes, tant pour l'Enfant que pour la Mere, où il ſeroit très-préjudiciable de différer.

Pour l'Enfant, ce cas eſt toûjours preſſant, lorſqu'il eſt en vie; car il ne peut reſter long-tems dans cette ſituation ſans la perdre par la compreſſion du cordon, n'étant pas en lieu propre pour reſpirer.

A l'égard de la Mere, quoiqu'elle ne ſoit pas dans un danger ſi prochain, cependant s'il étoit ſurvenu des convulſions, une perte de ſang conſidérable, ou une grande diminution des forces, il faudroit y avoir grand égard; car ce ſont des états qui ne permettent point de délai, ou du moins qui en accordent ſouvent bien peu.

Il ſe trouvera peut-être quelques perſonnes, qui faute d'examen ſuffiſant, pourront imaginer qu'il ſera très-difficile de developper les branches de l'Inſtrument, lorſqu'elles ſeront introduites dans la Matrice, parce que le corps de l'Enfant occupe alors la plus grande partie de l'ouverture de la vulve & le vuide du Vagin; mais s'ils comparent le volume de la partie de l'Inſtrument, qui eſt auprès du manche, avec celui du poignet le plus menu, & celui de ces trois Branches avec la main la plus grêle, je me flate qu'ils changeront d'avis.

Les bons Praticiens en jugeront sainement, & c'est à ceux-ci que j'en appelle, lorsqu'ils trouveront occasion de verifier ce que j'avance; & comme c'est l'expérience qui sert d'apui à toutes les découvertes, c'est aussi à elle que j'aurai recours dans la troisiéme partie Mais avant que de commencer, je crois devoir ajouter ici que M. Menard conseille pour le cas dont nous venons de parler, de se servir de deux crochets qui se joignent comme son tire-tête, dont nous avons fait mention dans la premiere Partie de cet ouvrage: Ses serres sont faites en forme de cueilleres étroites & évidées dans leur milieu, & l'extrémité en pied de biche; il les introduit l'une après l'autre dans la Matrice, & après les avoir placées aux deux côtés de la tête de l'Enfant & les avoir joints ensemble, il en tente l'extraction.

Cette idée, toute ingénieuse qu'elle semble être, ne sauve pas la vie à l'Enfant, comme cet Auteur voudroit l'insinuer dans sa Préface: ce sont des crochets qui doivent percer à quelque endroit qu'on les place; & pour avoir une prise solide, il faut qu'ils percent les os, sans quoi ils ne feroient que déchirer les tégumens: ainsi on ne doit pas s'en servir, quand l'Enfant est encore en vie; & quand il est mort, la Mere n'est pas absolument

à l'abri du désordre que peuvent causer ces crochets, si leur prise vient à manquer pendant qu'on tire à soi la tête de l'Enfant, sur laquelle on les a implantés.

TROISIEME PARTIE.

De l'accouchement où la tête de l'Enfant est enclavée au passage, & de quelle maniere on peut tenter à le terminer heureusement.

DE tous les accouchemens laborieux, un des plus pénibles, & qui exige le plus de patience, tant de la part de la femme, que des aides, des assistans & de l'Accoucheur est sans contredit, celui où la tête s'étant présentée la premiere, & s'étant engagée à moitié, ou environ, dans le détroit des os du bassin & de l'orifice de la Matrice, les douleurs se ralentissent, & le progès du travail se suspend; soit que les os du bassin soient mal conformés, ou que la tête soit trop grosse pour le passage, ou enfin que ces deux causes y concourrent ensemble, ou se trouvent compliquées par d'autres circonstances.

Accouchemens où la tête est enclavée au passage.

Quand ce cas ſe préſente, on eſt dans l'uſage de dire que la tête de l'Enfant eſt enclavée au paſſage.

M. *de la Motte* définit, ou pour mieux dire, décrit parfaitement (à mon avis) cet état, en diſant » que la tête ayant en- » filé ce détroit, qui a beaucoup moins » d'eſpace qu'il n'en faudroit pour la » laiſſer paſſer, s'engage en avant autant » qu'elle le peut par les continuelles & » violentes douleurs que la femme ſouf- » fre, leſquelles agiſſent ſur cet Enfant, » dont la tête s'allonge & s'applattit d'une » telle maniere pour s'ajuſter au moule de » ce paſſage, que le cuir chévelu en de- » vient ſi tuméfié, qu'il y fait paroître » comme une ſeconde tête, ou une tête » double, qui neanmoins demeure encla- » vée entre les os, ſans pouvoir en ſor- » tir, & qui s'y engage même d'autant » plus, qu'elle s'avance ; mais venant à » s'élargir à meſure qu'elle avance, & » l'ouverture qu'elle eſt obligée de for- » cer diminuant de plus en plus, fait que » la tête y reſte enclavée. *Cet Auteur* » *pourſuit plus bas en diſant que*, la tête ne » peut être tirée qu'en diminuant ſon vo- » lume ; ce qui ne peut s'exécuter, *ſelon* » *lui*, que par les Inſtrumens *tranchans* » *comme il rapporte qu'il fut* obligé de le » faire pour finir l'accouchement qui ſuit, » & dont voici l'extrait. (liv. 2. chap. 20.)

M. *de la Motte* dit dans sa 240[e] (x) Observation, qu'il fut appellé pour voir une femme, dont l'Enfant avoit la tête enclavée au passage depuis deux jours; & qu'après un examen exact, tant de la Mere que de l'Enfant, étant enfin certain, autant qu'on peut l'être en pareil cas, de la mort d'un Enfant; » Je me déterminai, » *dit cet Auteur*, à l'accouchement que je » fis, en ouvrant la tête de l'Enfant avec » mon bistouri; je tirai une partie de la » cervelle, après quoi je me servis de ma » main, dont j'accrochai cette tête au de- » dans du crâne, & tirai l'Enfant en un ins- » tant. *M. de la Motte ajoute que cet Enfant* » *lui* parut être mort depuis long-tems.

Observation sur les moyens avec lesquels on a été obligé de terminer un accouchement, la tête étant enclavée au passage

La facilité avec laquelle M. *de la Motte* a achevé cet accouchement, est une preuve incontestable, qu'il n'y avoit que le volume considérable de la tête de l'Enfant qui fût la cause de ce facheux travail. Nous verrons par la suite le fruit que nous retirerons de cette remarque.

Le sentiment de *Deventer* (*a*) est, qu'en pareil cas, il ne faut pas d'Insttrument particulier pour ouvrir la tête d'un Enfant; « un coûteau ordinaire enveloppé » jusques à la pointe, *dit cet Auteur*, des » ciseaux, une spatule pointue font l'affai- » re. On dilate, *poursuit-il*, l'ouverture

Sentiment de Deventer sur ce sujet.

(*a*) Page 343. édition Françoise.

(x) C'est la 244[e]. obs. de la Motte Edit. de la haye.

» avec les doigts, & on tire de même le
» cerveau, après quoi on tire la tête avec
» la main, ou avec un linge; & on essaye de
» cette maniere à amener le corps. Quand
» je dis qu'il faut tirer la tête avec un linge.
» j'entends, *dit-il*, une bande large, coupée
» suivant la longueur de la toile, & dont
» les bords sont faufilés, ou quelqu'autre
» linge mince & ferme qu'on passe der-
» riere la tête, & la menant sous le menton
» on la tord, & on tire l'Enfant. *Il ajou-*
» *te*, qu'il estime fort cette méthode ......
» *& que* ceux qui ont les mains assez me-
» nues pour passer cette bande derriere
» la tête, sans l'ouvrir, ne sont pas obli-
» gés de le faire, & ont un grand avan-
» tage sur les autres.

En examinant avec attention la descrip-tion de ce dernier moyen, on seroit vo-lontiers tenté de croire que *M. Deventer* en a fait usage, même qu'il n'est pas le seul, du moins la forme de son discours. donne lieu d'en porter ce jugement. Que quelqu'autre que M *Deventer* se soit ser-vi de ce moyen, c'est ce qui pourroit être, sans que nous puissions l'affirmer; mais que l'Auteur l'ait tenté, il n'y a pas d'apparence; car il n'auroit pas manqué sans doute d'en décrire l'observation : quoiqu'il en soit, je ne prétends pas dire que ce moyen soit absolument impossi-ble, quoique je le considére comme très-

difficile à pratiquer, mais qu'il devient totalement inutile par les raiſons que nous déduirons plus bas.

Sentiment de *Mauriceau* & de *Dionis.*

M. *Mauriceau* propoſe pour ſe tirer d'embarras en pareil cas, différentes façons de porter diverſes eſpeces de crochets ſur la tête de l'Enfant en différens endroits, après en avoir vuidé la cervelle par le moyen d'une ouverture qu'il fait au crâne; il en donne pluſieurs exemples dans ſes Obſervations. *Dionis* eſt auſſi de ce ſentiment.

Si on remonte aux Auteurs qui ont précédé ceux-ci, on verra que leur méthode différe peu de celle de M. *de la Motte* & de M. *Mauriceau*. Ce dernier a cru enchérir ſur tous les autres, en inventant un Inſtrument qu'il nomme Tire-tête : il l'annonce dans ſa 26^e Obſervation, & il en donne la figure & la deſcription au chapitre 23. du ſecond Livre. Nous examinerons ſa ſtructure & ſon uſage.

Examen des différens moyens propoſés par les Auteurs pour finir l'accouchement, où la tête eſt enclavée.

Les Inſtrumens tranchans & les crochets, inſpirent naturellement de l'horreur, & quoiqu'on ne les doive employer que ſur un Enfant mort, on ſçait que la Mere n'eſt pas toujours à l'abri de leur effet : on n'a pas d'ailleurs aſſez de ſignes certains de la mort d'un Enfant, quoique reſté enclavé au paſſage depuis pluſieurs jours, quand même il exhaleroit

de ce lieu une odeur fœtide, pour mettre en pratique une méthode qui le tue sûrement, s'il n'eſt pas mort : cela eſt ſi vrai, que ſi on veut ſe donner la peine de feuilleter les Auteurs, tant anciens que modernes, on n'en trouvera pas un, qui nous ſatisfaſſe ſur ce ſujet ; ils ſemblent au contraire être tous d'accord ſur l'inſuffiſance de ces ſignes ; & il y en a peu même qui n'apportent quelques exemples pour appuyer cette incertitude.

En voici un tiré des Obſervations de Saviard, page 367. Cet Auteur rapporte qu'un Chirurgien (dont il a eu la prudence de ne pas dire le nom,) « ayant » été mandé par une Sage-femme pour » tirer un Enfant qui étoit depuis ſix jours » au paſſage, & qu'il crut mort par plu» ſieurs ſignes des plus eſſentiels que l'on » ait pour s'en convaincre, il arriva ce» pendant qu'ayant ouvert avec ſon biſ» touri les tégumens & les membranes » qui rempliſſent l'eſpace non encore oſ» ſifié, à l'endroit de la comiſſure des os » pariétaux avec le Coronal, que l'on » nomme vulgairement la fontaine de la » tête ; il arriva, (dit-il) qu'ayant ouvert » cet endroit avec ſon biſtouri, gliſſé ſon » crochet par cette ouverture, & l'ayant » attaché à l'un des pariétaux, il tira l'En» fant qui ſe mit à crier fortement, tout

» blessé qu'il étoit de cette grande playe,
» par laquelle il sortit plus gros qu'un
» œuf de la substance du cerveau, ce qui
» fit un spectacle très-cruel aux yeux des
» assistans & très-mortifiant pour le Chi-
» rurgien.

Il seroit à souhaiter que ce fût le seul exemple : mais je n'en rapporterai pas davantage ; on sent assez combien on doit être circonspect en pareil cas.

Nous allons voir que le moyen que propose M. *Mauriceau*, a indispensablement le même inconvénient que les crochets, puisque pour le mettre en pratique, il faut commencer par fendre le crâne avec un bistouri ordinaire, ou avec une espece de fer de pique tranchant des deux côtés, qu'il a imaginé tout exprès pour cela, à dessein de faire une ouverture au crâne de l'Enfant à l'endroit de la fontanelle, pour donner passage à une petite plaque ronde d'acier d'un autre Instrument ; cette plaque est attachée dans son centre par le moyen d'une charniere, à une tige aussi d'acier, qui a à son autre extrémité des pas de Vis, auquel on adapte un écrou aîlé, pour qu'on puisse le tourner aisément avec les doigts, sans avoir besoin d'autre tourne-vis.

Outre cette piece, il y en a une autre qui est un tuyau, ou canulle d'acier cilin-

drique, qui porte à une de ſes extrémités une plaque pareille à la précédente, & qui a deux petits enfoncemens ſur une de ſes ſurfaces, deſtinés à recevoir deux éminences qui ſont à l'autre plaque.

Pour ſe ſervir de cet Inſtrument, on introduit dans le crâne de l'Enfant, par l'ouverture qu'on y a pratiquée, la plaque mobile du corps de cet Inſtrument, en la préſentant par ſa circonférence dans le ſens que l'inciſion du crâne a été faite; enſuite après l'avoir placé tranſverſalement par deſſous les pariétaux, on enfile la canulle armée de ſa plaque qui s'applique ſur le cuir chévelu; alors au moyen de l'écrou aîlé que l'on tourne à l'extrémité inférieure de la tige de l'Inſtrument, on ſaiſit toutes les parties qui ſe trouvent entre deux, leſquelles ſont celles que nos anciens ont nommé *Bregma*, & les modernes *Sinciput*, *Vertex*, ou ſommet de la tête.

Voilà la priſe que M. *Mauriceau* conſidére comme très-ſolide; mais il eſt très-aiſé de preſſentir que pour peu que la tête réſiſte, on emportera la piéce, ſur tout ſi l'Enfant n'étoit pas vivant quand on a appliqué l'Inſtrument; & qu'elle réſiſtera encore moins s'il n'eſt pas à terme; car on ſçait parfaitement le peu de ſolidité qu'ont ces parties: cependant M.

Mauriceau dit qu'il s'en eſt ſervi avec ſuccès : il en donne pluſieurs exemples dans ſes Obſervations.

Pluſieurs Praticiens célébres ont néanmoins reconnu ſon inſuffiſance: M *Soumain* entre autres, a donné à notre Academie il y a deja long-tems, un très-grand Mémoire ſur ce ſujet, qui contient quantité de faits de Pratique des mieux circonſtanciés qui prouvent invinciblement cette verité : d'ailleurs quand on ſuppoſeroit que cet Inſtrument auroit dans quelque cas aſſez de puiſſance (comme cela peut être arrivé , puiſque M Mauriceau l'avance,) pour tirer par la tête un Enfant enclavé au paſſage, il auroit toujours pour ces pauvres infortunés l'inconvénient des crochets, puiſque s'ils étoient en vie, l'Opérateur les croyant morts, il ne manqueroit pas de les tuer. **Inſuffiſance du Tire-tête de M. Mauriceau.**

Le Tire-tête de M. *Fried*, eſt dans le même cas que le Tire-tête de M. *Mauriceau* : celui de M. *Fried* eſt gravé dans la Diſſertation de M. *Voiht*, dont nous avons eu occaſion de parler. Il eſt fort ingénieuſement imaginé ; mais, de l'aveu même de l'Auteur, il ne remplit pas les intentions qu'on s'étoit promiſes. M. *Fried* inſtruit par ſon expérience, l'a lui-même proſcrit, comme on le peut voir dans un Traité d'accouchemens, imprimé à Hâle

en 1746. par les soins de M. *Beöhmer*, qui a ajouté deux Dissertations au Traité des accouchemens de M. Richard *Manningham* Médecin de Londres, p. 154.

M. *Ménard*, dont nous avons déja parlé dans les deux Parties précedentes de cet Ouvrage, donne la figure d'un Instrument dont l'idée paroît être prise d'après la pince droite & en bec de canne de M. *de la Motte* : M. *Ménard* l'a fait couder, racourcir & canneller, c'est-à-dire, qu'il lui a donné une figure de tenailles dentelées qui a les serres recourbées. Il donne aussi celle d'un Instrument pointu & tranchant fait en fer de lance ; (cet Instrument est assez semblable à celui que propose M. *Mauriceau* pour le même usage,) il s'en sert pour ouvrir le crâne & faire passer ses tenailles, avec lesquelles il pretend tirer l'Enfant par la tête en pinçant les os du crâne & les tégumens. (*a*)

Cet Instrument n'a pas plus d'avantage que le Tire-tête de *Mauriceau*, & en a tous les inconvéniens.

M. *Menard* donne encore pour ce cas la figure d'une autre espece de Tire-tête, assez semblable à celui qu'il indique pour terminer l'accouchement de l'Enfant qui s'est présenté par les pieds, & qui a la

(*a*) Dans sa préface page XXIV.

tête arrêtée dans la Matrice par le détroit des os du bassin ; toute la différence ne consiste, qu'en ce qu'au lieu d'avoir des pieds de biche, il n'est point du tout crochu par le bout ; au contraire en leur place cette extrêmité est un peu renversée en arriere. Il est vrai que cet Instrument n'a rien de dangereux en apparence ; mais aussi sa construction dénotte qu'il doit avoir bien peu de puissance pour cette opération, pour ne pas dire qu'il n'en a pas du tout.

Il n'en est pas de même de celui dont je vais faire l'histoire, il mérite quelque distinction.

Il y a environ 25 ans que M. *Palfin*, Chirurgien à Gand & Démonstrateur en Anatomie en la même ville, vint à Paris pour y faire imprimer son Anatomie : Il présenta en ce tems à l'Academie des Sciences un Instrument pour tirer par la tête les Enfans enclavés au passage : il en reçut les louanges, comme en étant l'inventeur : mais quelque tems après, M. *Gilles le Doux Chirurgien* de la ville d'Ipres le reclama, disant l'avoir inventé ; cependant M. *Palfin* en fit faire plusieurs, qu'il céda à différentes personnes à Paris.

Tire-tête de Palfin.

En examinant cet Instrument, je n'ai pû me refuser de penser que l'idée de son invention avoit été puisée dans la figure des

Son origine.

F

crochets mouſſes à large priſe: car on voit dans *Paré* (*a*) une forme de crochet en cuillier, à peu près ſemblable dans toutes ſes parties à la moitié de l'Inſtrument qu'a préſenté M. *Palſin*; & M. *Mauriceau* (*b*) donne la figure de ce crochet, qui dans cet Auteur, eſt exactement la moitié de cet Inſtrument.

Cette eſpéce de cuillier ſeule, ſemble par ſa figure nous déſigner qu'elle a été imaginée pour tirer la tête, à peu près comme on extrait les corps étrangers avec une curette; & cela paroît d'autant plus vrai, que M. *Mauriceau* (*c*) la propoſe pour aider à tirer la tête ſéparée du corps, & reſtée ſeule dans la Matrice. Mais ceux qui ont voulu s'en ſervir pour tirer une tête enclavée, ne l'ayant pas trouvée ſans doute ſuffiſante, parce qu'elle ne pouvoit tout au plus, en ſuppoſant la poſſibilité de ſon introduction, que la pouſſer de côté & non la tirer: il étoit donc tout ſimple de ſe ſervir de deux pour que la ſeconde fît un point d'appui à la premiére, & celle-ci réciproquement à celle-là. Or celui qui a eu cette idée, eſt le premier inventeur du Tire-tête, (*Forceps*) puiſqu'une ſeule piéce ne tire pas;

(*a*) 24e Liv. de la Generat. chap. 33.

(*b*) Traité des maladies des femmes groſſes, pag. 364. 6e édition.

(*c*) Id. pag. 363.

encore cette invention n'eſt-elle, à toute rigueur, qu'une piéce toute pareille, ajoutée à cette premiére piéce, qui elle ſeule étoit inſuffiſante.

M. *le Doux* après avoir introduit ces deux eſpeces de cuilliers, l'une après l'autre, dans la Matrice aux deux côtés de la tête de l'Enfant, en aſſujettiſſoit les manches avec un ruban pour tirer la tête; il s'en ſervit avec ſuccès malgré leurs défauts; mais cet Inſtrument n'ayant pas aſſez de puiſſance, quelqu'un imagina un petit crochet mobile, qui étoit enfilé tranſverſalement à une de ſes extrêmités, par la tige d'une de ces deux eſpeces de cuillier, pour qu'après les avoir introduites toutes deux ſéparément, & après les avoir approchées l'une de l'autre, on pût par ce moyen les joindre enſemble, pour avoir une ſorte de point d'appui plus ſolide, quoique par une jonction ambulante, puiſque par le mouvement de ce crochet elles pouvoient ſe trouver à différens points.

Perfections que les tenettes de Palfin ont acquiſes.

Premier moyen de jonction des deux branches.

Ce premier moyen de jonction empêchoit bien en quelque maniere les piéces de ſe joindre ſur les côtés; mais il n'empêchoit pas qu'elles ne ſe déplaçaſſent dans tout autre ſens; ce que quelqu'un ayant apperçu, il fit faire au corps de chaque branche à la racine de la cour-

Second moyen de jonction.

bure des ſerres, un entablement à mi-fer pour joindre ces piéces à volonté, par le moyen d'une Vis à large priſe. (a)

Cette correction en conſervant la ſolidité latérale, empêcha le vacillement en tous ſens, lorſqu'après avoir introduit ces deux branches, on en aſſuroit la jonction avec la Vis.

Addition d'une troiſiéme cuillier.

Mais il parut une nouvelle difficulté, qui étoit non-ſeulement de croiſer alors les deux branches l'une ſur l'autre, comme exige cette conſtruction, mais encore qu'il étoit très-rare que les ſerres de l'Inſtrument ne ſe trouvaſſent pas trop courtes, ſuivant certaines circonſtances qui en étoient la cauſe, ce qui faiſoit ſouvent manquer priſe: Un *Chirurgien de Bruges* s'en étoit, dit-on, apperçu; car, lorſque M. *Palfin* préſenta cet Inſtrument, il propoſa, pour lever cet inconvénient, une troiſiéme cuillier ſéparée qu'il crut d'un grand ſecours, en concourant (à ce qu'il penſoit) avec les deux autres, ainſi jointes enſemble, à mieux ſaiſir & retenir ferme la tête de l'Enfant. Mais l'expérience démontra que non-ſeulement cette troiſiéme piéce étoit inutile & ſuperflue, mais encore très-embarraſſante, & même nuiſible, tant par ſon volume particulier, que par celui qu'elle ajoutoit au tout; ce qui fit que cette idée n'eut point lieu.

Raiſon de cette addition.

Son inutilité.

(a) V. l'Addition manuscrite N. 3.

Troisiéme moyen de jonction.

Pour remédier donc à l'inconvénient dont nous avons ci-devant parlé, on allongea l'entablement, auquel on fit deux trous taraudés à quelque distance l'un de l'autre pour s'en servir *ad libitum*, (a) ce qui a rendu ce défaut moins grand; mais il a peu diminué le premier, qui étoit la difficulté de croiser ces piéces l'une sur l'autre & de les assujettir avec la Vis à tête aîlée dans le lieu qu'on avoit choisi; cela ne pouvoit pas se faire sans aide, ni sans beaucoup tâtonner dans celui-ci, non plus que dans celui à œil simple, ce qui allongeoit beaucoup les opérations. Pour éviter ce défaut (b), on a substitué une jonction à coulisse sur mortaise. Moyennant ce petit point méchanique, sitôt qu'on a ajusté la fenêtre longitudinale d'une piéce vis-à-vis le *bouton*, *goupile*, *clou*, ou *axe* de l'autre piéce, & qu'on l'a engagée comme il faut, & arrêté par le moyen de la coulisse qu'on aura poussée contre, au moyen de la piéce de pouce qui y est pratiquée, l'Instrument, ou pour mieux dire ses branches, se trouvent sur le champ très-bien assujetties; cette jonction n'est pas en danger de blesser comme l'autre.

Quatriéme moyen de jonction.

Quelqu'un a cru qu'on pouvoit don-

Cinquiéme moyen de jonction.

(a) On en voit une Figure à la planche 5 du troisiéme volume des Mémoires de la Société d'Edimbourg traduit en François.

(b) V. l'Acad. [illegible] n: 4:

ner au *Forceps* une construction propre à extraire la tête d'un Enfant restée seule dans la Matrice; il avoit fait faire à l'extrêmité supérieure d'une de ces especes de cuilliers, une ouverture transversale de la figure d'un quarré long, & à l'extrêmité de l'autre. une éminence crochue en forme d'aggraffe, d'un volume propre à entrer & à s'arrêter dans la fente. Ces deux piéces n'avoient point d'autres jonctions, elles étoient montées chacune comme le sont tous les crochets; l'Auteur pensoit qu'après les avoir introduites l'une après l'autre dans la Matrice, on pourroit les aggraffer ensemble par derriere la tête, pour y faire l'effet de deux mains, dont les doigts se joindroient par engrainure; mais la réussite n'a vraisemblablement pas répondu à l'imagination, qui d'ailleurs est fort ingénieuse.

Le célebre M. *Petit* a trouvé un inconvénient considérable dans le Tire-tête, malgré les corrections des différens moyens de jonction, qui n'empêchent pas les cueilliers de trop serrer la tête de l'Enfant, lorsqu'on fait effort pour la tirer avec cet Instrument. Pour remédier à ce défaut, M. *Petit* a inventé une espece de cremailliere, qui ne permet à ces cueilliers de s'approcher l'une de l'autre, qu'autant qu'il est nécessaire pour embrasser sûrement la tête de l'Enfant & le

Sixiéme moyen de jonction.

tirer. *Mrs.* *Gregoire* & *Soumain* célebres Accoucheurs, ont auſſi inventé des eſpeces de jonction pour quelques cas particuliers.

Septiéme & huitiéme moyen de jonction.

La jonction de cet Inſtrument a ſouffert, comme on voit, beaucoup de changemens, pour en venir au point où elle eſt aujourd'hui, mais elle n'eſt pas la ſeule partie qui en ait été ſuſceptible. Nous allons examiner les différens dégrés de perfection qu'on a donnés ſucceſſivement aux parties inférieures & ſupérieures de cet Inſtrument.

Les parties inférieures ont été d'abord faites en forme de ſoye, paſſant chacune à travers un manche de bois tourné, à l'extrêmité duquel elles étoient rivées, de la même maniere qu'elles le ſont à tous les manches des Crochets; ce qui fait bien voir d'où vient l'origine de cet Inſtrument.

Perfections données ſucceſſivement aux parties inférieures du Tire-tête forceps.

Ces manches étoient très-incommodes : car, outre qu'ils s'approchoient trop près l'un de l'autre dans l'opération, ils tournoient dans les mains, ou les mains tournoient deſſus, ce qui revient au même; ces défauts furent cauſe, qu'on les ſupprima, & qu'on mit en leur place de grands anneaux oblongs pour paſſer les mains : mais cette forme gênoit & bleſſoit les mains de l'Opérateur,

& par cette raiſon leur ôtoit leur force & leur agilité, qui ſont deux choſes très-néceſſaires en pareil cas; ce qui leur a fait préférer de couder ſeulement les extrêmités des branches en dehors en forme de crochet, de courber un peu les branches près du lieu deſtiné à leur jonction, afin de les tenir ſuffiſamment écartées, pour que quand l'Inſtrument eſt preſſé autant qu'il peut l'être, les mains ne ſoient pas trop près l'une de l'autre; enſuite on a deſcendu plus bas cette courbure: & en effet actuellement cette courbure eſt très-bien placée.

Perfections qu'on a données ſucceſſivement aux parties ſupérieures du Tire-tête de Palfin.

A l'égard des parties ſupérieures qui ſont les plus eſſentielles, les autres n'étant que comme des moyens auxiliaires propres à concourir à leur effet, ces parties, dis-je, étoient d'abord faites en forme de très-grandes curettes, (on en voit une ſemblable dans *Heiſter*,x) par conſéquent comme des eſpeces de grandes cuilliers, cependant ſans rebords,) fort larges dans leur extrêmité ſupérieure, & allant peu à peu en diminuant juſques vers le milieu de la tige.

Cette forme ne donnoit pas ſuffiſamment de priſe ſur la tête de l'Enfant; car après avoir fait garnir l'intérieur de ces ſerres de différentes aſpérités qu'on a alternativement changées, & enfin ſucceſ-

x. Tab. 22. fig. 16.

ſivement abandonnées, M *Duſſé* Chirurgien de Paris les fit échancrer en forme de croiſſant, dont les angles, à la verité, étoient très-mouſſes, mais toujours trop ſaillans pour en permettre aiſément l'introduction, qui n'eſt deja que trop difficile dans un lieu tout occupé par le corps qu'on en veut extraire, ce qui a fait abandonner cette prétendue correction.

On fenêtra enſuite chaque cuillier dans preſque toute ſa longueur, enſorte que chaque piéce n'a plus que les bords du plein qu'il repréſentoit auparavant, & chacune de ces mêmes piéces paroît actuellement comme compoſée de deux branches continues : elles ſont repréſentées dans la Figure 14.

Cette idée qui paroît avoir été priſe d'après les pinces à polipes, eſt ſans contredit une des meilleures corrections de cet Inſtrument, puiſque par ce moyen la tête s'engage latéralement dans ces vuides, ce qui donne à l'Inſtrument une meilleure priſe. Cette perfection eſt dûe au Docteur *Chamberlain*, de même que la jonction au moyen de la couliſſe : *Chapmann*, Chirurgien Anglois, qui a écrit dans ſa langue naturelle un fort bon Traité ſur les accouchemens, dit que le Docteur *Chamberlain* a gardé long-tems le ſecret de cet Inſ-

trument, avec lequel il s'eſt acquis une très-grande réputation dans l'Art des accouchemens ; ſon pere, ſes deux freres & lui s'en ſont ſervis avec beaucoup de ſuccès, & ont tiré des Enfans vivans, qui préſentant la tête la premiére, ne pouvoient franchir les obſtacles qui s'oppoſoient à leur ſortie. M. *Boëhmer*, d'après lequel je rapporte ceci, appelle le Tire-tête dont nous faiſons l'hiſtoire, *Tire-tête Anglois*, & en donne la figure dans un ouvrage intitulé : *Diſquiſitio de uſu & præſtantiâ Forcipis Anglicanæ, in partu difficili ex ſitu naſcendi capitis, intra oſſa Pubis immobiliter hærentis*, à D. Philippo Adolpho Boëhmero, *Medecinæ & Anatomiæ Profeſſore publico ordinario.* Cette Diſſertation eſt à la fin de la nouvelle édition du Traité de M. *Manningham* dont nous venons de parler. Je ne prétends pas ôter à la Nation Angloiſe l'honneur d'avoir donné cette perfection à un Inſtrument ſi utile : on voit dans ſon Hiſtoire quelle part la Chirurgie Françoiſe a dans l'invention, & je penſe que les nouvelles perfections que j'y ai ajoutées le rénaturaliſe. Nous n'avons point d'ailleurs à nous plaindre de M. *Boëhmer*; car ce ſçavant Medecin ſe fait honneur d'avoir été l'éléve de M. *Gregoire* notre collégue, & il fait dans bien des endroits concou-

rir également la Chirurgie des deux Nations aux progrès d'un Instrument si avantageux.

Je ne parle pas ici des différentes courbures que chacun en son particulier a imaginé la meilleure, ni des différentes épaisseurs, longueurs, & largeurs de toutes ses parties : il me suffit de dire que celle où les meilleurs Praticiens les ont fixées, est représentée dans la 14 Figure.

Enfin on peut dire que jamais Instrument n'a souffert plus de changemens que celui-ci.

Les conséquences qu'il me semble que l'on en peut tirer sont, premiérement que depuis sa naissance jusques aujourd'hui, on n'avoit rien connu de mieux que l'idée de cet Instrument, pour tirer par la tête un Enfant, qui ne peut affranchir tout-à-fait ce qu'on est dans l'usage de nommer le passage, (*a*) & secon-

(*a*) Les Auteurs sont si confus sur ce terme, qu'on est fort embarrassé de se décider sur ce qu'ils entendent; car il faut que l'Enfant passe par toutes les parties, qui sont depuis l'orifice de la Matrice, jusques à celui de la Vulve. Ces parties sont au nombre de cinq, trois molles, & deux dures : les molles, sont l'orifice propre de la Matrice, le Vagin, & l'ouverture de la Vulve; & les dures sont deux, le Détroit, proprement dit des os du Bassin; (*) & celui que forme les *tuberosités* des *Ischion* & leurs épines avec le *Coccix*. L'obstacle des parties molles n'est pas invincible à la nature, mais il n'en est pas toujours de même des parties dures, qui

(*) C'est-à-dire celui qui est formé par la parti supérieure de l'os *Sacrum*, celle des os Pubis & l'inférieure des *ilium*.

dement que de tout tems on y a reconnu des défauts qu'on s'eſt efforcé de corriger.

Corrections que l'Auteur a donné au Tire-tête de Palfin.

Je crois faire plaiſir aux perſonnes de l'Art, de leur donner la Figure de cet Inſtrument avec les corrections que j'y ai faites. Ces corrections conſiſtent, premiérement, en ce que les extrêmités ſupérieures ont intérieurement une eſpece de cannelure bordée d'une petite levre, ſituée au bord interne le plus éloigné du vuide des branches, & cela à deſſein que ces parties de l'Inſtrument s'appliquent plus intimement ſur les latérales de la tête de l'Enfant, afin que la priſe ſoit plus ſolide que dans celui dont on ſe ſert ordinairement, lequel eſt dans le lieu que nous avons déſigné, preſque demi-rond ſur ſa largeur, & qui par cette raiſon gliſſe plus aiſément.

Il eſt bon de remarquer que cette correction ne peut porter aucun préjudice

ne pouvant céder à la tête de l'Enfant, cette derniere eſt obligée de ſe mouler à ces détroits: Mais ſi ces détroits ne ſont pas d'une capacité ſuffiſante, ou que la tête de l'Enfant ſoit trop groſſe, alors elle s'engagera en partie, & à la fin s'y arrêtera: Mais toutes ces connoiſſances ne nous déſignent pas clairement ce qu'ont entendu les Auteurs par ce terme générique de paſſage; ce lieu ſera donc ſuivant ce que nous venons de dire, ou le détroit ſupérieur ou l'inférieur : ſi c'eſt le ſupérieur dans lequel la tête ſoit engagée, cet Inſtrument y ſera moins pratiquable que dans l'inférieur.

à la Mere ni à l'Enfant, & que l'Inſtrument n'en ſera pas moins facile à introduire dans les parties, puiſque cela ne change rien à ſa courbure & n'y ajoute aucune aſpérité.

La ſeconde correction de cet Inſtrument conſiſte, en ce que la partie externe du corps de cet Inſtrument eſt recouverte des deux côtés d'une plaque fort mince & mobile ſuivant ſa longueur, & qui reſte appliquée ſur la ſurface par des tenons à queue d'aronde, qui gliſſent dans les mortaiſes de même figure, qui ſont pratiqués dans l'épaiſſeur du corps de la piéce, & qui ſont ouverts haut & bas dans trois trous coniques, ſitués dans l'entablement à des égales diſtances; la cime de ces trois trous eſt extérieure, & ils ont à leur baſe, qui eſt intérieure, une dépreſſion circulaire. Les deux piéces de ce *Forceps* ſont en tout pareilles abſolument, en quoi il différe beaucoup de celui qui eſt actuellement le plus uſité, puiſque ce dernier a une branche mâle & l'autre femelle; c'eſt-à-dire, que l'une porte un axe ſoudé, ou rivé en place, & l'autre un œil cilindrique, à travers lequel celui-ci paſſe : à la verité on aſſujettit le tout enſemble par le moyen d'une petite plaque en couliſſe comme celles du mien, mais qui n'eſt percée que d'un trou.

(a) V. l'Addit. ms. N.° 5.

Lorſqu'on a introduit dans le Vagin les deux branches du *Forceps*, & qu'on les a croiſées en partie, on place à volonté l'axe Figure 15 dans un des trous ou œil de l'Inſtrument, & en pouſſant la couliſſe au moyen de la piéce de pouce, on le rend d'abord ſolide ſur cette piéce, enſuite en ajuſtant le trou de l'autre piéce, qui répond à celui-ci, & pouſſant la couliſſe, la jonction ſe trouve faite parfaitement & à volonté, c'eſt-à-dire, à une des trois places qu'on aura choiſie ſuivant l'exigence du cas; parce que la ſurface de la couliſſe embraſſe le collet de l'extrêmité de l'axe, & par ce moyen, le tout devient auſſi ſolide qu'une rivure.

Cette méchanique eſt ſi ſimple que je ne crois pas néceſſaire d'entrer dans un plus grand détail, il ſuffit de jetter la vûe ſur les Figures 14 & 15 pour être ſatisfait: Il eſt bon ſeulement de remarquer qu'avant de ſe ſervir de cet Inſtrument, il faut placer les couliſſes de façon que tous les trous ſoient libres; ce qui ſe fera en retirant à ſoi les plaques par le moyen de la piéce de pouce qui eſt ſituée inférieurement.

Cet Inſtrument eſt actuellement en apparence au dernier degré de perfection où il peut parvenir, ſans avoir encore celle qu'on lui ſouhaiteroit; car les Pra-

ticiens les plus verſés dans ſon uſage, conviennent qu'il eſt 1°. fort difficile de l'introduire dans certains cas, 2°. que l'on a ſouvent beaucoup de peine à le croiſer, & 3°. enfin qu'il contribue au déchirement de la fourchette; la correction que j'y ai faite par le moyen de l'axe ambulant, a rendu la difficulté de croiſer les branches de cet Inſtrument moins grande; & les deux réflexions ſuivantes peuvent, ce me ſemble, beaucoup ſervir à vaincre les deux autres inconvéniens.

1°. Une circonſtance aſſez ordinaire eſt de pouvoir introduire une branche, & de ne pas pouvoir placer l'autre à la même profondeur; elles ne peuvent dans ce cas être jointes qu'à des points inégaux au moyen d'une jonction particuliere que l'on a imaginée à cet effet: on ſent qu'une tête ſaiſie inégalement ne peut l'être qu'imparfaitement, & qu'ainſi le moindre obſtacle peut s'oppoſer à ce que l'on ſe propoſe. Sans ôter la moindre choſe du mérite de l'Inſtrument qui eſt propre à cette opération, je penſe qu'on pourroit après avoir introduit la branche qui ſe place facilement & ſans réſiſtance, la faire gliſſer par la partie baſſe, ou celle où il ſe préſentera le moins de réſiſtance juſques au côté oppoſé, & introduire enſuite la ſeconde dans le lieu par où l'on a fait

entrer la premiére, & par là on parviendroit à les placer également à la même profondeur. J'ai de très-bonnes raiſons pour appuyer cette méthode, & j'oſe avancer, que lorſque les branches ſont placées à une profondeur inégale, il y en a une dans la Matrice, & l'autre dehors qui pince le cercle de ſon orifice; & il eſt à préſumer que ſi l'on s'obſtinoit à vouloir vaincre la réſiſtance qui s'oppoſe à l'enfoncement de cette derniere branche, on décoleroit le Vagin de la Matrice, & on entreroit dans le baſſin en dilacérant le tiſſu cellulaire, qui remplit le vuide qui eſt entre toutes les parties, ce qui ne pourroit qu'être très-fâcheux. 2°. Le moyen le plus sûr d'éviter le déchirement de la fourchette, lorſqu'on a introduit le *Forceps* dans la Matrice, & que les branches ſont croiſées & fixées, c'eſt de tirer en relevant les mains à meſure que la tête ſortira; ſi l'on ne fait attention à cette remarque, on déchirera inmanquablement la fourchette, ſoit qu'on tire en bas, ſoit même qu'on tire en devant l'Inſtrument dans une ſituation horizontale; les raiſons en ſont décrites ci-devant, page 43 premiére Partie.

J'ai pluſieurs obſervations ſur ce déchirement de la fourchette que quelques perſonnes

perſonnes ont diſputé être la ſuite de l'uſage du *Forceps*; cependant tous les Praticiens le reconnoiſſent, & *M. Boëhmer* admet cet inconvénient, puiſqu'il preſcrit les précautions qu'il croit convenables pour l'éviter, *caput rurſus leniter comprimendum, illudque aliquot repetitis ſed vacillantibus tractibus, verſus abdomen operationem peragentis directis, educendum, ne nimis deorſùm vergente vi, perinæi contingat ruptura.* Loc. citat. p. 163.

Pour remédier à cet inconvénient, j'ai fait faire un *Forceps* courbe qui ne differe point d'ailleurs des dimentions du premier; j'en ai pris l'idée ſur les tenettes courbes qui ſont d'uſage dans l'opération de la Lithotomie. L'on ſentira facilement, & mieux que je ne pourrois l'exprimer, combien il doit être avantageux pour ce cas. Ce n'eſt cependant pas le ſeul but que je me ſuis propoſé; car tous les Praticiens, convenant du peu d'effet du *Forceps* ordinaire pour la tête enclavée au paſſage lorſque la face eſt en deſſus, la forme nouvelle que je lui ai donné m'a paru devoir éviter cet inconvénient, puiſqu'au moyen de la courbure il ſaiſira la tête avec toute l'efficacité qui ſe trouve dans l'uſage du *Forceps* ordinaire, dans la diſpoſition la plus avantageuſe où la tête puiſſe être, lorſqu'on eſt obligé de s'en ſervir.

Mais malgré toutes ces corrections, ſi on compare mon Inſtrument à tous les *Forceps*, on verra, 1°. qu'il n'a aucun de leurs dé-

fauts; 2°. qu'avec lui on peut extraire très-aiſément une tête d'Enfant ſéparée de ſon corps & reſtée dans la matrice. La choſe eſt ſi poſſible, que tous ceux qui ont vû mon Inſtrument, en ſont unanimement convenus : aucun *Forceps* ne peut en faire autant ; 3°. avec mon Inſtrument, il me paroît poſſible d'aider puiſſamment, (comme je l'ai décrit) à faire ſortir la tête d'un Enfant reſtée dans la matrice, le corps en étant tout-à-fait ſorti, mais reſté encore en partie dans le vagin : je doute qu'avec le *Forceps* on en puiſſe faire autant : & 4°. enfin, mon Inſtrument a de commun avec le *Forceps*, de pouvoir tirer une tête d'Enfant enclavée au paſſage.

Ce dernier cas qui a paru à pluſieurs perſonnes le plus difficile de tous, pour ne pas dire qu'il le parût impraticable, eſt cependant leur premier qui a démontré la puiſſance de mon Inſtrument. L'Obſervation ſuivante en eſt une preuve.

Obſervation ſur un Accouchement laborieux, où l'on rapporte ce qui l'a occaſionné, & la maniere dont il a été terminé.

Obſervation ſur l'uſage du nouveau Tire-téte de l'Auteur.

Le ſoir du Mardy 21 Juin 1746. *Madame Duval*, femme très-robuſte, de l'âge de trente-ſept ans, demeurant chez *M. Goutard Médecin*, étant groſſe de ſon

premier Enfant, & au terme de neuf mois complets, ſentit des douleurs pour accoucher ; elle envoya chercher *Madame de la Rue Sage-femme*, laquelle après examen fait, dit qu'il y avoit en effet quelque diſpoſition pour accoucher ; le lendemain les douleurs augmenterent, & les eaux commencerent *à ſe former* (a) mais très-lentement ; le ſurlendemain les douleurs devinrent fortes, cependant le travail étoit fort lent ; le quatriéme jour la malade fut ſaignée du bras (elle l'avoit déja été trois fois dans le courant de ſa groſſeſſe ;) peu de tems après cette ſaignée, les membranes ſe rompirent, les eaux s'écoulerent & les douleurs augmenterent, ce qui faiſoit eſperer un accouchement prochain : mais les choſes s'étant bornées là pendant pluſieurs heures, on appella M. *Soumain*, qui ayant reconnu que tout étoit dans l'état que je viens de dire, & lui ayant trouvé la veſſie fort gonflée, la fonda ; il en ſortit plus de trois chopines d'urine bien conditionnée ; il y avoit alors

(a) Ce terme eſt déplacé, car il ne donne pas une idée juſte de la choſe pour laquelle on l'employe, puiſque les eaux dans leſquelles réſide l'Enfant, commencent à ſe former en même-tems que le fœtus, & prennent avec lui leur accroiſſement ; mais il eſt d'uſage de nommer ainſi leur apparition à travers l'orifice de la matrice, quoiqu'encore renfermées dans les membranes qui les contiennent.

plusieurs heures que tout étoit resté au même degré ; ce qui fit que M. *Soumain* prit le parti d'ondoyer l'Enfant sous condition de vie, de faire resaigner la malade, & de dire à M. *Goutard*, qui s'intéressoit beaucoup pour cette femme, que si dans le courant de la nuit, les choses ne changeoient pas en bien, il craignoit qu'on ne fût obligé le lendemain de faire l'accouchement de force ; parce qu'en supposant que l'Enfant fût encore en vie, il y avoit grande apparence qu'il ne le seroit pas encore long-tems ; d'autant plus qu'il commençoit à exhaler une mauvaise odeur des parties basses, & que l'Enfant rendoit le *méconium*. (*a*).

M. *Soumatn* fut obligé d'aller cette nuit à Saint Germain en Laye pour un cas pressant;& il dit chez lui avant que de partir, qu'en cas qu'on vînt le chercher pour cette femme, qu'on m'envoyât prier d'y aller.

On vint en conséquence chez moi le

(*a*) Il est bon de remarquer ici que je ne prens pas pour un signe de la mort de l'Enfant l'issue du meconium ; car on reçoit tous les jours des enfans en vie qui en ont rendu, & des enfans morts qui n'en ont pas rendu ; mais que la sortie de cette matiere annonce que le ventre de l'Enfant est comprimé par la contraction de la matrice, & par conséquent que toutes les eaux sont écoulées. Ce qu'il est important à sçavoir, afin de faire alors le choix de la méthode qu'il faut employer pour terminer l'accouchement.

Dimanche 26 Juin 1746. à cinq heures du matin. C'étoit le cinquiéme jour que cette femme étoit en travail.

Celui qui vint me chercher, m'ayant dit à peu près l'état de cette femme, je me précautionnai de tous les moyens auxiliaires dont je prévoyois pouvoir avoir besoin.

Etant arrivé, j'appris de la *Sage-femme* tout ce que j'ai deja rapporté, & que tout étoit à peu près dans le même état où M. *Soumain* l'avoit laissée la veille : la malade avoit le pouls vif, la peau séche & brûlante, & elle étoit altérée; j'examinai son ventre, & j'apperçus par la vûe & par le tact, que la vessie étoit si pleine, que son fond s'étoit étendu beaucoup au dessus de l'ombilic: je la sondai, mais ce ne fut pas sans peine, à cause de la présence de la tête de l'Enfant qui comprimoit le col de la vessie, & j'en tirai près de deux pintes d'urine d'une très-belle couleur & d'une très-bonne consistence.

J'examinai après cela le ventre de nouveau, il formoit deux tumeurs très-distinctes & très-grosses, qui occupoient presque toute l'étendue de *l'abdomen*, ce qui me faisoit craindre qu'il n'y eût deux Enfans, & que l'un ne gênât le passage de l'autre, comme cela arrive assez souvent en pareil cas.

Je touchai cette femme, qui étoit très-bien conformée, & je reconnus que l'Enfant se présentoit par la tête, mais que c'étoit un pariétal & non le sommet; qu'elle s'inclinoit beaucoup plus du côté droit de la Mere, que du côté gauche, & qu'elle étoit enclavée dans le détroit des os du bassin, la face en dessous & un peu de côté; ce que M. *Soumain* avoit connu la veille, comme me l'apprit M. *Goutard*, à qui il l'avoit dit. Je fis mon possible avec une de mes mains pour redresser un peu cette tête à dessein de terminer plus aisément cet accouchement, mais ce fut inutilement.

On me proposa de faire avertir M. *Sarrau*: (*a*) Je l'acceptai avec d'autant plus de plaisir, que j'étois sur le point de demander qu'on envoyât prier quelqu'un de mes Collégues pour m'aider de ses conseils, & pour lui communiquer ce que je projettois.

M. *Sarrau* arriva vers les sept heures; il reconnut que tout étoit dans l'état que je viens de rapporter, & son avis fut d'attendre encore quelque peu, pour voir si la nature ne nous aideroit pas; en effet

(*a*) Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire du Roy en son Artillerie, de l'Académie Royale de Chirurgie, Professeur d'Anatomie à l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

il sembloit qu'il y avoit encore quelque legere espérance que cela pourroit arriver, parce que les douleurs se soutenoient, & que la tête de l'Enfant paroissoit un peu plus basse que deux heures auparavant.

Notre parti étant pris de temporiser, M. *Sarrau* sortit pendant une heure ou environ, pour quelque affaire pressante, & à son retour nous examinâmes de nouveau l'état du travail ; nous trouvâmes alors que la tête de l'Enfant appuyoit fermement sur la *tubérosité de l'ischium* droit, & qu'elle ne touchoit point du tout du côté gauche ; ce qui nous assura qu'elle passoit obliquement : alors les douleurs commençoient à être moins fortes & moins fréquentes : en conséquence nous fimes avertir M. *Goutard*, & nous fumes tous trois d'accord, qu'il ne falloit plus différer à terminer par art cet accouchement.

Il ne s'agissoit plus que de choisir le moyen le plus sûr & en même tems le plus doux ; il n'étoit pas question d'aller chercher cet Enfant par les pieds, il y avoit long-tems que cela n'étoit pas possible, même lorsque M. *Soumain* fut appellé, sans quoi il n'auroit pas manqué de saisir le moment favorable pour mettre cette méthode en pratique.

Je dis à M. *Sarrau* que mon projet étoit d'introduire mon Instrument par la partie basse du Vagin jusques dans la Matrice, (parce que l'orifice propre de cet organe étoit totalement effacé de ce côté,) (*a*) & que si j'étois assez heureux pour parvenir à placer son extrêmité sous le menton de l'Enfant, comme je l'esperois, je le serois peut-être assez aussi pour pouvoir suffisamment saisir la tête pour lui faire passer ce détroit; & comme M. *Sarrau* ne s'y opposa pas, je me mis en devoir d'accomplir mon projet. Après avoir situé la malade sur le pied de son lit, le corps presque horisontalement, la tête & le bassin un peu élevé, le lieu, communément nommé le siége, ne touchant à rien;

(*a*) Il y a ici une remarque très-importante à faire lorsqu'on veut se servir du *forceps*; il faut absolument que l'orifice propre de la matrice soit totalement effacé, c'est-à-dire que le vagin & ce viscére ne fassent plus qu'une seule & même cavité par une espece de continuité non interrompue, parce que sans cela on seroit en danger de saisir l'orifice de la matrice entre la tête de l'Enfant & l'Instrument, ce qui seroit extrêmement fâcheux.

Je crois devoir ajouter ici en faveur des Eléves, qu'il faut faire grande attention à l'éminciffement de l'orifice; car avant que de s'effacer tout-à-fait, il devient quelquefois si mince & si exactement appliqué sur la tête de l'Enfant, que si on n'en faisoit pas un examen très-scrupuleux, on pourroit très-aisément y être trompé.

Mon Instrument a ici un avantage sur le *forceps*; car il suffit que l'orifice de la matrice soit effacé dans un endroit pour pouvoir aisément l'introduire par là sans aucun danger.

les cuisses & les genoux suffisamment pliés, & les pieds posés contre une buche que j'avois bien assujettie transversalement au pied du lit; M. *Sarrau* voulut bien tenir un des genoux de la malade & le pied de ce côté, & la *Sage-femme* en fit autant de l'autre: J'avois placé deux aides aux côtés de la malade, qui lui retenoient les épaules pour l'empêcher de changer de place & d'attitude.

Tout étant ainsi préparé, je fis chauffer suffisamment les branches de l'Instrument, pour éviter à la malade une certaine fraîcheur qui auroit pû l'inquiéter, après quoi je l'enduisis de beurre; ensuite je graissai le doigt indicateur & celui du milieu de ma main gauche, & les introduisis dans le Vagin le long de la fourchette, ensorte que le dedans de ma main étoit antérieure à ma vûe: tenant alors de l'autre main mon Instrument par le manche, je le conduisis sur mes deux doigts jusques dans la Matrice, par le moyen d'un mouvement assez semblable à celui qu'on fait quand on sonde les hommes par dessus le ventre; il y entra sans beaucoup de peine & assez avant pour que de toute la longueur des branches (qui est d'un pied,) il n'en restât hors de la vulve qu'environ deux pouces; il y en avoit donc dix d'introduits, tant dans le Vagin que dans la Ma-

trice ; alors je retirai l'Inſtrument tout doucement en baiſſant le poignet : il en reſſortit environ un pouce (*a*). Parvenu à ce point, je ſentis l'extrêmité de l'Inſtrument arrêté par quelque choſe, que je préſumois être le deſſous du menton de l'Enfant ; en effet c'étoit lui, comme on le verra dans un moment. Je dirigeai alors mes mains & l'Inſtrument dans une ligne, à peu près horiſontale, c'eſt-à-dire parallele au plancher de la chambre, & un peu incliné du côté de la cuiſſe gauche de

(*a*) J'ai marqué très-ſcrupuleuſement ces différentes meſures dans ces différens tems, pour qu'on y faſſe beaucoup d'attention, parce qu'il m'eſt arrivé dans une autre occaſion (dont le cas avoit quelque choſe de ſemblable à celui-ci) de n'avoir pû les obſerver par des obſtacles de mauvaiſe conformation du baſſin de la mere, qui étant d'ailleurs très-petite, me fit eſtimer la profondeur moindre qu'elle n'étoit, ce qui fut cauſe que croyant être ſous le menton de l'Enfant, tandis que je n'étois qu'à la racine de ſon nez, je n'eus point une bonne priſe, ce qui m'empêcha de ſaiſir la tête & de l'amener au dehors ; mais il eſt bon d'obſerver que l'Inſtrument n'y entre pour rien. Il m'eſt ſurvenu là, ce qui nous arrive quelquefois lorſque nous avons une ſaignée très-difficile à faire, par la crainte de picquer l'artére ou le tendon, la prudence nous dictant de manquer plûtôt la veine que d'aller trop avant; peut-on en pareil cas accuſer la lancette ? Même en penſant juſte, à qui peut-on imputer la faute de n'avoir pas ouvert le vaiſſeau ? J'en laiſſe juge le Public connoiſſeur, & il verra, s'il m'accorde cette comparaiſon, ſi j'ai tort ou raiſon.

J'aurois pû, ſi j'avois voulu, me diſpenſer de faire cette note; mais je penſe que les gens de l'Art ne m'en ſçauront pas mauvais gré, puiſqu'elle peut éclairer la méthode que je tente d'établir avec cet Inſtrument; cette voye me paroiſſant un vrai moyen pour l'apprétier.

la malade, par la raiſon que le menton de l'Enfant étoit oppoſé à ce point. Enſuite je dégageai alternativement & peu à peu, les deux branches mobiles de l'Inſtrument de bas en haut, juſques à ce qu'elles fuſſent arrivées au lieu de leur repos; quand cela fut fait, je commençai à tirer à moi en donnant de petits mouvemens en tout ſens, & j'eus la ſatisfaction de m'appercevoir que la tête étoit aſſujettie dans l'Inſtrument autant qu'on pouvoit le ſouhaiter, & en très-peu de tems je ſentis par une eſpece de petit ſûbreſaut que la tête étoit totalement tombée dans le vagin; alors je quittai ma ſituation horiſontale, je levai peu à peu & toujours en tirant le manche de l'Inſtrument, (pour ménager la fourchette, comme l'on doit toujours faire en pareil cas, n'importe avec quel Inſtrument l'on opére) juſques au point de le rendre perpendiculaire, & dans ce moment la tête de l'Enfant ſortit tout-à-fait hors de la vulve, la face en devant, étant toujours engagée dans les branches de l'Inſtrument, dont l'axe étoit placé ſous le menton, ſans toucher au col. La branche fixe paſſoit ſur le menton, ſur le nez & ſur le front, & les deux branches mobiles paſſoient à des diſtances égales de la premiere, chacune par-deſſus l'oreille de ſon côté, enſorte que le *vertex* ſe trouvoit

dans une ligne ſuppoſée partir du centre de l'axe de l'Inſtrument, & qui ſeroit prolongée en ligne droite, allant ſe terminer à l'extrêmité inférieure du manche; ce qui prouve que ces trois branches enſemble embraſſoient au moins les deux tiers de la tête; ce qui étoit d'abord ſuffiſant pour la bien tenir : mais ſi on y ajoute que l'arcade des os *pubis* ſert ſupérieurement de point d'appui au tout, on verra que cette partie fait, pour ainſi dire, l'office d'une quatriéme branche.

Il eſt bon de remarquer ici, que par l'inſpection anatomique, il eſt aiſé de démontrer qu'une tête ainſi ſaiſie, eſt aiſément amenée au-dehors, en faiſant décrire au viſage une grande portion de cercle, dont l'angle des os *pubis* peut être conſidéré comme centre; & la courbure de l'os *ſacrum* celle du *coccix*, & celle des parties charnues qui joignent ces dernieres à l'ouverture du *vagin*, comme circonférence; enſorte que pendant que le viſage de l'Enfant fait tout ce chemin, le derriere de ſa tête en fait ſi peu, qu'on pourroit preſque le conſiderer comme immobile ſous l'arcade des os *pubis;* ce qui fait que cette arcade fait l'office d'une quatriéme branche, comme nous venons de le dire. Il n'eſt donc pas étonnant que la tête de l'Enfant ſoit ſi bien contenue dans

l'Inſtrument, & qu'il puiſſe la tirer au-dehors ſi aiſément.

A l'égard du col de l'Enfant, qui de prime abord ſemble s'oppoſer à pouvoir ſaiſir ſuffiſamment la tête, il eſt bon d'obſerver que j'ai dit, que la face étoit tournée en deſſous; par conſéquent l'arcade des os *pubis* tendoit à faire approcher le menton de l'Enfant du côté de ſa poitrine, & s'oppoſoit à ſon renverſement vers le dos, ce qui favoriſe beaucoup la priſe de l'Inſtrument, & fait que ce col n'y peut nuire.

Si ces remarques ont quelque choſe qui puiſſe ſatisfaire ceux qui y feront bien attention; en voici qui n'en demandent pas moins; car ſi on y manque, on ſe privera de la ſatisfaction de pouvoir vérifier les autres.

1°. Quand on introduit l'Inſtrument, on n'eſt ſûr d'être dans la Matrice que, lorſqu'outre les meſures dont j'ai parlé plus haut, on ſent que l'axe de l'Inſtrument, ou extrêmité des branches eſt comme dans une eſpece de vuide. Ce ſigne ſeroit à la vérité fort équivoque pour une perſonne qui voudroit pratiquer les Accouchemens ſans avoir pratiqué la Chirurgie. Il n'en ſera pas de même pour le Chirurgien qui a le tact habitué à ſentir entrer les Inſtrumens de différentes eſpe-

ces dans le vuide des vaiſſeaux, ou dans celui des organes creux, & enfin dans celui des capacités;

2°. Qu'en retirant un peu à ſoi l'Inſtrument, lorſqu'on s'eſt aſſuré du ſigne précédent, on doit ſentir à un certain dégré une petite réſiſtance;

3°. Que les branches de l'Inſtrument doivent ſe laiſſer développer avec quelque ſorte de facilité, & que ce qui eſt développé ne faſſe pas aſſez de réſiſtance pour faire retourner les branches avec force vers le lieu d'où on les a développées;

4°. Que les branches de l'Inſtrument tendent plûtôt en s'écartant à augmenter le diamétre du vuide de l'Inſtrument, qu'à le diminuer;

5°. Enfin, que ces mêmes branches s'enfoncent un peu dans le Vagin en s'écartant.

Si l'Accoucheur s'apperçoit qu'il manque quelques-uns de ces ſignes favorables, il faut qu'il ſe méfie de la réuſſite, & qu'il ait recours à ſa ſagacité pour y rémédier.

Reprenons préſentement la ſuite de notre Obſervation.

La tête de l'Enfant étant tout-à-fait hors de la Vulve, je la dégageai promptement de dedans l'Inſtrument, la ſaiſis

avec mes deux mains par ſes parties latérales, & tout de ſuite en profitant d'une douleur, j'achevai l'accouchement avec beaucoup de facilité, quoique cet Enfant, qui étoit une fille, fût d'une groſſeur & d'une grandeur ſurprenante. Elle étoit morte au moins depuis la veille, à en juger par l'odeur qu'exhaloit ſon corps & les parties de la mere.

Cet Enfant avoit une tumeur conſidérable & pyramidale ſur le pariétal droit, qui juſtifioit que c'étoit cette partie qui ſe préſentoit la premiere ; d'ailleurs l'orifice de la Matrice, & le détroit des os du baſſin avoient fait une impreſſion circulaire ſur la tête de cet Enfant, qui ne laiſſoit aucun doute de cette ſituation, puiſqu'on remarquoit que la portion du cercle qui étoit imprimée ſur ſon viſage, avoit un œil au-deſſous, & l'autre au-deſſus ; ce qui prouvoit non ſeulement ſon obliquité dans le paſſage, mais encore ſon dégré, & le long-tems que cette tête avoit été enclavée.

L'Enfant étant ſorti, je me mis en devoir de délivrer la Mere lorſqu'il ſeroit tems ; mais le Placenta me réſiſtant conſidérablement, je pris le parti de l'aller détacher avec la main ; je le trouvai attaché à la partie latérale droite de la Matrice, près de ſon orifice.

Attaché du Placenta près de l'orifice de la matrice.

Je portai mon autre main ſur le ventre de la malade pour m'aider, & je ſentis à la région iliaque droite un volume conſidérable; je le fis remarquer à *M. Sarrau*, qui le reconnut comme moi : à la vérité ce ne fut que par l'extérieur. Je détachai le Placenta en entier, & après l'avoir mis dehors, je reportai ma main dans la Matrice pour reconnoître quel pouvoit être ce corps; & ayant mis de nouveau mon autre main ſur le ventre de l'Accouchée, je compris entre mes deux mains un corps dur & plat, à peu près comme un autre Placenta, que j'eſtimois avoir deux doigts ou environ d'épaiſſeur; c'étoit le lieu de la Matrice où le Placenta étoit implanté, & je vuidai, en me retirant, cet organe & le vagin de tous les caillots qui s'y étoient amaſſés.

La tumeur que je jugeai être une portion de la Matrice engorgée, & qui doit l'être naturellement dans le lieu de l'attache du Placenta, à cauſe que c'eſt dans cet endroit que ſont toutes les ſources dans leſquelles s'implantent tous ſes mammelons, pour en recevoir le ſuc nourricier de l'Enfant, & lui tranſmettre par le moyen du cordon ombilical, tant pour le développement de l'embrion, que pour ſa nourriture & ſon accroiſſement : cette tumeur, dis-je, me fit faire

faire quelques queſtions en particulier au Mari de l'Accouchée, pour ſçavoir ſi je ne me trompois pas, & ſi cette femme n'auroit pas ſenti dans cette partie quelque douleur avant que d'être groſſe ; il me répondit qu'environ le troiſiéme mois de ſa groſſeſſe, elle avoit commencé à ſe plaindre de cet endroit, & qu'on y ſentoit une dureté que l'on croyoit être occaſionnée par la préſence de la tête de l'Enfant, & qu'elle avoit été toujours en augmentant, ſans jamais changer de place ; & comme l'autre côté du ventre paroiſſoit avoir une pareille tumeur, cette femme avoit été induite en erreur, ſe croyant groſſe de deux Enfans.

Raiſons de la poſition oblique de l'Enfant.

Ces choſes étant connues à ce point, il n'eſt pas difficile de décider que l'Enfant étoit ſitué beaucoup plus du côté gauche que du côté droit, par conſéquent que le côté droit étant occupé en partie par le Placenta, l'Enfant devoit ſe préſenter de ce côté. Mais il y a plus, cela ne pouvoit arriver autrement ; car le Placenta s'étant fortuitement attaché près de l'orifice, il a dû empêcher la Matrice de ſe dilater ſuffiſamment de ce côté ; conſéquemment il l'a obligée à prendre une figure oblique : mais ce qui a totalement déterminé cette mauvaiſe ſituation, a été d'une part l'infléxibilité de l'orifice de la

Matrice de ce côté, lequel j'ai reconnu dur & comme calleux, pendant que son côté opposé étoit totalement effacé, & d'autre part que le côté où étoit attaché le Placenta, ne se contractoit pas si puissamment que l'autre; il falloit donc par toutes ces raisons que l'Enfant se présentant par la tête, elle s'engageât dans ce détroit suivant une ligne oblique à la rectitude du corps; ce qui étoit avec le volume considérable de la tête, les obstacles qui s'opposoient à sa sortie, quoique d'ailleurs le bassin fût bien conformé. Si on ajoute à toutes ces remarques celles que nous avons faites sur la tête de l'Enfant, sçavoir la tumeur du Pariétal, & l'impression circulaire & oblique qui étoit sur sa tête, il me semble qu'il ne peut plus rester aucun doute de la cause de ce long travail.

La femme qui fait le sujet de cette Observation, fut plusieurs jours sans pouvoir uriner sans le secours de la sonde, à cause de la violente extension qu'avoit souffert sa vessie pendant tout le tems de son travail; mais ayant peu à peu repris son ressort, la femme urina naturellement, & en trois semaines de tems, elle fut en état de vacquer à ses affaires domestiques, jouissant d'une bonne santé; ce qu'elle fait encore actuellement.

La situation basse du Placenta dans la Matrice, ne pourroit-elle pas être une cause commune des accouchemens laborieux ? *M. Deventer* a bien remarqué après plusieurs autres Auteurs, que la Matrice se portoit en différens sens ; mais au nombre des causes qu'il reconnoît de ces différentes situations, il n'y comprend pas celle-ci. N'appartiendroit-elle pas quelquefois à celle du Placenta ? Je me crois autorisé de le penser, non seulement à cause de cette Observation & de celle qui suit, mais encore par quelques autres suivantes que j'ai trouvées dans plusieurs Auteurs.

La situation basse du Placenta paroît être une cause commune des Accouchemens laborieux.

Ce sentiment est appuyé par les Observations.

Seconde Observation.

Le matin du 10 Juillet 1746. *M. Pousse le fils*, Médecin de la Faculté de Paris, fit prier *M. Soumain* de voir la Femme de chambre de *Madame Pousse*. Cette femme étoit forte, robuste, grosse & à terme de son premier Enfant à l'âge de 40 ans, elle étoit dans les douleurs depuis vingt-quatre heures sans pouvoir accoucher.

Observation sur un Accouchement où l'Enfant étoit placé obliquement dans une matrice oblique, par la situation basse du Placenta.

Lorsque *M. Soumain* y fut, les membranes venoient de se déchirer, il toucha la Femme, & reconnut que l'Enfant se présentoit par la tête, mais un pariétal le premier : les douleurs étoient petites, entrecoupées, & laissoient entre elles des espa-

ces trop longs pour pouvoir eſpérer une prompte délivrance ; elle fut ſaignée du bras ſur le champ : ſur les quatre heures après midi *M. Soumain* fut obligé d'aller accoucher une Dame qui étoit dans un état preſſant, il me pria de ſecourir cette Femme en ſon abſence. Je trouvai les choſes dans l'état que je viens de dire ; je la touchai & reconnus que l'Enfant ſe préſentoit la face en deſſous & du côté droit, & que le *pariétal* de ce côté étoit appuyé ſur *la tubéroſité* de *l'iſchion* droit de la Mere, & ne touchoit point du tout *à la tubéroſité de l'iſchion* gauche, ce qui m'aſſura que la tête de l'Enfant ſortoit obliquement à peu près comme celle de l'Enfant, qui fait le ſujet de l'Obſervation précedente ; je pris l'intervalle de deux douleurs pour tenter de redreſſer un peu cette tête, & en profitai de façon que la douleur qui ſuivit me laiſſa appercevoir que j'avois en partie réuſſi ; l'inſtant d'après cette douleur, la Malade ſe plaignit d'avoir ſenti comme un déchirement dans ſon corps, & qu'elle ſentoit paſſer quelque choſe de chaud. Elle n'avoit pas tort, il ſortoit en effet beaucoup de ſang très-fluide, ce qui me fit préſumer que le Placenta pouvoit être en partie détaché, & ce qui m'affermit dans cette penſée, fut, 1°. que le ſang ſortoit en trop grande

quantité pour pouvoir l'imputer à d'autres causes ; 2°. que ce sang cessoit de sortir par la vulve pendant chaque douleur, & recommençoit à sortir si-tôt qu'elles étoient finies ; cet état dura environ deux heures, pendant lequel tems la Femme perdit du sang considérablement, sans en paroître plus foible. Cependant au bout de ce tems, il lui prit une petite foiblesse ; je crus devoir profiter de ce moment où tout étoit en relâche pour faire quelque tentative ; j'introduisis une main par-dessous la tête de l'Enfant, & une douleur vive succédant à son introduction, procura l'issue de la tête hors de la vulve, & tout de suite j'achevai l'Accouchement. C'étoit un très-gros garçon qui étoit encore en vie, il avoit la tête déprimée vers la moitié de la face, mais obliquement ; cet enfoncement, à la vérité, n'étoit pas si considérable que celui de l'Enfant de l'Observation précédente, & la tumeur qui étoit sur le pariétal gauche, étoit aussi moins grosse, parce qu'il avoit été bien moins de tems au passage. Cela fait, je songeai à délivrer la femme, & quoique j'eus attendu pour cela un moment ordinairement favorable, & qu'il y eût une portion du Placenta de détaché, je trouvai le reste si adhérent, que je fus obligé de l'aller détacher avec les doigts, afin

de faire cesser l'hémorragie qui commençoit à m'inquiéter. En portant ma main dans la matrice, je reconnus, 1°. que son orifice étoit totalement effacé du côté gauche; 2°. que du côté droit il étoit très-sensible, c'est-à-dire, qu'il étoit resté de ce côté là en forme de croissant; il est vrai qu'il étoit moins considérable que dans l'exemple précedent, aussi avoit-il moins résisté; 3°. que le Placenta étoit placé du côté droit près de l'orifice, & 4°. que le cordon paroissoit être implanté tout près de cet orifice.

Lorsque j'eus extrait le *Placenta*, je l'examinai, il étoit tout entier, fait en raquette, sa partie la plus mince étoit attachée près le cordon, & la plus épaisse en étoit la plus éloignée.

Si on joint cet exemple au précedent, on verra par *leur analogie*, 1°. que lorsque le *Placenta* est situé près de l'orifice, la matrice se dilate plus du côté opposé que de celui-là, ce qui oblige l'Enfant à se placer obliquement à la rectitude du corps de la mere; 2°. que le côté où est attaché *le Placenta* s'étant moins dilaté, il est moins susceptible de contraction, ce qui fait que la matrice ne se contracte pas uniformement, mais obliquement suivant la figure contre nature qu'elle a acquise, ce qui détermine la tête de l'Enfant à for-

tir obliquement, lorſque c'eſt cette partie qui ſe préſente la premiere; 3°. lorſque la tête eſt ſortie en partie, elle va poſer contre *la tubéroſité de l'iſchion* qui ſe trouve dans ſa direction; alors les douleurs deviennent entrecoupées, & le travail languit, parce que la tête de l'Enfant ſe trouve ſoutenue ſur cette partie, qui ne permet pas une plus grande deſcente.

Voilà donc déja deux exemples qui commencent à établir mon ſentiment; voyons préſentement ſi je puis l'appuyer par le témoignage de quelques Auteurs.

Troiſiéme Obſervation ſur le même ſujet.

M. Mauriceau dans ſa 257e Obſervation rapporte qu'il a vû un Enfant né depuis quinze jours, qui avoit une tumeur à la tête ſur la partie ſupérieure de l'un des pariétaux, de la groſſeur de la moitié du poing, pleine de matiere purulente, qui venoit vrai-ſemblablement de la même cauſe, que ces tumeurs que l'on voit aſſez ſouvent à la tête des premiers Enfans, qui *reſtent par trop long-tems au paſſage.*

On voit dans cette Obſervation qu'un Enfant nouveau né avoit ſur la partie ſupérieure d'un des *pariétaux* une tumeur

considérable, c'est en quoi ce fait a de l'analogie avec mes deux Observations; car cette tumeur prouve que la tête avoit passé de côté; & ce qui paroît l'affirmer, c'est que *M. Mauriceau* ajoute que cette tumeur venoit vraisemblablement de la même cause que ces tumeurs que l'on voit assez souvent à la tête des premiers Enfans, *qui restent par trop long-tems au passage.*

Il est bon de faire ici une remarque: il est bien vrai que tous les Enfans qui restent long-tems au passage, ont une tumeur plus ou moins considérable sur la tête, mais ils ne l'ont pas toujours sur un pariétal; cela n'arrive qu'à ceux qui présentent la tête obliquement au passage; il faut encore remarquer que la tumeur ne se trouve pas située sur le pariétal, qui est comme arcbouté contre la tubérosité de l'*ischion*, mais sur celui qui est dans le vuide du vagin.

Pour que cette Observation servît d'une plus grande preuve, il auroit fallu que *M. Mauriceau* eût rapporté où étoit situé le *Placenta*. Mais outre que ce n'est pas lui qui a fait l'Accouchement, il ne se proposoit pas le même but que moi lorsqu'il a écrit son Observation, ce qui peut lui avoir fait obmettre cette circonstance.

Quoi qu'il en soit dans ces sortes d'Accouchemens, mon avis est qu'on n'attende

pas de la nature ce qu'elle ne peut donner que très-difficilement, ni que des accidens urgens ſe préſentent pour terminer l'Accouchement. Je penſe qu'il ſeroit alors à propos de ſuivre la méthode que j'ai décrites dans la premiere de mes Obſervations.

Par ce moyen, on abrégera la trop longue durée des douleurs infructueuſes de la Mere, ce qui l'affranchira de beaucoup de dangers, & évitera qu'il ne lui reſte des incommodités ſouvent incurables; & enfin on peut eſpérer de ſauver par ce moyen un plus grand nombre d'Enfans.

Ceci eſt d'une très-grande conſéquence; car il y a grande apparence que cet état eſt un de ceux où il y a beaucoup à riſquer que la matrice ſe déchire. En effet, cet organe ſe dilatant beaucoup plus d'un côté que de l'autre, il doit être plus foible du côté de la plus grande dilatation. En voici un exemple tiré de *M. Mauriceau* dans ſa 251ᵉ Obſervation.

Quatriéme Obſervation ſur le même ſujet.

» Je vis, dit cet Auteur, avec un de mes
» Confreres, une jeune Femme, que nous
» trouvâmes agoniſante, après avoir été
» deux jours entiers en travail ſans pou-
» voir accoucher. . . . . ſon enfant qui

» étoit fort gros préſentoit la face & le
» ventre en deſſus, & la tête de côté....
» elle expira au bout d'un quart-d'heure
» devant nous, ſans y avoir touché ; in-
» continent après quoi, mon Confrere
» (dit *M. Mauriceau*) lui fit l'opération
» Céſarienne, pour lui tirer du ventre ſon
» Enfant ; nous le trouvâmes mort & ſor-
» ti de la matrice, par une rupture qui s'y
» étoit faite *vers la partie latérale dextre*,
» ayant tout le corps dans la capacité du
» ventre de la Mere entre ſes boyaux ; la
» ſeule tête de cet Enfant étant reſtée en-
» gagée dans le paſſage, en la mauvaiſe
» ſituation que j'ai ci-devant déclarée.

On voit dans cette Obſervation la tête d'un Enfant enclavée de côté dans le paſſage depuis deux jours : en quoi cette Obſervation a de la reſſemblance avec les deux miennes ; à la vérité la face de celui-ci étoit tournée en-deſſus, mais cela ne change rien à ſon obliquité ; ce qui fait un des points capitaux de ma remarque. Mais ce qu'il y a de plus, eſt la rupture de la matrice faite de côté, ce qui ſemble répondre encore à l'obliquité de l'Enfant ; il n'y manque que de ſçavoir ſi le Placenta étoit vers l'orifice, c'eſt ce que *M. Mauriceau* ne dit pas, & ce que je préſume. Enfin ne pourroit-on pas dire que les deux Femmes qui ſont le ſujet de mes

deux Obſervations, ont couru le même riſque?

Je ſçai bien que ceci ne ſera pas du goût des Partiſans de *M. Deventer*; car cet Auteur nie formellement que le *Placenta* puiſſe s'attacher près de l'orifice de la matrice; quoiqu'il avoue que pluſieurs Auteurs ſont d'un ſentiment contraire au ſien. Mais comme les faits que je viens de rapporter, m'autoriſent à penſer différemment de *M. Deventer*. Je dis,

1°. Que le Placenta peut être attaché près de l'orifice de la matrice;

2°. Qu'en ce cas, la matrice ſe dilatera plus du côté oppoſé que de tout autre;

3°. Que cette dilatation donnera à la matrice une figure non naturelle;

4°. Que ce ſera la cauſe de l'inclinaiſon de la matrice du côté de ſa plus grande dilatation;

5°. Que par une ſuite de conſéquences, la matrice ſera plus mince ou plus lâche, & peut-être l'un & l'autre dans cet endroit que par tout ailleurs;

6°. Que ſi malheureuſement elle ſe déchire, ce ſera dans cet endroit;

7°. Que la difficulté de l'enfantement, ne vient pas ſeulement de l'obliquité de la matrice, mais encore de la difficulté que l'orifice a à ſe dilater dans le lieu prochain de l'attache du *Placenta*, par la rai-

ſon que la Parois de la matrice eſt plus épaiſſe dans cet endroit que dans tout autre, ce que j'ai parfaitement reconnu, dans les deux exemples que j'en ai rapportés;

8°. Enfin, que la matrice s'étant dilatée inégalement, elle ſe contractera de même, ce qui fait que ſa puiſſance eſt moindre que ſi elle avoit conſervé de l'égalité.

Toutes ces choſes concourent non-ſeulement à rendre le travail plus long, mais à diriger la tête de l'Enfant du côté même où eſt attaché le *Placenta;* en ſuppoſant que ce ſoit la tête qui ſe préſente la premiere, elle s'engagera avec peine & de côté au couronnement, elle s'y enclavera : enfin par la longueur du tems elle viendra s'appuyer ſur la *tubéroſité* de l'*iſchion* de la Mere du côté de l'attache du *Placenta*, alors les douleurs de violentes & fréquentes qu'elles étoient, deviendront moins fortes & s'éloigneront, parce que la tête de l'Enfant ne fera preſque plus alors de violence à l'orifice de la matrice.

Si les choſes en ſont venues une fois à ce point, il n'y a plus à temporiſer, il faut ſe déterminer à tenter l'accouchement de la maniere que je l'ai fait & décrit; cependant ſi tout bien examiné on reconnoît

que le cas ſoit pareil, c'eſt-à-dire, que la face ſe trouve en deſſous, il n'y auroit même rien à riſquer ſi elle ſe trouvoit oblique, comme on l'a vû, il ne faudroit que changer un peu la direction des mains de côté, comme je le dirai dans ſon lieu.

Mais on pourroit ici m'objecter que tous les Enfans qui ont la tête enclavée au paſſage, ne ſe trouvent pas ſitués auſſi avantageuſement pour ma méthode, que je l'ai trouvé dans celui que j'ai donné pour exemple ; j'en tombe d'accord, & c'eſt en conſéquence que je vais expoſer toutes les différentes poſitions où ſe peut trouver enclavée la tête de l'Enfant dans le paſſage des os du baſſin : je rapporterai à meſure les réflexions que j'ai faites ſur ces poſitions, & la maniere dont il m'a paru qu'il faudroit diriger mon Inſtrument dans chacun de ces cas ; ce n'eſt pas dans l'inſtant qu'il faut opérer, qu'on peut demander du tems pour faire des réflexions ; je penſe qu'il faut auparavant s'être fait une méthode raiſonnée ſur la nature du cas, & la méchanique des moyens que l'on a deſſein d'employer, & l'on ne ſera plus alors occupé dans l'Opération, qu'à rectifier ce que la ſpéculation ne peut jamais repréſenter auſſi parfaitement qu'on le déſireroit.

Différentes situations de la tête de l'Enfant enclavée dans le passage.

Différentes situations de la tête enclavée, & la maniere de proceder à l'Accouchement avec le nouveau Tire-tête.

La tête peut s'enclaver dans le détroit du bassin en trôis situations principales qui en ont chacune de particulieres.

La premiere des situations générales, est lorsque l'Enfant se présente le sommet de la tête le premier ; cette situation peut être considérée comme perpendiculaire ; elle est la plus ordinaire.

La seconde de ces situations générales, est lorsque l'Enfant se présente un pariétal le premier, celle-ci est toujours, du plus ou du moins oblique, & n'est pas si commune que la premiere.

Dans ces deux premieres situations générales, la face de l'Enfant peut être tournée en dessous, ou en dessus, ou bien à droite ou à gauche.

La troisiéme des situations générales, est celle où la tête de l'Enfant se présente en travers.

Il faut diviser cette situation générale en deux positions aussi générales & très-différentes.

SÇAVOIR,

Encelle dont la tête est enclavée dans sa longueur, suivant le petit diamétre du

détroit des os du baſſin, & en celle où elle eſt poſée & enclavée ſuivant le grand.

Premiere diviſion.

Les ſituations de la tête d'un Enfant enclavée dans le détroit des os du baſſin ſuivant ſa longueur, & celle du petit diamétre de ce paſſage,

Sont trois, SÇAVOIR,

1°. La face ſe préſentant la premiere, 2°. l'*occiput* ſe préſentant le premier, & 3°. l'une ou l'autre oreille ſe préſentant la premiere, ſoit que le menton ſoit poſé ſur l'os *ilium* droit, ou ſur le gauche, ſoit enfin que la face ſe trouve tournée du côté des os *pubis*, ou du côté de l'os *ſacrum*.

Seconde diviſion.

Les ſituations de la tête d'un Enfant enclavée, ſuivant ſa longueur, dans le détroit des os du baſſin, & ſuivant le grand diamétre de ce paſſage,

Sont cinq, SÇAVOIR,

1°. Lorſque la face ſe préſente la premiere, le front appuyé même déprimé contre l'arcade du *pubis*, & le menton contre l'os *ſacrum*.

2°. Lorſque le menton ſera accroché ou appuyé contre l'arcade du *pubis*, & que le front ſera poſé contre l'os *ſacrum*.

3°. Lorſque ce ſera l'*occiput* qui ſe préſentera le premier, le *ſinciput* appuyé contre l'arcade du *pubis*, & la *nuque* contre l'os *ſacrum*.

4°. Lorſque ce ſera au contraire la *nuque* qui poſera contre l'os *pubis*, & le *ſinciput* contre l'os *ſacrum*.

5°. Enfin, quand dans ces quatre différentes poſitions, l'Enfant préſentera l'une ou l'autre oreille.

Voilà, à ce que je crois, toutes les poſitions poſſibles à remarquer de la tête d'un Enfant ſe préſentant la premiere au paſſage, ſoit qu'il ſoit en vie, ou bien qu'il ſoit mort.

Ces poſitions peuvent être compliquées de quelques-unes des parties de l'Enfant, même d'un autre Enfant, ou de la difformité de celles de la Mere.

Je n'entreprendrai pas de faire l'énumération de tous ces cas, qui peuvent être variés preſque à l'infini; je me bornerai à ceux qui m'ont paru pouvoir arriver le moins rarement.

Toutes les poſitions que je viens d'expoſer, ſont priſes ſur des ſujets bien conformes & de grandeur naturelle, & j'ai trouvé pour ce travail anatomique toutes les

les facilités néceſſaires à l'Hôpital de la Salpétriere, où *M. Louis* a bien voulu ſeconder mon zéle pour le bien public, & celui de l'Art.

Je crois devoir avertir ici que j'entends par le petit diamétre du détroit du baſſin, le trajet de la ligne mitoyenne de ce paſſage, qui iroit droit d'un os *ileum* à l'autre, & par le grand celui qui iroit de la *ſimphiſe* des os *pubis* à l'os *ſacrum*.

Nous avons reconnu que le petit diamétre a ordinairement quatre à cinq pouces de long, & que le grand en a cinq à ſix, enſorte que quand le Sujet eſt bien conformé, leur différence eſt d'un pouce. Ces meſures ont été obſervées ſur des Sujets frais, afin d'en juger plus ſainement; ce qu'il eſt bon de remarquer, parce que ſi on vouloit le vérifier ſur le Squelette, on y trouveroit une grande différence; car lorſque les baſſins de ces mêmes Sujets ont été dépouillés de leurs parties charnues, la différence eſt devenue preſque inſenſible.

A l'égard de la longueur de la tête, je la conſidére avec tout le monde entre le col & le ſommet, & la largeur entre les deux oreilles.

Pour éviter la confuſion en parlant de toutes ces poſitions, je ne m'écarterai pas de l'ordre que je viens d'établir; & afin

d'affranchir le Lecteur des répetitions toujours ennuieuses, je vais rapporter une fois pour tout, quelques-uns des préceptes généraux, unanimement reçus dans les cas des Accouchemens laborieux, après quoi je passerai à la pratique de ceux qui seront particuliers à la méthode que je propose, lesquels seront variés suivant les différentes circonstances qu'exigent chacun des cas désignés en particulier.

Préceptes généraux des Accouchemens, & en particulier des Laborieux.

Il faut, 1°. commencer par s'informer depuis quel tems les eaux sont écoulées, & depuis quand la tête s'est présentée au passage, avant que de toucher la Femme.

2°. Il faut examiner la conformation extérieure de la Mere, sur-tout à la circonférence du bassin; le volume du ventre, sa figure, sa situation, & enfin sa consistance.

3°. Pour toucher la femme, il faut oindre de quelque corps gras, un ou deux doigts, même toute la main s'il est nécessaire pour les introduire peu à peu dans le vagin, en passant toujours par la fourchette.

4°. Faire son possible pour reconnoître la situation des parties que l'Enfant

présente, & leur volume comparé au diamétre du passage, & enfin la conformation de ce dernier.

5°. Si la tête se présente avec quelque partie que ce puisse être, & qu'elle ne soit pas encore engagée fort avant, il faut faire quelque tentative pour la repousser, & si on réussit, porter sa main dans la matrice, & terminer l'accouchement en retournant l'Enfant, & le tirant par les pieds.

6°. S'il n'est pas possible d'y parvenir, parce que la tête est trop enclavée dans le passage, il faut abandonner cette tentative, sur-tout si on présume que l'Enfant soit encore en vie.

7°. Si on est obligé en ce cas de porter quelques Instrumens dans la matrice pour terminer ces fâcheux accouchemens, il faut qu'ils soient toujours graissés & conduits à la faveur de la main introduite jusques sur le lieu où on veut lui donner prise.

8°. Si la femme ne peut uriner naturellement, ce qui arrive quelquefois, & que la vessie soit pleine, pour la menager, il faudra en vuider l'urine par le moyen de la sonde, lorsqu'il sera possible; car cela est alors souvent impratiquable.

9°. Enfin on doit toujours prendre la précaution avant toute chose, d'ondoyer l'Enfant sous condition de vie.

Il eſt bon de remarquer ici, que je ne prétends pas dire qu'il n'y ait dans tout l'Art des Accouchemens que ces préceptes généraux, mais que ce petit nombre m'a paru ſuffiſant pour la matiere que je traite. J'y ajouterai cependant qu'il faut que l'Accoucheur faſſe ſon poſſible pour reconnoître la ſituation de la matrice dans le ventre de la Mere, par l'examen de la poſition de ſon orifice, & de ne pas perdre de vûe cette ſituation, devant toujours l'avoir préſente à l'eſprit, tant pour introduire comme il faut l'Inſtrument, que pour tirer des conſéquences de la direction de la tête de l'Enfant, même de ſon corps, & de faciliter à la nature ſa voye ordinaire, en corrigeant du mieux qu'il ſera poſſible, par les différentes ſituations de la Mere, ou celles de l'Accoucheur, ou enfin par celle du moyen qu'il employera pour terminer ces ſortes d'Accouchemens, ce qui pourra être dérangé de l'état naturel.

Premier cas en particulier de la premiere ſituation générale.

Premier cas.

La plus ordinaire de toutes les ſituations dans laquelle un Enfant puiſſe ſe préſenter, & la plus heureuſe, eſt celle où il préſente le ſommet de la tête le pre-

mier, & la face positivement en dessous: on nomme cette situation naturelle. En effet quand rien ne la gêne, & que les douleurs sont bonnes, l'Accouchement se termine fort aisément. Mais quand malgré ces belles apparences, la tête a un volume considérable, ou que le passage des os du bassin n'a pas toute la capacité nécessaire, il arrive que la tête a peine à passer, & même quelquefois après avoir été engagée vers la moitié, elle ne peut plus avancer, & on ne peut plus la faire rétrograder.

Cette circonstance fait un cas, où ma méthode peut sans doute être tentée avec espoir de succès.

Comme il n'y auroit rien à ajouter ici à ce que j'ai dit dans ma premiere Observation, (*a*) j'y renvoye pour éviter les répétitions.

Second cas en particulier de la premiere situation générale.

On trouve dans le second volume du Traité des Accouchemens de *M. Mauriceau*, plusieurs Observations d'Enfant, ayant la tête enclavée au passage la face en dessus; on verra entre elles que dans la 529[e], cet Auteur a tenté de faire avec Second cas.

(*a*) Voyez pag. 98.

la main, ce que je peus faire très-facilement avec mon Inſtrument, & je me flate de l'équité du Lecteur ſur le parallele qu'il en fera; je n'en rapporte point l'extrait, pour l'exciter à le vérifier lui-même:

J'aurois pu dire ici, ſi je n'avois craint de faire une trop longue digreſſion, que les raiſons que donne *M. Mauriceau* ſur la cauſe de la difficulté de l'expulſion de l'Enfant hors de la matrice, quand il a la face en deſſus, ne ſont ni ſuffiſantes ni ſatisfaiſantes, & qu'il y en a qui peuvent ſe démontrer par les loix de la Statique. Je les réſerve pour un autre ouvrage en cas que celui-ci prenne faveur.

Je paſſe à mon objet:

Si la tête ſe préſente par le ſommet, comme nous venons de dire, mais que la face, au lieu d'être tournée en deſſous ſe trouve tournée en deſſus, & que dans cette ſituation la tête ſoit immobilement enclavée dans les os du baſſin; dans ce cas, ayant introduit les branches de mon Inſtrument dans la matrice avec toutes les précautions requiſes, (*a*) on les amenera ſous l'arcade des os *pubis*, en paſſant à droite ou à gauche indifféremment, ou au choix de l'Accoucheur, s'il y a quelque choſe qui le détermine à paſſer plûtôt

(*a*) Voyez pag. 105.

d'un côté que d'un autre; il eſt bon d'obſerver que pour parcourir ce chemin, il ne faut pas aller en ratiſſant, (ſi on me paſſe le terme) mais, pour ainſi dire, en ſciant, afin que ces petits mouvemens ſucceſſifs facilitent le paſſage des branches, & ménagent les parties de la Mere & celles de l'Enfant. On aura encore ſoin pendant tout ce trajet de conſerver la courbe naturelle des branches, en portant toujours les mains dans la direction de l'axe, qui doit être préſent à l'eſprit de celui qui opére, quoique caché à ſa vûe. Si on a exactement ſuivi ce qui vient d'être dit, lorſqu'on ſera parvenu ſous l'arcade du *pubis* de la Mere, le manche de l'Inſtrument ſe trouvera ſitué inférieurement & perpendiculairement au plancher ou ſol de l'appartement; alors on le relevera un peu ſans l'incliner à droite ni à gauche, & on le pouſſera tout doucement vers la vulve, pour placer l'axe des branches de l'Inſtrument ſous le menton de l'Enfant; on s'aſſurera enſuite ſi on y eſt, en retirant l'Inſtrument un peu à ſoi, parce que ſi on a réuſſi, cette partie produira une réſiſtance, dont l'Accoucheur s'appercevra très-aiſément. Je ſuppoſe qu'on ſoit parvenu à ce point, il faudra développer les branches, en appuyant dans ce cas les pouces ſur les éminences

olivaires qui ſont ſituées à leur baſe, & y aller par de petits mouvemens alternatifs & ſucceſſifs, juſques à ce qu'on ſoit parvenu à les fixer dans leur lieu de repos ; elles parcoureront dans ce trajet, tant à droite qu'à gauche, les branches inférieures & antérieures des os *pubis*, & les ſupérieures & auſſi antérieures des *iſchion ;* alors la tête de l'Enfant pourra ſe trouver ſaiſie entre les trois branches de l'Inſtrument, de façon que l'axe ſera ſitué ſous le menton, la branche immobile ſur le front, le nez & le menton, & les mobiles ou collaterales, chacune ſur une des oreilles, ou parties latérales de la tête. Pour lors en tirant à ſoi, en baiſſant le manche de l'Inſtrument, & donnant de petits mouvemens latéraux & combinés, ſuivant la réſiſtance des parties, le menton paſſera le détroit de l'arcade du *pubis*, parce que rien n'empêchera l'*occiput* de rouler dans la courbure concave de l'os *ſacrum*, l'Enfant ayant le menton alors comme accroché en dehors à la jonction des os *pubis*, ce qui pourra procurer ſa ſortie ; mais s'il arrivoit qu'au lieu de ſortir tout-à-fait, elle en reſtât là, il faudra fermer en partie (*a*) l'Inſtru-

(*a*) Il ſera à propos de ne pas refermer tout-à-fait l'Inſtrument pour deux raiſons, premiérement parce que les trois branches les unes à côté des autres, ſe frayeront

ment ſans changer d'attitude, enſuite le couler de l'un ou de l'autre côté à volonté juſques ſur la fourchette, où étant, on l'ouvrira une ſeconde fois pour embraſſer de nouveau la tête de l'Enfant; mais de derriere en devant, c'eſt-à-dire, que l'axe ſera ſitué à la nuque, la branche immobile paſſant ſur le milieu de l'*occipital*, le long de la ſuture ſagittale juſques au *vertex*, & les autres branches, ſur les oreilles & les parties latérales du front. En recommençant alors à tirer une ſeconde fois horiſontalement la tête, ainſi embraſſée par l'Inſtrument, on la fera tomber en totalité dans le vagin, ſans la changer de ſituation; parce que le menton de l'Enfant étant accroché pour ainſi dire en dehors à l'arcade du *pubis* de la mere, il n'eſt pas poſſible qu'elle rentre dans la matrice. Les choſes étant à ce point, en relevant les mains, comme il a été dit dans ma premiere Obſervation, on fera ſortir la tête tout-à-fait hors de la vulve par le ſecours du point d'appui de l'arcade du *pubis*; ainſi on peut dire que par ce moyen on fera ſervir l'obſtacle à l'opération.

plus aiſément un paſſage, que ſi elles étoient l'une ſur l'autre, ayant moins de volume ſéparément que toutes enſemble; & ſecondement par ce moyen on ſera à l'abri de pincer aucune des parties de la tête de l'Enfant, en ſuppoſant qu'on imaginât que cela pût arriver, ce que j'ai cependant peine à croire.

Je prévois que dans cette opération on pourroit m'objecter que ſi les branches de l'Inſtrument venoient à ſe fermer, on ſe mettroit en danger de pincer la matrice dans quelques points ; mais en cas qu'effectivement cette difficulté ſe préſente à l'eſprit de quelqu'un, je le prie de faire attention que quoique la matrice embraſſe exactement tous les corps qu'elle contient, de quelque volume qu'ils puiſſent être, elle eſt toujours liſſe & tendue, tant que le corps y eſt contenu, & qu'alors il ne ſeroit pas plus poſſible de la pincer, quand même on le voudroit, que de pincer le dedans de la main d'un quelqu'un qui la tiendroit ouverte & bien tendue ; il n'y a donc rien à craindre pour la Mere. Mais ſi on veut ſe rejetter ſur la tête de l'Enfant, je renvoye à la ſtructure de l'Inſtrument bien examiné, & à ce que nous venons de dire, & l'objection tombera d'elle-même.

Troiſiéme cas en particulier de la premiere ſituation générale.

M. Mauriceau donne neuf Obſervations de têtes enclavées de côté, mais il n'eſt pas poſſible de comprendre s'il y en a une ſeule de l'eſpece dont je vais parler ; ſi on s'en rapporte à la figure de la page

297 de ſon premier volume, ſixiéme édition, il n'y en a pas une ſeule de cette eſpece.

M. Deventer ne donne rien non plus de ſatisfaiſant ſur ce ſujet ; il n'en eſt pas de même du Traité des Accouchemens de *M. de la Motte*, on y trouve au Chap. 23. du 3ᵉ Livre, deux Obſervations très-bien circonſtanciées, qui prouvent parfaitement la poſſibilité de cette ſituation.

Si la tête enclavée préſente le ſommet, & que la face ſe trouve tournée dans une des parties latérales, après avoir introduit l'axe de l'Inſtrument dans la matrice, comme il a été dit, il faudra tourner les branches toutes fermées du côté où ſera la face, placer l'axe ſous le menton, développer de là les branches & tirer un peu obliquement, ou pour mieux dire en portant le manche de l'Inſtrument du côté oppoſé : alors la tête de l'Enfant pourra ſortir ; il faudra avoir ſoin de conſerver toujours ſa poſition latérale, & ſi l'*occiput* n'étoit pas encore dégagé, faire du côté de la nuque ce qu'on aura fait du côté du menton, avec les précautions que nous avons indiquées pour le cas précédent. Troiſiéme cas.

Il faut faire ici une remarque qui me paroît d'une grande importance dans le

manuel de cette opération : c'eſt d'être bien attentif à conſerver la ſituation latérale de la tête de l'Enfant dans ce cas ; car, la face de l'Enfant ainſi poſée, ne nous apprend pas s'il eſt couché ſur le dos, ou ſur le ventre ; or, comme la tête fait alors un obſtacle inſurmontable pour découvrir les ſituations du corps de l'Enfant, ſi on venoit à lui incliner la face en deſſous ou la relever en deſſus, & que le ventre ſe trouvât dans la partie oppoſée, on ne manqueroit pas de lui tordre le col, ſoit que l'Enfant fût en vie ou mort, ce qui ſeroit fâcheux dans le premier cas, car on lui feroit perdre la vie ; & dans le ſecond on pourroit aider à la tête à ſe ſéparer du corps, ce qui, à la vérité, ne ſeroit pas fort fâcheux, comme on l'a démontré dans la premiere Partie de cet Ouvrage ; mais il ſeroit toujours mieux de l'éviter, ne fût-ce que pour les Spectateurs. Dans cette incertitude, il faut conſerver cette poſition contre nature de la tête de l'Enfant, c'eſt-à-dire la latérale, parce qu'elle ne peut pas lui être d'un grand préjudice, juſques à ce qu'on puiſſe s'aſſurer de quel côté on doit tourner la face ; & lorſqu'on en ſera aſſuré, on terminera la ſortie de la tête hors de la vulve, comme il a été dit pluſieurs fois. D'ailleurs ſi l'Enfant eſt en vie, quand la tête ſera dé-

clavée, elle tendra d'elle-même à ſe tourner naturellement. Il eſt vrai que ſi on vouloit l'y déterminer, le hazard pourroit bien faire qu'on réuſsît à lui mettre la face d'accord avec le corps; mais un homme prudent ne ſe fie pas ſur un peut-être, il prend le parti le plus ſûr, & j'imagine que c'eſt celui que j'ai indiqué.

Ceci ſera dit une fois pour tout, afin de ſervir dans toutes les attitudes, où il y aura de la ſimilitude avec celle-ci.

Il faut encore remarquer, que ſi cet accident arrivoit par la faute de celui qui opéreroit, ce que j'ai peine à croire, il ne faudroit pas l'imputer à mon Inſtrument, ni à la méthode propoſée; car en pareille poſition, ſi on ne profite pas de la remarque que je viens de faire, le même accident pourra arriver avec toutes ſortes d'Inſtrumens, de quelque nature qu'ils ſoient.

On doit même ajouter ici qu'il peut arriver, que ſans avoir rien obmis de tout ce qui vient d'être dit, on manque de réuſſir, parce que ſi malheureuſement le corps de l'Enfant ſe trouve ſitué dans la matrice, de la même maniere que la tête ſe préſente, c'eſt-à-dire, qu'il ait le dos vers un des hypocondres de la Mere, & le ventre par conſéquent de l'autre, tant que cette ſituation ſubſiſtera, l'Enfant à

terme ne ſortira pas, à moins qu'il ne ſoit extrêmement petit, ou le paſſage très-grand; parce que l'Enfant préſente alors la ligne la plus longue de la largeur de ſon corps, qui eſt d'une épaule à l'autre parallelement au diamétre du paſſage du baſſin. Cet obſtacle ne m'a paru décrit nulle part comme il faut : il eſt bien vrai que preſque tous les Auteurs font mention des difficultés que l'on trouve quelquefois à terminer l'accouchement, après avoir fait paſſer totalement la tête de l'Enfant hors de la matrice, même hors de la vulve, mais ils n'en donnent d'autres raiſons que le volume des épaules, ou la diſproportion du baſſin. Pas un d'eux ne fait *connoître clairement* qu'il ait penſé à la ſituation que je viens de décrire; il eſt pourtant bien important de ne la pas ignorer, parce que je ne crois pas impoſſible d'y remédier, en portant la main dans la matrice pour tenter de faire changer cette mauvaiſe ſituation ; car alors il reſtera une des parties latérales du baſſin aſſez libre pour y laiſſer paſſer la main, ce qui n'arriveroit pas ſi le corps étoit bien placé; il eſt donc poſſible de s'en aſſurer.

Premier, ſecond & troiſiéme cas de la deuxiéme ſituation générale.

La deuxiéme des ſituations générales 4, 5, & 6e cas.
de l'Enfant qui a la tête enclavée au paſſage, eſt lorſqu'au lieu de préſenter poſitivement le ſommet, il préſente un des pariétaux; l'Enfant ſe préſente alors toujours du plus ou du moins obliquement.

Dans cette poſition, qui n'eſt pas ſi commune que les précédentes, la face de l'Enfant peut être tournée en deſſous ou en deſſus, ou à droite ou à gauche, mais toujours un peu obliquement. Ces deux cas ſont décrits, le premier dans ma premiere Obſervation,& le ſecond dans le deuxiéme cas de la premiere ſituation génerale, du moins je les donne ici pour modéles, parce que ces *enclavemens* ayant très-peu de différence entre eux, ne méritent pas d'être traités différemment, cependant chacun relativement à leurs dégrés comparés. Il n'y a ſeulement dans ces trois derniers cas, que la ſituation de la Mere qui demande quelques égards; car l'Enfant quoique bien ſitué dans la matrice, l'eſt alors obliquement avec cet organe vers un des *hypocondres* de la Mere; conſéquemment il faut avoir ſoin d'élever ce côté là, & de baiſſer le côté oppoſé pour

faciliter à la matrice & à l'Enfant, qui y eſt contenu, de ſe placer dans la partie moyenne du ventre, pour rendre ſa direction plus droite, & donner plus d'aiſance à la tête de l'Enfant d'affranchir le détroit des os du baſſin.

Quoique j'aye donné deux exemples d'Enfans qui avoient la tête enclavée obliquement dans le paſſage, par la diſtention irréguliere que l'attache trop baſſe du *Placenta* avoit fait prendre à la matrice, en la rendant comme oblique, je ne prétends pas que cette cauſe puiſſe ſeule produire cet effet; loin de là, car outre toutes celles dont les Auteurs ont parlé, je préſume que la matrice peut être très-également diſtendue, & l'Enfant ne ſe pas préſenter dans la même régularité; & ſi le ſommet de la tête ne ſe trouve pas dans une direction juſte avec l'épine du dos de l'Enfant qui doit répondre à celle de la Mere, le centre de gravité ne portant pas ſur le point central du vuide du baſſin, l'orifice de la matrice ſera preſſé & pouſſé vers un point de ſa circonférence, & de celle du baſſin; alors l'orifice paroitra déplacé & porté vers le lieu où il aura le plus prêté, ce qu'on reconnoîtra par ſon éminciſſement. Il ne faudra pas dans ce cas croire la matrice déplacée, puiſque cela ne vient que de la mau-

vaiſe

vaiſe direction de l'Enfant ; ceci n'eſt point dit ſans un point de vûe pathologique ; car lorſque l'on reconnoîtra cet état, on pourra y remédier en inclinant le ventre de la malade du côté où l'orifice eſt le moins épais, pour qu'à chaque contraction de la matrice le poids total de l'Enfant appuye ſur tous les points de la circonférence de l'orifice.

Si dans la circonſtance on veut bien faire attention à ce que je viens de dire, je crois qu'on s'appercevra comme moi de la réalité de cette Obſervation.

Troiſiéme ſituation générale.

Nous avons dit que la troiſiéme ſituation générale de la tête de l'Enfant enclavée dans le détroit des os du baſſin, étoit celle où la tête ſe préſentoit de travers ; mais comme ce mot de *travers* peut être entendu diverſement ſuivant différentes combinaiſons ; j'ai diviſé cette ſituation générale en deux poſitions auſſi générales :

SÇAVOIR,

En celle dont la tête eſt enclavée dans ſa longueur, ſuivant le petit diamétre du détroit des os du baſſin, & en celles où elle eſt poſée & enclavée ſuivant le grand diamétre.

Premiére division.

Les situations de la tête d'un Enfant enclavée dans le détroit des os du bassin, suivant sa longueur & celle du petit diamétre,

Sont trois : SÇAVOIR,

1°. La face se présentant la premiere; 2°. l'*occiput* se présentant le premier, & 3°. l'une ou l'autre oreille se présentant la premiere, soit que le menton soit posé sur l'os *ilium* droit, ou sur le gauche; & cela dans ces trois dernieres positions également.

Si on consulte les Auteurs sur ces situations, on s'appercevra qu'ils les ont reconnues, mais en même-tems qu'ils les ont transmises très-imparfaitement. Il n'y a pas jusques à *M. de la Motte* (qui est un des plus exacts que je connoisse) qui de trois Observations qu'il nous donne sur ce sujet, n'en a écrit distinctement qu'une : c'est la 244^e^; car dans les deux autres, on ne sçait si la face étoit tournée du côté du *pubis*, ou de l'os *sacrum*.

Mauriceau, de neuf Observations ne nous en transmet que deux, sur lesquelles on puisse se fixer : l'une est la 149^e^ & l'autre la 251^e^.

× C'est la 248^e de l'Edit. de la haye, p. 350.

M. Deventer qui s'eſt le plus étendu ſur les ſituations en général, ne nous donne rien de fixe ſur celles-ci.

Premiere poſition de la premiere diviſion appartenante à la troiſiéme ſituation générale.

Si la tête ſe trouve enclavée préſentant la face, enſorte que pendant que le front poſe dans l'échancrure d'un des os *ilium*, le menton poſe dans l'échancrure de l'autre, n'importe de quel côté, il faudra porter l'axe de l'Inſtrument à la nuque de l'Enfant, & y étant, développer les branches de côté, comme il a été remarqué ailleurs, enſuite tirer la tête à ſoi pour l'amener dans le vagin, le *vertex* le premier. Septiéme cas.

Il faudra bien ſe donner de garde de vouloir commencer par dégager cette tête, en la ſaiſiſſant ſous le menton, parce que l'Enfant a dans cette ſituation l'*occiput* renverſé ſur ſes épaules qui lui ſervent de point d'appui : conſéquemment on n'améneroit point la tête; il ne faudroit pas le faire non plus après avoir amené l'*occiput*, à moins qu'on ne l'ait amené très-avant, parce qu'on riſqueroit de faire retourner celui-ci en ſon premier lieu; enfin il faut reſter de côté pour opé-

rer & y laisser la tête, pour ainsi dire à sa volonté, pour les raisons que j'ai déja rapportées dans la premiere remarque du troisiéme cas de la premiere situation générale.

Seconde position de la premiere division appartenante à la troisiéme situation générale.

Huitiéme cas.

Si, au contraire, l'Enfant, au lieu de présenter le visage, présentoit l'*occiput*, il faudroit le tirer en portant l'axe sur le visage, parce que le menton pose alors sur la poitrine de l'Enfant, ce qui fera qu'on trouvera de ce côté une prise, à la vérité médiocre, ce qui pourra être cause que la tête ne se redressera qu'en partie; mais aussi pour peu qu'elle le soit, on aura alors la facilité de porter l'axe sous le menton de l'Enfant, en usant des précautions ci-devant désignées, & d'amener la tête dans le vagin, parce que pour lors l'Enfant aura le menton éloigné de sa poitrine. Si cette seconde tentative ne procure pas l'issue totale de la tête, on passera du côté de la nuque, on y posera l'axe, on développera les branches, & enfin on pourra par ces opérations combinées parvenir au point désiré.

J'avoue que je conçois que cette position doit être beaucoup plus désavantageuse que toutes les précédentes, parce qu'on n'a pas le secours du dessous de l'arcade du *pubis*, pour fixer la tête à mesure qu'on la fait descendre, & qu'elle peut glisser en devant ou en arriere dans les parties latérales du vagin; mais quoi qu'il en soit, on n'oubliera pas que la tête étant en travers de la mere dans le détroit hypogastrique, on opérera un peu en tirant du côté opposé où on aura placé l'axe : enfin on ne forcera pas la tête à tourner la face, en dessous ou en dessus, pour les raisons que nous avons rapportées ailleurs.

Troisiéme & derniere position de la premiere division appartenante à la troisiéme situation générale.

Si l'Enfant présente l'une ou l'autre oreille, il faudra tâcher de reconnoître de quel côté de la Mere sera posé le menton de l'Enfant, parce que dans cette situation, il y a une direction particuliere à donner à l'Instrument. Neuviéme cas.

Je suppose donc que l'on sçache de quel côté est le *vertex* de l'Enfant, & qu'on ait conduit de ce côté l'axe de l'Instrument, & enfin qu'on s'apperçoive qu'il

eſt retenu; pour développer les branches il faudra incliner le manche obliquement en en bas du côté oppoſé; & quand elles ſeront développées, il faudra avant que de tirer, ramener le manche dans la direction de l'épine de la Mere, afin d'avoir une priſe aſſurée pour faire avancer la tête en gardant cette poſition, ſans quoi on riſqueroit de perdre la priſe : enfin ſi la premiére fois ne réuſſit pas, il faut en tenter d'autres, comme il a été dit dans le cas précédent, & faire toujours attention à ne pas forcer la face à ſe mettre en deſſous ou en deſſus, pour les raiſons que nous avons alléguées.

Ce neuviéme cas auroit pû ſouffrir encore une diviſion; car outre que la tête d'un Enfant ainſi enclavée au paſſage, peut avoir le *vertex* poſé ſur un des os *ilium*, ſoit le droit ou le gauche; la face dans ces deux poſitions pourroit ſe trouver du côté du *pubis* ou de l'os *ſacrum*. Mais comme je ne penſe pas que dans aucun des quatre cas variés de cette même ſituation, il y eût une route différente à prendre, j'ai cru devoir paſſer outre, pour ne pas multiplier les êtres ſans néceſſité.

Seconde & derniere division de la troisiéme situation générale.

Les situations de la tête d'un Enfant enclavée dans le détroit des os du bassin, suivant sa longueur & le grand diamétre de ce passage, sont au nombre de cinq :

1°. Lorsque la face se présente la premiere, le front appuyé contre l'arcade du *pubis*, & le menton contre l'os *sacrum*. Dans cette situation, l'Enfant a la tête renversée en arriere, & le ventre en dessous ;

2°. Lorsque le menton est comme accroché à la *simphyse* des os *pubis*, & le front appuyé contre l'os *sacrum*. Dans cette situation l'Enfant a la tête renversée en arriere & le ventre en dessus ;

3°. Lorsque ce sera l'*occiput* qui se présentera le premier, le *sinciput* appuyé contre l'arcade du *pubis*, & la *nuque* contre l'os *sacrum*. Dans cette situation, l'Enfant a le ventre en dessus & le menton sur la poitrine ;

4°. Lorsque ce sera, au contraire, la *nuque* qui posera contre les os *pubis*, & le *sinciput* contre l'os *sacrum*. Dans cette situation, l'Enfant a le ventre en dessous & le menton sur sa poitrine ;

5°. Enfin quand dans ces différentes

ſituations, l'Enfant préſentera l'une ou l'autre oreille; le corps ſera de côté dans la matrice, ou bien ſur le dos, ou enfin ſur le ventre; mais la tête ſera toujours tournée à droite ou à gauche, ou, pour parler plus juſte, le viſage ſera ainſi placé.

Si la plûpart des Auteurs ſont obſcurs ſur les trois ſituations dont j'ai parlé ci-devant, ils ne le ſont pas moins dans ces cinq dernieres : on trouve bien dans quelques-uns quelque choſe d'approchant, mais rien de précis. De tous ceux que j'ai vûs, je n'ai rencontré qu'un ſeul exemple de ſatisfaiſant : je l'ai extrait de *Ridley*. Cet Auteur rapporte, Obſerv. 33. qu'une femme qui étoit groſſe & à terme, mourut ſans pouvoir accoucher : il fit l'ouverture de ſon corps, & remarqua que la tête de l'Enfant étoit enclavée au paſſage; qu'il préſentoit l'*occiput*, ſur lequel il y avoit une tumeur conſidérable qui prononçoit dans le vagin; l'ouverture fit voir qu'elle étoit formée par du ſang coagulé : le corps étoit bien ſitué dans la matrice, & le ventre en deſſous.

Cet exemple eſt pareil au quatriéme de cette diviſion.

Premiere position de la seconde division, appartenante à la troisiéme situation générale.

Si la face de l'Enfant se présente la premiere le front appuyé contre l'arcade des os *pubis*, & le menton contre l'os *sacrum*, il faudra dégager cette tête par le *sinciput* & non par le menton, parce que l'Enfant a la tête penchée en arriere; & si-tôt qu'on l'aura dégagée, sa situation sera rendue à la plus naturelle, puisqu'il a le ventre tourné en dessous, & qu'il y aura aussi la face, & que dans cette position le *vertex* se présentera le premier. Si la mauvaise situation de cette tête étoit la seule cause de l'accouchement laborieux, on l'acheveroit aisément alors, en tenant la tête bien assujettie dans les branches de l'Instrument, où la nature feroit aisément le reste. Mais si, par quelque cause que ce puisse être, l'Enfant ne sortoit pas, il n'y auroit qu'à glisser derechef l'Instrument dans la matrice, placer l'axe sous le menton, développer les branches & achever l'opération. Dixiéme cas.

Il faut remarquer que dans cette situation, il faut prendre une route toute particuliere pour introduire l'Instrument dans la matrice; car au lieu de le faire passer

par la partie basse, il faut que ce soit par l'un ou l'autre des côtés, en inclinant transversalement le manche du côté opposé à l'axe, afin d'entrer dans la matrice, en glissant sur l'une des joues de l'Enfant, sans quoi le menton ou la bouche de l'Enfant pourroit faire obstacle à l'intromission de l'Instrument, obliger à tattonner long-tems, & peut-être à manquer l'opération, ce qu'on pourra éviter si on prend la précaution que j'indique.

Deuxiéme position de la seconde division, appartenante à la troisiéme situation générale.

Onziéme cas.

Si au contraire l'Enfant a le menton appuyé contre l'*arcade* du *Pubis*, & le *front* contre l'os *sacrum*, on introduira l'Instrument par la partie basse; on glissant sur le *front*, & on portera l'axe de l'Instrument vers l'occiput; on développara de-là les branches; on aménera la tête dans le Vagin, ce qui rendra cette situation naturelle, à la vérité de la seconde espece; car la face & le ventre de l'Enfant se trouveront en dessus.

Troiſiéme poſition de la ſeconde diviſion, appartenante à la troiſiéme ſituation générale.

Mais lorſque ce ſera l'occiput qui ſe préſentera le premier, le *ſommet* de la tête appuyé contre l'*arcade* du *Pubis* & la *nuque* contre l'os *ſacrum*, comme dans cette poſition l'Enfant a le ventre en deſſus, & le menton appuyé ſur ſa poitrine, il faudra, après avoir introduit l'axe de l'Inſtrument dans la matrice par la partie baſſe, le conduire juſques ſous l'arcade du Pubis de la Mere, développer les branches en baiſſant les mains, tirer dans cette ſituation la tête de l'Enfant dans le Vagin. Si elle n'y deſcend qu'en partie, on portera alors l'axe ſous le menton, parce qu'il ſera devenu libre, & on fera deſcendre la tête dans le Vagin; enſuite, s'il eſt néceſſaire, on terminera l'accouchement en portant l'axe de l'Inſtrument à la nuque de l'Enfant, ſinon on retirera l'Inſtrument, après l'avoir fermé en partie, & l'on ſe ſervira des mains à l'ordinaire, parce que l'Enfant ſera alors dans la ſeconde ſituation naturelle des Enfans venant bien par la tête.

Douziême cas.

Quatriéme position de la seconde division, appartenante à la troisiéme situation générale.

Treiziéme cas.

Lorsque ce sera au contraire la *nuque* de l'Enfant qui posera contre l'*arcade* des *Os pubis*, & le *sommet* de sa tête contre l'os *sacrum*, il aura le ventre tourné en dessous, & le menton appuyé sur la poitrine, il faudra porter l'axe vers le menton, en baissant les mains, développer ensuite les branches qui saisiront la tête ; on l'aménera dans le Vagin, & enfin on terminera l'accouchement en relevant les mains.

Réflexions sur ces deux derniers cas.

Dans ces deux derniers cas, où l'Enfant a le menton également appuyé sur sa poitrine, il est bon d'observer que quoique l'Enfant se trouve dans l'un le ventre en dessus, & dans l'autre en dessous, il sera également difficile de porter l'axe de l'Instrument sous le menton, puisqu'il est fortement appuyé sur la poitrine ; mais que ce qui ne se fait pas en une fois, peut se faire en plusieurs autres. On peut donc porter l'axe sur le milieu de la face de l'Enfant, & cela sans aucun danger, embrasser la

tête dans ſon petit diamétre, & dans cette ſituation la redreſſer en partie, enſuite fermer l'Inſtrument, comme il a déja été dit pluſieurs fois, porter l'axe ſous le menton pour achever l'opération. Mais il ne faut pas oublier que dans le deuxiéme cas où on eſt obligé de baiſſer ſuffiſamment les mains dans l'introduction de l'Inſtrument, il faut les relever un peu pour développer les branches, & enfin les relever beaucoup plus dans l'extraction : au contraire dans le treiziéme cas, il faudra avoir les mains hautes dans l'intromiſſion, horiſontales dans le développement des branches, & baſſes dans l'extraction : ſans quoi, au lieu d'avoir une priſe ou point d'appui ſolide, on gliſſeroit dans ces deux cas pardeſſus le viſage de l'Enfant.

Ces deux remarques ſont donc bien importantes, puiſque ſans elles il ſeroit preſque impoſſible de réuſſir dans ces deux dernieres circonſtances : ce qui prouve que ma méthode eſt fondée ſur la ſtructure des parties de la Mere & de l'Enfant, ſur la méchanique des accouchemens comparée, & ſur celle de mon Inſtrument diverſement appliquée ; & ſi on y fait bien attention, on verra qu'avec cette méthode, je réduis toutes les ſituations de tête d'Enfant enclavée au paſſa-

ge, à une des deux naturelles, c'eſt-à-dire la face en deſſous ou en deſſus, & toujours le ſommet le premier, & cela en les déclavant.

Cinquiéme & derniere poſition de la ſeconde diviſion, appartenante à la troiſiéme ſituation générale.

Quatorziéme cas.

Pour terminer toutes les ſituations les plus remarquables de la tête d'un Enfant enclavée dans le détroit des os du baſſin, il ne nous reſte plus que celle où l'Enfant préſente, dans cette derniere diviſion, l'une ou l'autre oreille, ſoit que le *menton* ſe trouve poſé contre l'os *ſacrum*, & le *ſommet* contre l'*arcade* des os *pubis*, ou ſoit que le *ſommet* poſe contre l'os *ſacrum* & le *menton*, contre les os *pubis*. Dans l'une & l'autre de ces poſitions variées, il faut après avoir introduit l'Inſtrument par la partie inférieure, paſſer du côté du *vertex*, ſi on peut le découvrir, ſinon tenter le côté le plus aiſé à paſſer pour s'y poſer, & de-là développer d'abord l'Inſtrument un peu latéralement, enſuite ſe remettre directement pour tirer à ſoi, & terminer l'accouchement, comme il a été dit pluſieurs fois.

Il eſt bon de remarquer que je dis de paſſer du côté où l'on trouvera le plus de

facilité, parce que du côté du ſommet de la tête rien ne fait obſtacle à l'Inſtrument, au lieu que de l'autre côté, il y a le col de l'Enfant qui s'y oppoſe.

De nouvelles remarques qu'on ſe flatte de trouver, pour rendre cette méthode plus aiſée, & que la pratique nous dictera, me fourniront le moyen d'en faire part au Public.

Si je ſuis aſſez heureux pour en trouver l'occaſion, je rapporterai alors fidélement tous les obſtacles que je pourrai rencontrer, & les voyes que j'aurai priſes, ou celles que j'aurois dû prendre pour les ſurmonter; & enfin j'avertirai également de la bonne ou mauvaiſe réuſſite de ces accouchemens. Les tentatives que l'on fait avec mon Inſtrument, ne peuvent être d'aucun inconvénient: je le propoſe d'ailleurs comme un moyen plus doux dans les quatorze derniers cas; mais je ne puis me refuſer de le croire aſſuré dans ceux qui ſont le ſujet des deux premieres parties de cet Ouvrage.

FIN.

Nota. *Des perſonnes fort habiles ont bien voulu me prêter une opinion, que je n'ai point eue à l'égard du* FORCEPS COURBE*: ils penſent que je le crois capable d'aller*

prendre la tête de l'Enfant dans la matrice, lorsqu'elle n'est point engagée dans l'orifice : je ne conseille néanmoins son usage que dans le cas où l'on se sert de l'autre ; & il a sur lui des avantages essentiels, que l'expérience fera reconnoître en dissipant les préjugés qu'on voudroit pent-être établir à ce sujet. Je n'ai point la passion de faire des Instrumens pour augmenter l'arsenal de Chirurgie, qui n'est peut-être que trop composé ; je ne me suis déterminé à faire des additions & des corrections, que sur la connoissance mûrement réfléchie des inconvéniens qu'entraînoit la construction que je corrige, & des avantages solides & réels qui doivent résulter de celle que je propose : j'ai toujours consulté des personnes éclairées, qui étant mes amis m'auroient remis dans la bonne voye, si mes idées m'en eussent écarté. Quand on voudra bien me faire le plaisir de juger de mes vûes sans préoccupation, on changera de façon de penser ; du moins j'ai lieu de l'espérer.

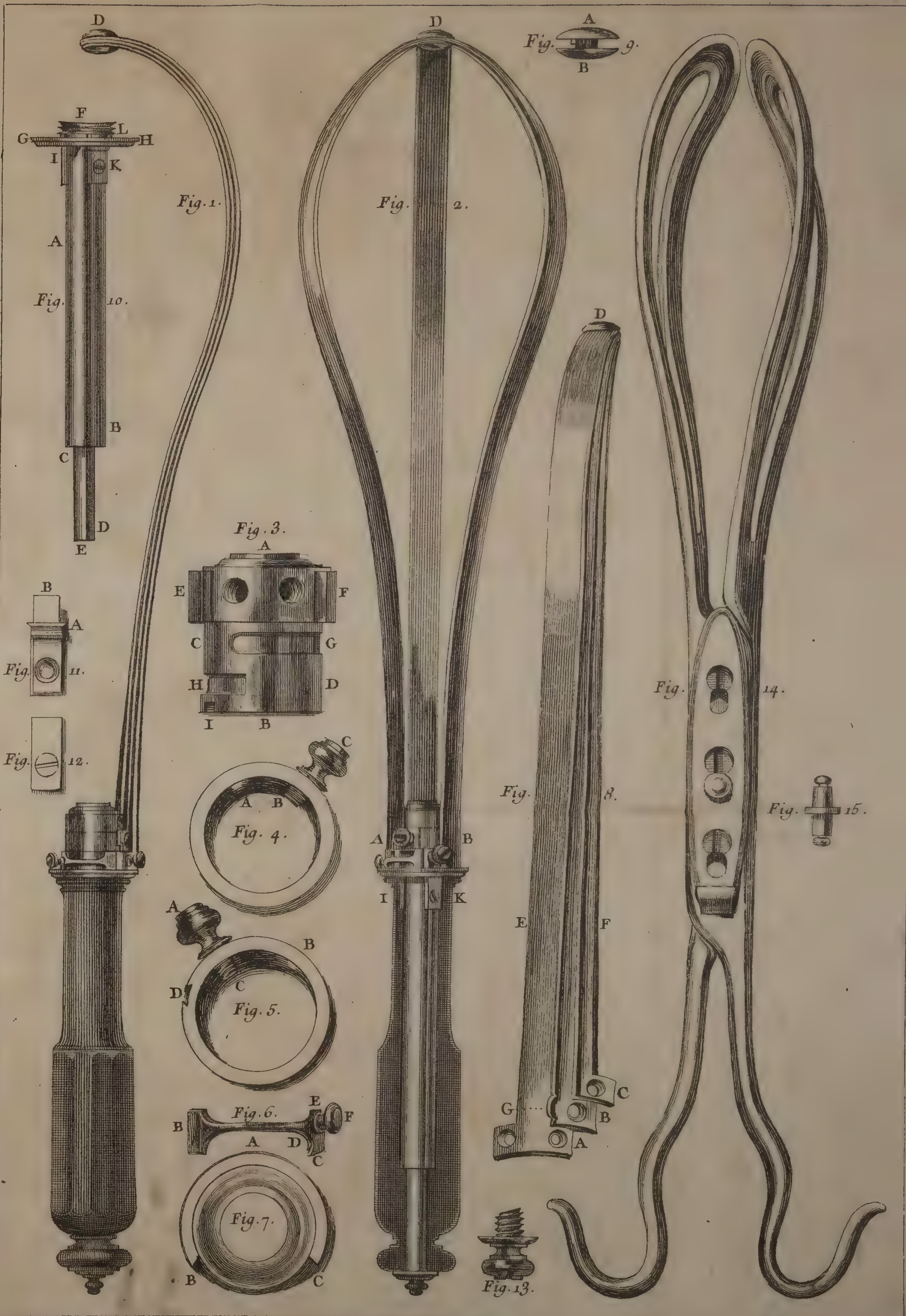

A. Levret inv. 1746. *Meissonnier Archi.te delin.* *A. Bouchet Sculp.*

TABLE DES MATIERES.

A

ACcouchement naturel, pag. 45. Celui qui se fait par les pieds peut dans quelques circonstances passer pour naturel, *ibid.* Ce dernier est fort facile, 46. Raisons de cette facilité, *ibid.* Difficultés qu'il peut présenter, 58. Moyens de le terminer avantageusement, suivant *M. Mauriceau*, 47. Méthode de le terminer lorsque le volume de la tête fait l'obstacle, 49. Sentimens différens sur la méthode de dégager les bras avant que d'achever l'Accouchement par les pieds, *ibid.* Observations sur les accidens qui peuvent être la suite du travail de deux personnes dans l'Accouchement par les pieds, 58. Moyens que l'Auteur propose pour terminer cet Accouchement, 65. Méthode de le terminer avec le *nouveau Tire-tête*, 67. Cet Accouchement peut donner lieu à la séparation de la tête, 46. Moyens d'éviter cet inconvénient, *ibid.*

Accouchement où la tête est enclavée au passage, 71. Moyens qu'on a employées pour terminer un Accouchement de cette nature, 73. Examen des différens moyens proposés par les Auteurs pour le finir, 75. Différentes situations

de la tête enclavée au passage, 126. Méthodes relatives à ces différentes situations pour dégager la tete avec le nouveau *Tire-tête*, 132. *& suiv.*

Air, son accès dans la matrice est une cause de putréfaction, 2.

Aphorisme de *Mauriceau* sur la tête détachée du corps & restée dans la matrice, 5.

B

Bistouri passé à travers une gaine ouverte par les deux bouts pour faire l'ouverture à la tête, 7.

C

Celse, méthode qu'il propose pour faire sortir la tête restée dans la matrice, 9.

Coëffe de soye en rézeau de *M. Amand* pour l'extraction de la tête restée seule dans la matrice, 10. Différence entre la coëffe d'*Amand* & celle de *Grégoire*, 12.

Construction raisonnée du nouveau *Tire tête* pour en faciliter l'exécution aux Artistes, 19.

Conformation des os du bassin de la Mere, lorsqu'elle est mauvaise, forme un obstacle à la sortie de la tête ; 2.

Couteau pour dépecer la tête, 7.

Crochets, leur usage pour tirer la tête enclavée, 75.

Curette, son inutilité pour l'extraction de la tête, 82.

D

Dechirement de la fourchette, peut être évité par la bonne méthode d'opérer avec les Instrumens, 44.

Description analytique du *Tire-tête* de l'Auteur, 12.

Deventer n'est pas du sentiment de l'Auteur sur les attaches du *Placenta*, 123.

Diamétres différens du bassin, & leur mesure, 129.

Dionis, Opération qu'il propose pour l'extraction de la tête séparée du corps & restée seule dans la matrice, 6.

E

Eaux, ce qu'on doit entendre par la formation des eaux dans l'Accouchement, 99.

Epaisseur de la matrice dans l'endroit où le *Placenta* est attaché, 112.

Etroitesse du bassin des femmes est une cause de la séparation de la tête, 2.

Expériences du nouveau *Tire-tête* sur les cadavres, 39 & 128.

Extraction de la tête de l'Enfant séparée du corps & restée dans la matrice, est fort difficile, 4. Observations de *M. Mauriceau* sur cette difficulté, *ibid.* Observations de *M. de la Motte* sur ce cas, 60. Avantages du nouveau *Tire-tête* dans cette occasion, 38.

F

Forceps, ou *Tire-tête* de *Palfin*, son Histoire, 81. *M. Gilles le Doux Chirurgien d'Ypres* en conteste l'invention, *ibid.* Il peut tirer les Enfans vivans, 90. Remarques importantes sur son usage, 104. Ses inconvéniens, 95. *Forceps* courbe inventé par l'Auteur, 97. Ses avantages, *ibid.* Mauvaises objections contre cet Instrument, 160.

Fourchette, est en danger d'être déchirée par l'u-

ſage du *Forceps*, 96. Moyens d'éviter ce déchirement, *ibid.*
Fronde propoſée par *M. Mauriceau* pour embraſſer la tête reſtée dans la matrice, 10. Fronde corrigée par *M. Walgrave* Profeſſeur à Coppenhague, *ibid.*

G

GRégoire (feu *M.*) diſputoit à *M. Amand* l'invention de ſa coëffe, 12.
Guillemeau, tems qu'il veut qu'on choiſiſſe pour l'extraction de la tête, 6.

I

INcertitude des ſignes de la mort des Enfans qui ſont au paſſage, 75.
Inconvéniens de la fronde de *Mauriceau* & de la coëffe d'*Amand* pour l'extraction de la tête reſtée dans la matrice, 11.
Inconvénient du travail de deux perſonnes pour terminer l'Accouchement par les pieds, 54.
Inconvéniens des crochets pour inciſer la tête, 75.
Inutilité de quelques Inſtrumens pour l'extraction de la tête reſtée dans la matrice, 9.
Inſtrumens tranchans pour inciſer & ſéparer les os du crâne, pour l'extraction de la tête, 6.
Inſtrument propoſé pour tirer la tête ſéparée du corps & reſtée dans la matrice, 86.

M

MAcération que l'Enfant ſubit dans les eaux après ſa mort, eſt une cauſe de la ſéparation de ſa tête, 2.
Mauriceau, ſa méthode pour l'extraction de la tête reſtée dans la matrice, 6. Son ſentiment

sur l'extraction de l'Enfant par les pieds, 47.

Méthode de *Mauriceau* pour retourner l'Enfant qui vient par les pieds, 52. Méthode de l'Auteur dans ce cas, 56. Remarques sur cette méthode, *ibid.*

Méthode proposée par l'Auteur pour éviter les inconvéniens de l'usage du *Forceps*, 95.

Méthode de se servir du nouveau *Tire-tête* pour l'extraction de la tête séparée du corps & restée seule dans la matrice, 40.

N

Nécessité de l'usage des Instrumens pour l'extraction de la tête restée dans la matrice, 5.

Nécessité de se faire aider par des personnes peu intelligentes, source d'accidens, 3.

O

Observation sur l'usage du nouveau *Tire-tête* de l'Auteur, 98.

Observation sur un Accouchement, où l'Enfant étoit placé obliquement dans une matrice devenue oblique, par la situation basse du *Placenta*, 115.

Observation de *M. de la Motte* sur la séparation de la tête de l'Enfant, 60.

Orifice de la matrice permet quelquefois l'introduction de la main pour l'extraction de la tête séparée du corps, 4.

Orifice de la matrice; son déplacement ne doit pas faire juger absolument que la matrice soit pareillement déplacée, 144.

P

PAssage, ce qu'on doit entendre par là, 91.
Peu, son sentiment sur la tête de l'Enfant restée seule dans la matrice, 5.
Pied de Griffon, Instrument proposé par *Paré* pour l'extraction de la tête restée dans la matrice, 8.
Placenta, son attache près de l'orifice de la matrice, 3. Sa situation basse paroît être une cause commune des Accouchemens laborieux, 115. Sa situation près de l'orifice de la matrice distend obliquement cet organe 118. Sa situation basse empêche la dilatation de la matrice du côté de son attache, 123.
Préceptes généraux sur les Accouchemens, & en particulier sur les laborieux, 130.

Q

QUeue d'aronde; ce moyen d'union est préférable dans certains cas à la soudure, à la vis, & à la rivure, 24. Avantages & inconvéniens de cette jonction dans d'autres cas, 34. & 35.

R

REsistance de la base du crâne & de la machoire inférieure, lorsqu'on tire l'Enfant par les pieds, 2.

S

SIgnes de l'obliquité de la tête enclavée au passage, 103. Signes de la mort d'un Enfant qui est encore dans la matrice, 100.
Situations des Femmes pour l'Accouchement, 40. & 104.

Situation oblique d'un Enfant dans la matrice : quelle en peut être la cauſe? 113. Un Enfant peut être placé obliquement dans une matrice diſtendue avec régularité, 144.
Situations différentes de la tête enclavée au paſſage, 126.
Speculum uteri, figure & uſage de cet Inſtrument, 8.

T

TEte d'Enfant ſéparée du corps & reſtée dans la matrice, eſt un accident très-grave, 1. Il arrive rarement aux perſonnes prudentes, 3. Le volume de la tête de l'Enfant s'oppoſe à ſa ſortie, 2. Les os de la téte gliſſent les uns ſur les autres pour favoriſer ſon paſſage dans l'Accouchement ordinaire, *ibid.* On fait une ouverture pour vuider la tête, lorſque ſon volume empêche qu'on ne termine l'Aceouchement, 73. Sentiment de *Deventer* ſur ce ſujet, *ibid.* Tête enclavée au paſſage; cauſes de cet accident, 7. Deſcription de cet état, 72.
Tire-tête de *M. Fried*, 79. Ses inconvéniens & ſon inſuffiſance, *ibid.*
Tire-têtes de diverſes formes par *M. Meſnard* leurs inconvéniens, 80.
Tire-tête de *Mauriceau*, 75. Sa deſcription, 77. Ses inconvéniens, *ibid.* Méthode de s'en ſervir, 78. Son inſuffiſance, 79.
Tire-tête de *M. Petit*, 86.
Tire-tête de *Mrs. Gregoire* & *Soumain*, 87.
Tire-tête de *Palfin*, corrigé par l'Auteur, 92.
Tire-tête de *M. Duſſé*, 89.
Tire-tête de *M. Chamberlain*, *ibid.*

Nouveau *Tire-tête* de l'Auteur : ſa deſcription *analytique*, 12. Sa deſcription *ſinthétique*, 19. Comparaiſon du *Forceps* avec le nouveau *Tire-tête* de l'Auteur, 97. Avantages de ce dernier pour terminer l'Accouchement par les pieds, 68. Conſidérations dans l'uſage du nouveau *Tire-tête*, 106. Uſage du nouveau *Tire-tête* dans les diverſes ſituations de la tête enclavée au paſſage, 132. *& ſuiv.*

Tumeur qui ſe forme ſur la tête de l'Enfant lorſqu'elle eſt enclavée, 111.

Fautes à corriger.

PAge 16. *lig.* 13. *après* tarau B, *ajoutez* de la.
Page 58. *lig.* 5. retourner, *liſ.* tourner.
Pag. 61. *lig.* 19. âge, *liſ.* l'âge.
Pag. 75. *lig.* 16. & de M. *liſ.* & de celle de M.
Pag. 85. *lig.* 3. longea, *liſ.* allongea.
Pag. 89. *lig.* 14. qu'il, *liſ.* qu'elle.
Pag. 154. *lig.* 18. on, *liſ.* en.

Nous Croyons pouvoir assurer que cet ouvrage merite d'être lû par tous ceux que la Chirurgie des accouchemens interesse. (Journal des Sçavans Janvier 1749. p. 97.)

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre : *Observations sur les causes & les accidens de plusieurs Accouchemens laborieux, avec des Remarques sur ce qui a été proposé jusqu'ici pour les terminer, & de nouveaux moyens pour y parvenir plus aisément*, par M. LEVRET, Maître en Chirurgie à Paris. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression ; & le nouveau *Tire-tête* qui y est proposé par l'Auteur, m'a paru aussi utile qu'ingénieusement inventé. A Paris, ce 29 Novembre 1746.

MORAND.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT : Notre bien amé le Sieur LEVRET, Maître en Chirurgie, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public, un ouvrage de sa composition, qui a pour titre : *Observations sur les causes & les accidens de plusieurs Accouchemens laborieux*, &c. s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires : A CES CAUSES, Voulant favorablement traiter le Sieur Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Pré-

ſentes, de faire imprimer ſondit Ouvrage en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes : Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelle ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modéle ſous le contreſcel des Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chancelier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons

qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le vingt-troisiéme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent quarante-six, & de notre Regne le trente-deuxiéme. Par le Roy en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre 11. *de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris*, N°. 744. *fol.* 657. *conformément au Réglement de* 1723. *qui fait défense, art.* 4. *à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, huit Exemplaires prescrits par l'article* 108. *du même Réglement. A Paris le* 18 *Janvier* 1747.

G. CAVELIER, *pere, Syndic.*

J'ai cédé le Privilége ci-dessus au Sieur Charles Osmont, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, pour en jouir, suivant les conventions faites entre nous. A Paris le 10 Février 1747.

LEVRET.

Additions.

Il a paru en 1762 une 3e. Edition des Observations de Mr. Levret sur les Causes et les Accidens de plusieurs Accouchemens, dans lesquelles il a fait quelques Corrections. les voici.

1°: Note pour la page 48. après ces mots... jusqu'ici ces préceptes sont généralement reçûs de tous les Accoucheurs...

Pour rendre cette Methode plus parfaite, on ne doit point tenter de tourner le Ventre de l'Enfant en dessus que lorsque son derriere commencera à passer; d'ailleurs c'est sur l'épine qu'on doit agir et non sur les extrémités inferieures.

2°: Page 57... après les mots: on le fait volontiers machinalement... ajouter... de même que de mettre la face lateralement de préférence à la placer en dessous, sitôt qu'on a dégagé le menton de l'Enfant

de dessus le Pubis de la Mere, car la tête ne peut pas manquer de sortir très aisément alors, et même plus facilement que si la face étoit exactement en dessous, non seulement parceque alors c'est le petit diametre de la tête de l'Enfant qui devient commun avec celui du bassin, mais la partie latérale de chaque os des isles présente une échancrure propre à laisser passer le menton, au lieu que la saillie de l'os sacrum est en danger d'y faire obstacle; d'ailleurs c'est le grand diamètre de la tête de l'Enfant, qui se place dans le petit du bassin de la Mere.

A l'égard de la seconde Remarque &c. V. p. 57.

9° Page 84 .. après ces mots ... par le moyen d'une vis à large prise .. ajoutez .. qui les assujettissoit fermement ensemble en engrénant ses pas dans ceux des trous

taraudés qui étoient pratiqués au milieu de ces entablemens.

4°.. Page 86... lisez ainsi la Phrase: Pour éviter ce défaut, on a substitué une jonction...

Pour éviter ces défauts, on a supprimé la vis, garanis, d'une part, en sa place, au milieu de l'entablement d'une de ces deux pièces, un axe qui y est rivé: cet axe est terminé, par sa partie supérieure, en tête de champignon, au moyen d'un petit collet qu'on a pratiqué à la hauteur qui égale le vuide de l'entablement; & d'autre part, on a percé le milieu de l'entablement de l'autre pièce d'un trou cilindrique d'égal diamètre à celui de l'axe, & on a attaché sur la partie opposée à l'entablement une plaque percée d'abord d'un trou rond, d'égal diamètre à celui de l'axe, ensuite d'une fenêtre longitudinale, qui s'ouvre dans la

partie inférieure de la ronde, & qui n'a de largeur que celle du collet de la rose, ensorte que cette pièce étant mobile jusques à un certain point nécessaire, parcequ'elle glisse à volonté comme dans une coulisse par le moyen de deux petits tenons, qui sont rivés par dessus la plaque, & suivent dessous en queue d'aronde, lesquelles sont engagées dans de petits fossés longitudinaux pratiqués à la face externe du corps de la pièce. Moyennant ce petit point méchanique &c. (V. p. 85.)

5°.. Page 93. La seconde correction de ces instrumens..... lisés ainsi cette phrase..

La seconde correction de ces instrumens consiste, en ce que non seulement les entablemens de chaque pièce sont beaucoup plus longs, mais encore en ce qu'ils sont chacun percés de trois trous coniques

situés dans l'entablement à des égales distances; la figure de ces trois trous est extérieure, & ils ont à leur base, qui est intérieure, une depression circulaire qui agrandit le trou.

Il ne faut pas omettre d'observer, que chaque pièce porte à la partie opposée à son entablement, une plaque de la même figure que celle du forceps ordinaire, si on en excepte qu'elles sont plus longues, & percée chacune en trois endroits, & enfin que la dernière partie de cette correction est l'axe conique représenté figure 15, pour lequel toutes les autres ont été faites afin de faciliter la jonction des deux branches &c. les deux pièces de ce forceps sont entièrement pareilles absolument &c. (V. p. 93.)